

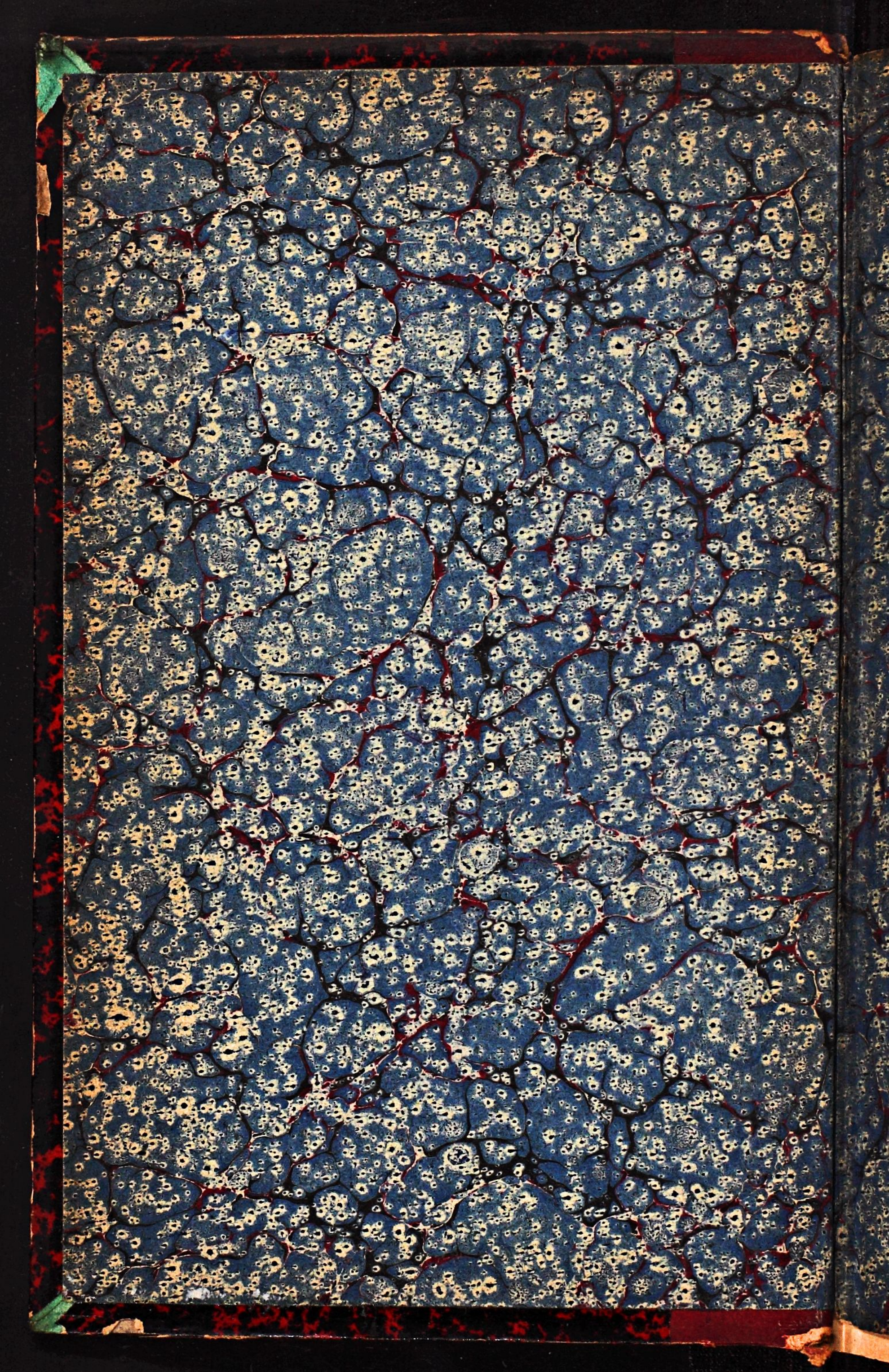
M.L. CAMUS-BUFFET

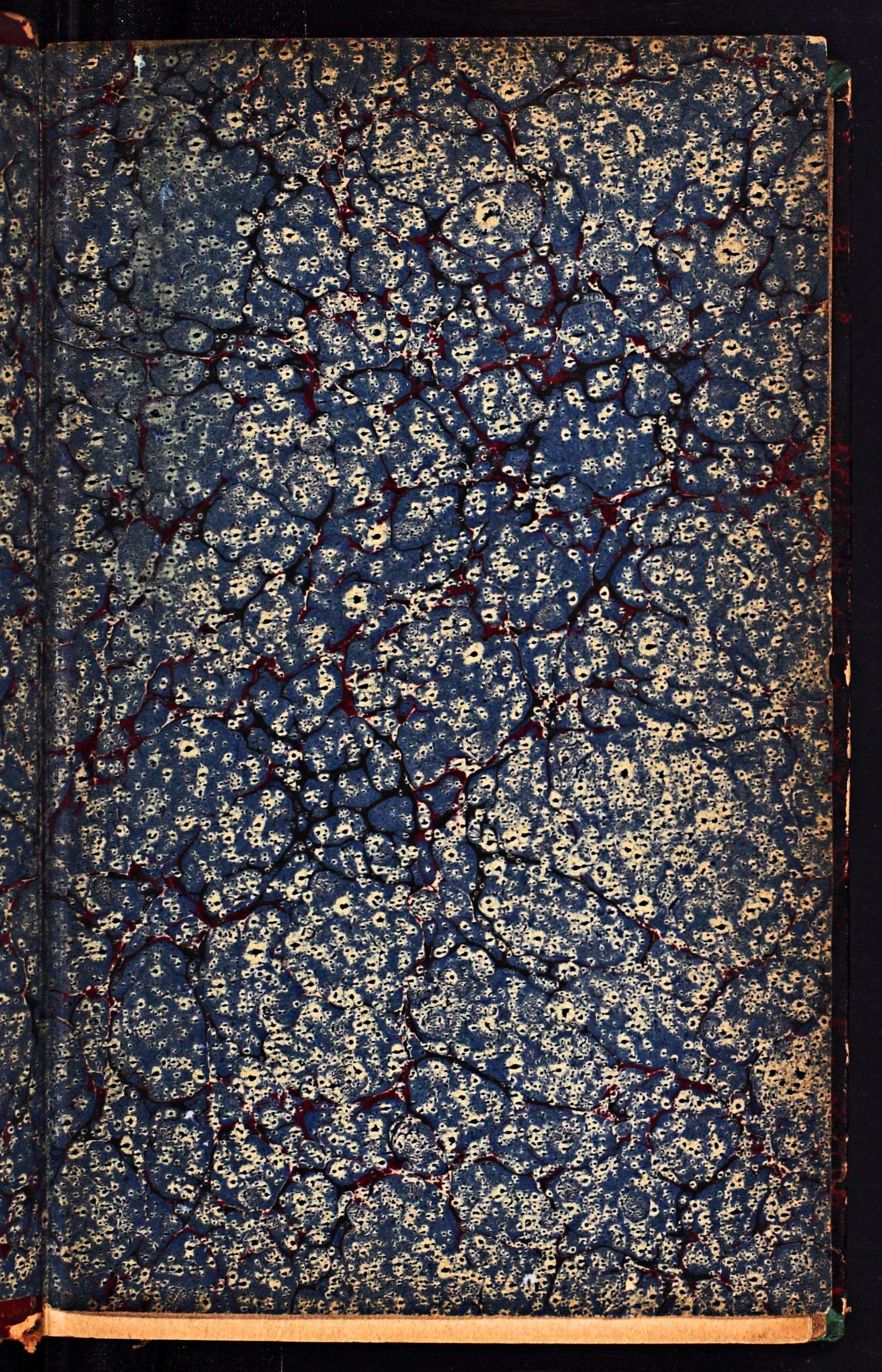
LES FEMMES DU TACITURNE











UN CHAPITRE

DE

L'HISTOIRE D'UN GRAND HOMME.



LES

FEMMES DU TACITURNE

PAR

M.-L. CAMUS-BUFFET

PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE FENELON.

Ouvrage couronné par l'Académie Française

PARIS.
ALCIDE PICARD & KAAN.
11, RUE SOUFFLOT, 11.

1892.

LUXEMBOURG. — IMPR. JOSEPH BEFFORT.

A ma chère École de Sèvres

Les Femmes du Taciturne.



BIBLIOGRAPHIE.

Pour éviter les notes et renvois qui rompent d'une façon souvent désagréable la lecture d'un ouvrage, nous indiquons d'avance les plus importantes des sources auxquelles nous avons puisé.

Dans l'énorme bibliographie qui concerne l'histoire entière du soulèvement des Pays-Bas sous Guillaume d'Orange, nous avons principalement consulté.

1) Les chroniqueurs et historiens du temps ou d'époque très proche, Italiens, Flamands, Espagnols, Anglais ou Français. (*Bentivoglio*, *Strada*, *Bor*, *Meteren*, *Pontus Heuterus*, *Grotius*, *de Thou*, *Lestoile*, *Renom de France*, *etc.)*

2) Les auteurs de Mémoires si nombreux au XVIe siècle et les pamphlets, les écrits de polémique religieuse ou politique, les libelles sans nombre dans les deux partis et d'où l'on peut tirer une impression des faits,

sinon leur vérité (*Mémoires de Pontus-Payen*, édités par M. Henne). — (*Mémoires de Tavannes, de Brantôme, de Duplessis-Mornay, Aubery du Maurier, etc............ Le Réveil-matin, le Renard démasqué, Lettres d'un gentilhomme, vray patriote, etc.......*)

3) Les précieuses publications d'archives et de correspondances en partie dirigées par M. Gachard et pour lesquelles la Belgique tient la tête dans cette période avec MM. Paillard, Henne, Wauters, etc.

Correspondance de Guillaume le Taciturne.
Correspondance de Philippe II.
Correspondance de Marguerite de Parme.
(Éditées par M. Gachard).
Correspondance du Cardinal Granvelle.
(Éditée par Poullet et Piot.)
Papiers d'Etat du Cardinal Granvelle.
(Édités par Weiss).
Archives de la Maison d'Orange-Nassau.
(Édités par Grœn von Prinsterer).

4) Les histoires de seconde main, les unes déjà vieilles et n'ayant d'intérêt qu'à titre de renseignement précis, chronologique. Ainsi l'*Histoire de la principauté d'Orange*, par de la Pise. — *L'Histoire de la Maison de Coligny*, par du Bouchet. — Les autres, œuvres de haute valeur et d'ensemble définitif, tels les travaux, d'ailleurs si différents d'esprit de MM. Motley, Quinet, Kervyn de Lettenhoven......

Pour la question spéciale des femmes du Taciturne, nous nous sommes surtout inspiré des :

Manuscrits de la Bibliothèque nationale (*Paris*).

Manuscrits des archives de Dresde.

Manuscrits des archives de Berne.

Brieven van prins Willem van Orange aan zyne eerste vrouw Anna van Egmond (Kronick van het historisch genootschap van Utrecht, 15e année).

Correspondance de Louise de Coligny.

(Éditée par M. Marchegay).

Ueber die Vermæhlung Wilhelms I von Oranien mit Anna von Sachsen.

(J. von Arnoldi, Historische Denkwürdigkeiten 1817.)

Wilhelms von Oranien Ehe mit Anna von Sachsen.

(Historisches Taschenbuch von Bœttiger, VIIe année).

Het hüwelyck van Willem van Orange met Anna van Saksen.

(Bakhuyzen van den Brynck).

Komst van Charlotte van Bourbon te Dordrecht 1575.

(Schosel, Dordrecht 1858).

Charlotte de Bourbon.

(J. Delaborde).

La nouvelle abbesse de Jouarre.

(M. de la Ferrière, «Nouvelle Revue.»)

Maria van Nassau.

(Van Floten).

Flandrine de Nassau.

(Conradier, Revue brugeoise, «Flandre»).

Pour éviter toute difficulté de lecture, nous avons cru pouvoir traduire les citations du XVIe siècle dans l'orthographe actuelle. Il nous a semblé que l'exactitude de l'orthographe pour une époque qui s'en piquait fort peu, paraîtrait une recherche de couleur locale bien superficielle et partant, bien inutile.

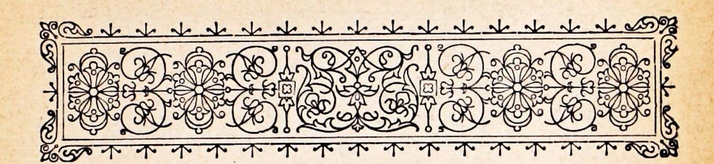
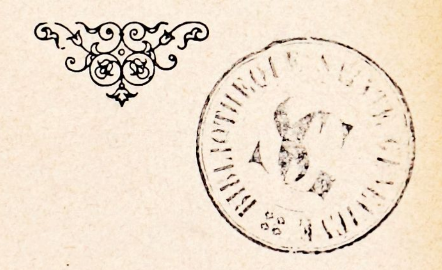
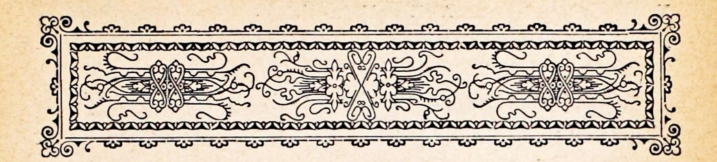


TABLE DES MATIÈRES.





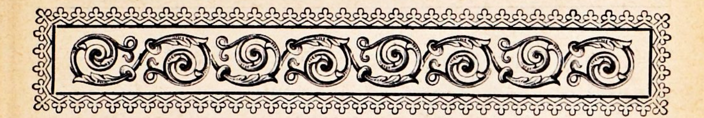
Avertissement.

Rien de ce qui est dit ici n'a la prétention de la nouveauté. Chacun des personnages qui composent cette étude, a donné lieu dès longtemps à des recherches particulières. En France, où le XVIe siècle exerce toujours son attrait sur les âmes curieuses ou passionnées, Charlotte de Bourbon et Louise de Coligny possèdent leurs historiens, voire même leurs panégyristes. Aux renseignements précis, mais sommaires fournis sur elles par les contemporains, est venue se joindre la publication de leur correspondance.

Le même travail a été fait en Allemagne pour Anne de Saxe, dont l'histoire renouvelée aux archives de Dresde a fort perdu de son mystère. Enfin les lettres de Guillaume d'Orange et d'Anne d'Egmont, éditées en flamand, permettent d'esquisser la physionomie bien pâle encore, de celle-ci, la moins connue et qui ne serait peut-être pas la moins intéressante à connaître.

C'est l'histoire même du Taciturne qui nous a conduite à suivre celle de ses femmes. L'unique utilité de cette étude est donc, de nous faire pénétrer dans la vie intime du héros pour nous aider à le mieux comprendre.





LES FEMMES DU TACITURNE.

Les Pays-Bas au XVIe siècle, ont maintenu l'indépendance communale et la liberté religieuse vaincues dans le reste de l'Europe. Ils ont fait triompher leur cause après une lutte opiniâtre et périlleuse contre Philippe II, roi d'Espagne, le défenseur attitré du despotisme dans la politique et la conscience.

Si la valeur d'un évènement se mesure moins à l'étendue du sol et au nombre des hommes qu'à l'action morale exercée sur les contemporains et les descendants, leur révolte mérite d'être apprise.

Cette révolte a rencontré dans Guillaume d'Orange son interprête le plus expressif, son chef le plus énergique et le plus tenace. Il a eu cette rare fortune de rester, sa vie entière, l'âme du pays et de la révolution. Ouvrier de la première heure, il l'a pressentie, suscitée, soutenue, la devançant avec l'instinct du génie sans jamais en sortir. Il en a été le père «Vater Wilhelm»: l'instinct reconnaissant du peuple lui a donné son vrai nom.

Mais ce rude métier d'éclaireur dans une révolution, n'a pas été sans combats. Ils se sont livrés dans son âme avant d'éclater sur les champs de bataille.

Flamand de race, il fut nourri à la cour de Charles-Quint. Luthérien de famille, l'entourage impérial l'éleva dans la stricte observance de la religion romaine. Il était à trop bonne école pour ne pas commencer par le respect et la prudence à l'égard du roi ou de l'Eglise. A mesure qu'il a pris conscience de lui-même, la révolte s'est éveillée : modeste d'abord, née d'un abus de suzeraineté, bornée à la défense des vieux privilèges d'une province pour s'élever par degrés jusqu'au pres-

sentiment de l'indépendance nationale. Et, de simples formules liturgiques, d'une question de procédure ecclésiastique, il arrivait en même temps, à travers les doctrines luthériennes et calvinistes, jusqu'à la tolérance qui fut sa véritable religion.

De cette diversité d'attitudes sont nées des contradictions de jugements. Chacun de ses historiens, suivant son intérêt, son tempérament ou simplement ce besoin d'unité qui nous possède tous, l'a pris à un moment donné et l'a conservé tel quel au cours de sa vie entière. De là vient aussi l'attrait passionné qui s'attache à dépouiller le personnage pour pénétrer l'homme, la curiosité singulière qui porte à le suivre jusque dans sa vie privée, dans l'intimité de la famille où tout héros revient à son naturel.

Par un hasard assez remarquable, Guillaume le Taciturne s'est marié quatre fois et chacun de ses mariages marque une étape dans la formation de son caractère.

Jeune capitaine, occupé à conquérir un beau rang dans l'armée et dans l'estime publique,

il se laisse allier par sa famille à une autre famille dont la noblesse et la fortune sont en parfaite convenance avec les siennes. Puis, les évènements grandissent, son rôle avec : il épouse en homme d'affaires une princesse dont la puissance lui fait accepter le peu d'agrément personnel. La réaction, à ce mariage d'intérêt, devait être un mariage d'amour, naturel d'ailleurs à un âge de la vie où la fatigue et le découragement lui font prendre en dégoût momentané les illusions de la politique. Sur le soir enfin, une union toute raisonnable lui assure le repos bien mérité par son héroïque labeur.

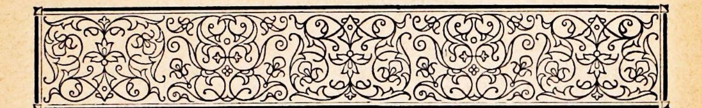
D'autre part, et bien que le Taciturne appartienne à cette famille d'âmes fortes et fermées, plus faites pour exercer des influences que pour les subir, il est impossible qu'il n'y ait pas eu dans cette intimité constante du foyer une action insensible, mais profonde par la persistance, des femmes qui successivement ont partagé sa vie. Au moins ont-elles contribué par leurs relations de famille à modifier l'orientation de ses alliances politiques. Aux deux premières femmes se rattache en partie l'union

de Guillaume et des princes allemands, aux deux dernières l'union avec la France.

Dans ce XVIe siècle enfin, où la femme prend sa revanche de l'adoration mystique ou du mépris brutal auquel le moyen-âge l'avait condamnée et gouverne l'Europe par la politique ou la galanterie, en regard de Catherine de Médicis, d'Elisabeth d'Angleterre, des Marguerite, il peut y avoir quelque intérêt à retracer l'histoire de femmes mêlées par leur naissance aux grandes affaires et qui ont si diversement soutenu leur situation.



Anne d'Egmont.



CHAPITRE I.

ANNE D'EGMONT.

e 15 décembre 1548 mourut dans son camp de Bruxelles Maximilien d'Egmont, comte de Buren. C'était un vétéran des guerres de l'empereur. Plus de vingt ans il avait combattu pour l'ambition de son glorieux maître Charles-Quint, n'épargnant à son service ni son sang qui maintes fois avait coulé sur le champ de bataille, ni son argent qu'il dépensait avec une

magnificence digne des vieux temps du bon duc Philippe.

Il possédait les seigneuries de Buren, de Leerdam, d'Ysselstein et de Maartensdyck. Nul ne pouvait égaler la splendeur des fêtes qu'il donnait dans son château de Binche. Une fille seule devait hériter de ses biens. Le vieux soldat, déçu dans ses espérances de père, avait reporté son orgueil et sa mâle tendresse sur un jeune officier de l'armée impériale : Guillaume d'Orange-Nassau.

Guillaume descendait de cette très illustre maison de Nassau-Dillembourg qui se vantait de remonter avant César, pouvait légitimement soutenir sa prétention jusqu'à Guillaume le Cornu, vassal de Charlemagne et passait avec les familles d'Egmont et de Brèderode pour la plus puissante du pays.

Fils de Jean de Nassau et de Juliane, comtesse de Stolberg, tous deux appartenant à la religion réformée, Guillaume avait été élevé à la cour dans les plus strictes observances du culte catholique. Cette soumission aux volontés de l'empereur avait été, en effet, le seul moyen

de pouvoir recueillir la principauté d'Orange, lèguée par son cousin René de Châlon, qui n'avait pas eu d'enfant. L'idée abstraite de la famille, l'orgueil de la maison primaient alors tous sentiments individuels. La comtesse Juliane, protestante au fond de l'âme, mais soucieuse d'assurer l'avenir de ses nombreux enfants, avait été la première à conseiller ce parti. Elle-même engageait son fils à ne point faillir d'aller à la messe, tout en s'efforçant d'entretenir dans son cœur la foi luthérienne. Plus hardi d'esprit ou plus sincère, Guillaume ne puisa d'abord dans ces enseignements contradictoires qu'un scepticisme indifférent, trop bien dressé d'ailleurs à la prudence de cour pour en rien laisser soupçonner, régulier dans ses actes religieux et réservé dans ses discours,

D'une précocité de sens au-dessus de son âge, il travaillait avec ardeur à se former au métier des armes, à la stratégie naissante, aux langues latine, germanique, française, espagnole, italienne qu'il parlait avec une égale facilité. Il ne négligeait pas non plus cette diplomatie raffinée du XVI[e] siècle, si fort en usage dans l'entourage impérial.

Charles-Quint, frappé de ses réponses brèves et pleines, le tenait en singulière affection : « Sa « gentillesse et son naturel plaisaient infiniment « à l'empereur parce qu'il ne sortait jamais de « cette modestie qui sied à un adolescent et « que, ne s'offrant point avec ostentation au « commandement de son prince, il ne laissait « néanmoins échapper aucune occasion de le « servir ; enfin parce qu'il se conduisait de telle « sorte qu'il se faisait estimer plus digne de « la faveur qu'ambitieux de la recevoir.»

Il plaisait fort à la cour. Aussi la comtesse Juliane ne l'apelle-t-elle autrement que « fils de mon cœur ». Elle élève ses autres enfants dans l'idée qu'ils doivent se sacrifier à leur aîné, le regarder comme leur chef en toutes choses. Malgré la générosité native de Guillaume, qui avait sacrifié en faveur de ses frères l'héritage paternel, sa mère développait en lui ce fonds d'égoïsme inconscient, propre aux fortes natures.

Le comte de Buren avait surtout apprécié chez son jeune compagnon d'armes ce courage raisonné qui était, dit-on, celui de César et de Henri de Navarre et qui surmonte par la

volonté l'instinct primitif de la peur. Il louait cette surveillance active aux préparatifs de la victoire, combinaisons de troupes, retranchements et cette habilité à tirer parti d'une défaite même, qui contrastaient si fort avec la valeur brillante et primesautière de son propre neveu, Lamoral d'Egmont.

Le comte de Buren était lui-même « grand « dans la guerre et dans la paix. Sa fidélité, « sa magnificence, les bons services qu'il avait « rendus à l'empereur, lui avaient acquis sa « bienveillance ». Depuis longtemps il souffrait d'une esquinancie ; le fameux médecin Vesale lui avait prédit le jour et même l'heure de sa mort. Quand il sentit ce moment approcher, il fit un grand festin auquel il convia ses amis. Il leur distribua des présents et mit ordre à ses affaires.

Charles-Quint, averti de l'état où se trouvait son serviteur, vint le visiter jusque chez lui. Buren profita de l'attendrissement de l'empereur pour lui arracher un consentement au mariage de sa fille avec le jeune comte de Nassau. Ceci réglé, il ne songea plus qu'à se

recommander à Dieu et s'étant étendu sur un lit, il expira dans son armure de guerre.

Guillaume apprit alors ses fiançailles. Il n'avait pas sujet de protester. Cette alliance apportait à la maison de Nassau des terres et des titres qui ne seraient désavouées ni par les ancêtres ni par les descendants. D'ailleurs la servitude féodale ne lui aurait guère permis de se soustraire à un mariage approuvé par l'empereur.

La jeune comtesse n'avait que treize ans (1548). On dut attendre jusqu'au milieu de l'année 1550 (8 juillet) pour célébrer l'union. Les noces eurent lieu à Binche. La belle prestance du prince, le train magnifique de ses serviteurs et de ses équipages, son éloquence insinuante et familière qu'il prodiguait avec l'insouciance d'un homme heureux, lui attiraient tous les cœurs.

Par un hasard singulier, ce fils d'Allemands avait une figure toute espagnole : les traits fins, le teint olivâtre, les cheveux bruns, l'œil noir et profond. Il se gardait pourtant d'imiter la réserve arrogante et la taciturnité solennelle par laquelle les nobles aragonais ou castillans

pensaient rehausser la majesté de leur maintien. « Si était singulièrement aimé et bien « voulu de la commune par une gracieuse façon « de faire qu'il avait de saluer, caresser et arrai- « sonner privément et familièrement tout le « monde ».

Dans ces réjouissances nuptiales, rivalisèrent huit jours durant banquets, chasses, jeux d'armes, tableaux vivants et ces fameux spectacles des chambres rhétoriques où se mêlaient de façon si curieuse les splendeurs réalistes du moyen-âge et les pompes classiques de la renaissance. On vanta surtout les cuisiniers du prince et l'habileté de ses fauconniers « à suivre le héron dans les nuages ».

Il ne paraît pas que la jeune comtesse de Nassau ait fait grande impression sur les assistants. Elle semble, comme eux, s'être éclipsée dans le rayonnant éclat jeté par son mari.

Au reste, la meilleure harmonie règne d'abord entre les nouveaux époux.

La situation pécuniaire de Guillaume d'Orange était alors assez critique. C'était un fait géné-

ral dans la noblesse des Pays-Bas. La prospérité commerciale avait amené un déplacement des terres tout au profit de la bourgeoisie. En même temps, l'invasion de l'or d'Amérique faisait baisser la richesse mobilière, joyaux, vaisselle plate, orfèvrerie qui s'était longtemps entassée dans les châteaux.

Le faste inauguré par la cour de Bourgogne avait donné à l'hospitalité large, mais jusqu'alors assez primitive, des seigneurs, une allure ruineuse. Ainsi le prince d'Orange tenait table ouverte en son hôtel de Bruxelles et comptait dans sa suite 24 gentilshommes et 18 pages choisis dans les meilleures familles du pays et qu'il fallait entretenir avec leurs serviteurs.

D'autre part, les fonctions militaires étaient de véritables charges. Leur payement, fort irrégulier, n'était aucunement en proportion avec la dépense. En 1551, Guillaume avait une compagnie de 200 chevaux. En 1552, il est nommé colonel de dix enseignes de pied « pour quoi « il recevait 300 florins par mois, pas assez « pour payer les serviteurs qui tendaient ses

« tentes et y dépensait 2500 florins ». Un peu plus tard, son ambassade auprès de Ferdinand, frère de l'empereur, pour lui porter la couronne impériale, lui coûta plus d'un million de florins sans aucune compensation.

Enfin le roi de France, Henri II, sous prétexte de troubles de religion, avait fait saisir sa principauté d'Orange et ses quelques domaines dans l'est de la France.

Anne d'Egmont n'hésite pas à venir en aide à son mari. On la voit aliéner telle de ses terres pour payer le recrutement des nouvelles troupes et lui permettre de faire honneur au commandement qui va pourtant l'éloigner.

Presque aussitôt après son mariage, Guillaume est, en effet, rappelé au camp. Il est chargé du siège de Mariembourg, de préférence au brillant Egmont et même à des officiers plus expérimentés, Meghen, le comte de Bossu, etc. Il y travaille de tout son cœur et ne se réserve que le soir pour écrire « à sa chère femme ».

Le style est tendre. Il se plaint des retards

« et vous assure que ce n'est point sans vous « souhaiter souventes fois ».

6 juillet 1552. « Ma femme, je voudrais bien « être le 7 de ce mois présent près de vous « pour faire le rementement de nos noces ».

13 novembre. « Je viendrai moi-même, s'il « plaît à Dieu, vous porter des nouvelles et « voudrais que ce fût plutôt aujourd'hui que « demain, car ne vous saurais assez écrire le « désir que j'ai de vous voir, car il me semble « que j'ai été un an arrièré de vous ».

1555. « Je ne souhaite autre chose que pou- « voir être aimé de vous comme je vous aime, « car après Dieu, je crois que vous êtes la « mieux aimée et si n'était que je pense ferme- « ment que vous m'aimez, je ne serais si bien « à mon aise que ne suis maintenant ».

Ici se place un évènement politique qui devait avoir une influence capitale sur la destinée de Guillaume d'Orange. Il est envoyé en France pour y aider aux négociations du traité de Cateau-Cambrésis. C'est là qu'une imprudence de Henri II lui dévoilant les projets tra-

més contre les protestants, l'aurait jeté dans leur parti et conduit à la révolte.

Il faut faire sa part à la légende. Un homme de la trempe du Taciturne ne se décide pas en un jour ni sur un fait. Mais il est possible que cette révélation s'ajoutant au mécontentement contenu qu'il nourissait depuis longtemps contre la tyrannie espagnole dans les Pays-Bas, ait été la poussée définitive qui l'a ébranlé.

D'autre part, le spectacle de la cour des Valois n'avait pas été sans quelque trouble pour son cœur. Il vit de près ces beautés célébrées par les vers de Ronsard et dont Brantôme a fixé d'un trait sûr la mobile et charmante physionomie. Il subit l'enchantement de leur grâce fine et perverse. Fut-il vraiment épris de la spirituelle Jacqueline de Longwie, première femme de François de Montpensier ? Rêva-t-il plutôt de la jeune duchesse d'Enghien, une veuve de dix-huit ans, riche et jolie à faire tourner autour d'elle toute la cour ?

Il y a sujet de penser toutefois que, retourné dans son château de Binche, le souvenir des brillantes Françaises fit tort à la douce Anne d'Egmont. Très ambitieux alors, au sens le

plus égoïste du mot, peut-être se prit-il à regretter un mariage avec une femme dont le rôle purement domestique lui paraissait bien terne aujourd'hui.

Les lettres, à partir de ce moment, deviennent plus rares. Il ne semble pas que les deux enfants nés de cette union aient beaucoup préoccupé son esprit. L'un au moins, le fils, aurait dû l'intéresser comme futur représentant de la famille. Enfin l'aventure du prince avec la fille d'un bourgeois flamand, Emerantia Sonoy et l'existence de Justin de Nassau, son fils naturel, prouvent qu'il n'était pas du plus pur rigorisme en matière de mœurs.

Dans cet honnête pays de Flandre où, l'ivrognerie exceptée, comme vice et presque comme vertu nationale, la vie de famille est sévère, on parla fort des écarts de conduite du prince. Aussi lorsque la jeune femme s'éteignit à vingt-trois ans d'une inexplicable maladie, plus d'une accusation s'éleva contre son mari. Il l'avait, disait-on, désespérée par son humeur, tuée de chagrin, tuée de sa propre main, dans un accès de colère, affirmaient les autres. On alla jusqu'à citer comme preuve

la brouille survenue entre Guillaume et Lamoral d'Egmont, cousin de la victime, brouille uniquement due à un passe-droit que Charles-Quint avait fait en faveur du premier, au détriment de l'autre.

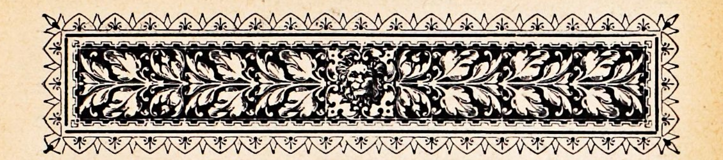
Ce soupçon est trop en désaccord avec le caractère même du Taciture pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter. Son absurdité est formellement attestée par la dame de compagnie qui assista la comtesse à ses derniers moments. « Je les ai toujours vus s'aimer d'un solide amour » déclarait Sophie de Miltitz à une époque où ni l'intérêt ni la peur ne pouvaient la pousser à rendre ce témoignage favorable.

S'il ne faut pas trop prendre à la lettre la maladie où Guillaume dit être tombé, du chagrin de cette mort, le testament même de la princesse, tout au profit et à l'honneur de son mari, nous oblige à avoir en lui la même confiance qu'elle. Il devait rester seulement de ces calomnies une teinte fâcheuse que les ennemis du Taciturne ne manquèrent pas d'exploiter. Deux fois, dans sa vie politique, il devait les retrouver et en souffrir.

Cette première femme n'avait guère passé dans l'existence de Guillaume d'Orange qu'à l'état d'ombre discrète. Peut-être ne fut-elle, en dépit de sa haute naissance, qu'une ménagère flamande, honnête et bornée. Mais cette fin mystérieuse a suffi pour la parer d'un charme. Elle garde l'attrait insaisissable et très doux d'une vision qui s'efface sans avoir dit son secret.



Anne de Saxe.



CHAPITRE II.

ANNE DE SAXE.



Cependant la situation des Pays-Bas devenait orageuse. En abdiquant, Charles-Quint avait divisé son génie plus encore que ses Etats. Philippe II, son principal héritier, fut un pur Espagnol. Il possédait à la plus haute puissance l'orgueil, l'étroitesse, le fanatisme obstiné jusqu'à la mort, qui ont fait la ruine et parfois la grandeur de cette nation. Nul homme n'était donc moins

propre à maintenir cet assemblage de l'Espagne et des Pays-Bas dont la bizarrerie chimérique aurait dû frapper Charles-Quint. Une fois le prestige extérieur et la séduction personnelle de l'empereur disparus, les Flamands, qui n'avaient pu s'empêcher de l'aimer, sentirent tout le poids de l'insupportable tyrannie qu'il avait fait peser sur eux et que son fils prétendait alourdir.

Marguerite de Parme que Philippe laissa pour gouverner les Pays-Bas lorsqu'il revint en Espagne, et Granvelle qu'il chargeait de la surveiller, l'une avec sa fuyante diplomatie de femme, l'autre avec ses temporisations ecclésiastiques, rendirent ce despotisme plus dissimulé mais non moins pénétrant (1556).

Tous sentaient dans l'air l'approche de l'inquisition espagnole, tous en étaient révoltés. Les seigneurs, catholiques pour la plupart, au moins par tradition de famille, la considéraient comme une atteinte aux libertés du pays et à leurs propres privilèges. Plus naïf, plus sensible aux démonstrations extérieures, le peuple avait pris sa revanche de la vie politique perdue en embrassant avec ardeur la réforme calviniste

ou luthérienne. Lire la Bible en famille, chanter les psaumes de Marot dans la campagne ou s'assembler chez un d'entre eux pour y entendre le prédicant, leur était devenu une consolation nécessaire. Ils étaient prêts à se faire tuer pour l'obtenir comme jadis pour conserver la charte de leur commune.

Guillaume d'Orange était également blessé dans ses droits féodaux et dans ses sentiments intimes, puisque sa famille entière avait adopté la nouvelle religion. Mieux qu'aucun de ses amis, il était donc à même de comprendre le double mouvement qui soulevait les Pays-Bas. Mieux aussi que l'étourderie brillante d'Egmont «l'ami de la fumée», ou l'humeur chagrine et solitaire de Horn, ou la fanfaronnade grossière du joyeux compagnon Bréderode, la sûreté pénétrante de son génie le désignait à la confiance de la nation.

Le fond politique de sa nature qu'il fallait deviner jusqu'alors à travers la vie fastueuse du gentilhomme prend le dessus. Il renonce à cette prodigalité héréditaire qui plusieurs fois avait appauvri sa maison; il licencie d'un coup vingt-quatre de ses cuisiniers. Plus économe

encore de ses paroles, il commence à devenir le Taciturne.

Dans la prévision des évènements prochains, un second mariage devenait nécessaire. Il fallait une femme pour veiller à ses intérêts domestiques et à l'éducation de ses enfants. Il avait, en outre, à se préparer des alliances pour les temps incertains qui s'approchaient.

L'idée d'épouser une Française lui vint tout naturellement et l'occasion sembla d'abord favoriser ses vues. Il songeait à Renée de Lorraine dont la mère, Christiane de Dannemarck, nièce de Charles Quint, était désignée dans l'opinion publique comme la gouvernante probable des Pays-Bas, avant le choix de Marguerite de Parme. Ainsi Orange aurait eu en main la direction du pays et serait peut-être parvenu à maintenir l'équilibre entre les prétentions envahissantes du roi et les réclamations du peuple.

Il fut déçu dans ses deux projets. L'irritation de se voir repoussé dans ses tentatives conciliatrices, devait le rejeter aussitôt dans le parti contraire. Il lui fallait à tout prix un mariage

anti-espagnol. L'Allemagne féodale et protestante pouvait seule le lui offrir. C'est ainsi qu'il fut conduit à rechercher la main d'Anne de Saxe, sa seconde femme.

Anne de Saxe était l'unique fille de ce Maurice, deux fois traître, envers ses frères luthériens, puis envers l'empereur et qui avait gagné à cette politique plus folle encore que cupide de sa part, le plus bel électorat d'Allemagne. Il l'avait laissée orpheline, car sa mère, la charmante Agnès de Hesse, se remaria et mourut d'ailleurs deux ans après.

Anne, à la suite d'un contrat passé entre son grand père, le landgrave de Hesse, et son oncle Auguste de Saxe, fut élevée chez ce dernier. Instruite dans le plus rigide protestantisme par la grande-maîtresse de la cour et les dames d'honneur qui l'entouraient, Anne grandit dans ce milieu sans en ressentir beaucoup d'effet. Elle était laide, boîteuse et quelque peu bossue. Avec sa longue figure pointue, elle avait la perversité sournoise des êtres mal faits qui ne sont point résignés à leur disgrâce.

De son père, elle avait hérité l'humeur fan-

tasque, l'esprit décousu et mettait au service de ses caprices une obstination qu'elle prenait pour de l'énergie. La cour avait déjà eu fort à faire pour dissimuler les violences de cette âme faible et passionnée.

Guillaume ne l'avait jamais vue. Peu importait. La fortune d'Anne de Saxe, remarquable en Allemagne où l'on ne dote point tant les filles, était peu de chose pour les Pays-Bas. Mais ce mariage amenait avec lui l'alliance des maisons de Saxe, de Hesse et du Palatinat, considérations qui pouvaient bien faire passer sur l'aspect inquiétant de la princesse.

Ce mariage est un vrai chef-d'œuvre de diplomatie du côté de Guillaume d'Orange, et la plus amusante comédie bourgeoise chez ces honnêtes Electeurs dont la vie intime révèle dans sa naïve bonhomie une vulgarité d'âme et de mœurs mal dissimulée par l'étiquette.

Les négociations sont entamées avec le plus grand secret. Guillaume fait les premières avances. Sous prétexte d'affaires de succession à régler en Allemagne, son beau-frère, le comte

Gunther de Schwartzbourg va demander la main d'Anne et son portrait, comme s'il agissait de sa propre initiative. Auguste se montre favorable à l'ambassade, sa nièce étant d'une défaite assez malaisée ; il se garde bien cependant de donner le portrait qu'il sent trop flatté et invite le prince à venir voir en personne la fiancée de son choix. Peut-être se souvenait-il de la mésaventure advenue à la princesse de Clèves avec le roi Henri VIII. Mais, d'après le contrat passé entre eux, Auguste ne peut rien décider sans le landgrave. Il envoie donc Guillaume à ce dernier.

Soit rancune contre les Nassau pour le comté de Katzenellenbogen qu'ils avaient gagné contre lui dans un procès, soit qu'il voulût le garder pour sa propre fille, ainsi que l'en accusèrent les méchantes langues, soit enfin et plutôt par sincère scrupule religieux, le landgrave accueillit fort mal la recherche du prince d'Orange.

Il montrait la plus vive répugnance à donner sa petite-fille à un catholique, car Guillaume en avait encore les apparences, et craignait

qu'il n'usât d'influence pour la détourner elle-même de sa religion. Il objectait en outre qu'en dépit de son titre de prince souverain, Guillaume était un mince parti pour une fille d'Electeur. Enfin la laideur, l'infirmité, le mauvais caractère de la princesse devaient être un obstacle bien embarrassant. «La pauvre fille «étant aussi mal tournée que possible, écrivait «le landgrave, il y aurait une vraie honte à «découvrir ses défauts corporels à son préten-«dant et il serait non moins répréhensible de «les lui cacher. Car il pourrait dire ensuite: «Vous m'aviez promis une princesse accomplie «et vous m'avez traîtreusement livré une femme «contrefaite. Eh bien! tant pis pour vous, je «ne la garde pas.»

Telles étaient les dispositions respectives lorsque Guillaume vint lui-même à Dresde (1560). Il vit la princesse à table, à la danse. Il lui plut, elle ne lui déplut pas.

L'électeur, très engoué du comte de Nassau, entre alors en discussion sérieuse avec le landgrave. Il lui envoie une nouvelle ambassade pour éclairer les points du contrat qui lui font faire opposition. Son secrétaire, Jenitz, et un

de ses gentilshommes, Knœtel, sont chargés de défendre le prince à la cour de Cassel. Ils doivent faire valoir, en outre, que l'affaire est trop avancée pour reculer. On ne peut laisser maintenant «la charrette dans le fumier» sans être blâmé de tout le monde. Auguste donnerait plutôt sa propre fille au prince que de lui manquer ainsi de parole.

Alors commence une véritable lutte où les deux adversaires se jettent réciproquement à la tête les avantages et les abominations d'un mariage mixte, à grand renfort de textes bibliques, le tout dans un style de crû germanique et plus remarquable par la franchise de l'expression que par l'élégance.

Le vieux Philippe, malade dans son lit, obsédé par les dames de la cour qu'il accuse de s'être laissé corrompre à l'or de Nassau, déclare qu'il ne veut plus entendre parler de rien. Il devait être sincère, car il allait jusqu'à offrir 50,000 thalers de sa propre fortune pour ajouter à la dot d'Anna, si ce mariage était rompu. A la fin, poussé par les vieilles calomnies qu'on ressuscitait sur la mort mystérieuse d'Anne d'Egmont et par quelques seigneurs

de son entourage qui préfèreraient, dirent-ils, donner leur fille à un valet de charrue qu'à un hérétique, il proteste formellement : «Jamais «il ne consentira à donner la fille d'un électeur «à un jeune homme qui ne savait même pas «(les enfants de son premier mariage devant «hériter de ses titres de prince d'Orange et «comte de Nassau) quels il pourrait donner à «ceux qui naîtraient de cette nouvelle union. «Qu'en diraient les gens ! Comme ils se moque- «raient ! La princesse n'est d'ailleurs point si «âgée qu'on ne puisse lui trouver un mari.»

Mais il avait compté sans la princesse elle-même.

Toutes les objections religieuses de son grand-père n'avaient amené que cette réponse ; «C'est un noir traître, mais il n'y a pas une veine de mon corps qui ne batte pour lui.» Ses dames d'honneur sentent bien l'inutilité de leurs discours sur une tête «qui devient de jour en jour plus dure, écrivent-elles, et n'écoute que ce qui lui plaît».

Elle proteste orgueilleusement qu'elle saura rester fidèle à sa religion «comme il convient

à une noble demoiselle». Le prince lui a été destiné par le ciel même, et, mande-t-elle, à ce dernier, par une substitution assez libre de Dieu à son caprice. «Ce que Dieu veut, le diable n'y peut.» «Dites-lui bien cent mille bonsoirs et qu'il «veuille bien se souvenir que je ne l'oublierai «jamais et quand cela ferait pièce au monde «entier», recommanda-t-elle au comte de Schwartzbourg quand il vient lui présenter l'anneau de fiançailles. Son goût pour le prince s'augmentait de tout le plaisir de la contradiction.

Guillaume était alors occupé à résoudre des difficultés d'une autre espèce. Il s'agissait d'obtenir l'approbation de son suzerain. Faire accepter à Philippe II un mariage avec la fille du plus détestable ennemi de Charles-Quint, le génie diplomatique du Taciturne y pouvait seul arriver. Il ne craignit pas de le présenter à Granvelle comme un acte dirigé dans le plus grand intérêt du roi, pour lui concilier l'alliance des princes protestants allemands. Soit qu'il fût dupe, soit qu'il eût peur de mécontenter le prince dont il sentait la force et qu'il voulait ménager, Granvelle l'appuya auprès de la cour d'Espagne. On exigeait seulement que la prin-

cesse pratiquât la religion catholique, tandis que l'électeur faisait promettre de son côté qu'on lui laisserait toute indépendance pour l'exercice de sa foi.

Il faut bien reconnaître que le Taciturne n'a pu se tirer de ce pas sans duplicité. Ainsi dès les premiers pourparlers, le 7 Février 1560, il écrit au roi pour lui demander son assentiment à l'alliance «qui lui a été proposée». «Quant «à la religion, Votre Majesté peut être assurée «que ç'a été le point que j'ai pensé le plus... «mais comme les parents, à l'instance qui leur «fut faite, ne firent nulle difficulté et remirent «le tout à ma volonté et discrétion, je l'assure «qu'en cela, je me gouvernerai à son conten-«tement, n'ayant autre chose que j'ai tant pour «recommandé que notre vraie religion catho-«lique; de quoi Votre Majesté se peut entière-ment confier.»

Au milieu de Mars, dans deux conférences tenues à Bruxelles avec Granvelle, relativement à la religion de la princesse, il déclare ce qui suit: «Consentant le duc Auguste à ce que, «moyennant ce mariage, elle fût catholique, il «(Orange) ne consentirait jamais qu'elle vécût

«autrement que comme vraie catholique » (Rapport de Marguerite de Parme à Philippe II.)

Quant à la distinction établie après coup entre «vivre en catholique» et «vivre catholique» par les historiens protestants, cette interprétation pharisaïque ne pouvait être admise par Philippe II. Eût-elle été dès lors dans l'esprit du prince, elle ne ferait qu'aggraver sa fausseté.

Il est curieux de comparer le langage qu'il tenait dans le même temps à la cour de Saxe. La condition formelle du mariage avait été que «la demoiselle pourrait entendre un prêche évangélique dans sa chambre et aurait le libre usage du véritable sacrement comme en l'église de Saxe». Le prince se contenta d'abord de faire une promesse qui n'était qu'une concession d'apaisement. Mais toute sa conduite à la cour de Dresde en fut une confirmation évidente. Il n'employait jamais pour désigner la religion réformée que le terme de «vraie religion». Il ne manquait jamais d'assister au service religieux chez l'électeur.

Ce fut au point que son frère Louis de Nassau, lui écrivit pour réprimer ce nouveau

zèle et l'engager à ne plus tant se compromettre. Jenitz et Knœtel, ses mandataires auprès du landgrave de Hesse, ne craignaient pas de déclarer qu'il y aurait lieu de s'étonner si l'on voulait considérer le prince comme étant de la religion papiste, car il a été élevé dans la vraie religion chrétienne ainsi que ses parents, frères et sœurs.

Il y avait du vrai dans ce langage. Le prince inclinait déjà vers la Réforme, par raison et par indépendance d'esprit, plutôt que par sentiment religieux. Pour s'être exercée à l'égard de Philippe II, sa duplicité n'en subsiste pas moins. Elle était d'autant plus coupable qu'à ce moment même, dans sa principauté d'Orange, il commandait de poursuivre les hérétiques «pour le maintien de la conformité de l'Eglise «existante, non point sans doute par effusion «de sang, mais par certaine rigueur».

Par son attitude politique, il arrivait à contenter Auguste de Saxe avec un contrat verbal dans sa partie la plus importante, tandis qu'une convention toute écrite n'aurait pas manqué de le trahir. Si la princesse ne pouvait avoir un prédicateur avec elle, décida-t-on, elle

pourrait aller recevoir les sacrements à Nuenar quand elle voudrait. En cas de maladie mortelle ou de naissance d'enfant, un ministre serait appelé. Enfin les enfants à naître seraient élevés autant que possible dans la confession d'Augsbourg.

Guillaume, fourbe par circonstance et non par tempérament, souffrait trop de cette situation pour ne pas souhaiter avec ardeur d'en sortir. Il presse le mariage avec une fièvre qui semble venir de la crainte au moins autant que de l'amour.

«Faites vite, afin que je ne souffre plus le «martyre, écrit-il à l'électeur et à sa femme, «car si vos Grâces savaient comme ce petit ver «me ronge le cœur nuit et jour, elles auraient «pitié de moi.» Et pour achever de les attendrir, il ajoute qu'il a si souvent bu à leur santé et si copieusement qu'il en est tombé malade.

Après avoir vainement attendu l'assentiment du landgrave, Guillaume déclare qu'il s'en passera : la parole de l'électeur lui suffit.

Le contrat qui assurait la dot et le douaire d'Anne de Saxe sur les comtés de Nassau, Bréda et Dillembourg, fut dressé à Torgau, le 2 Juin 1561.

Les fêtes du mariage se présentèrent sous d'assez tristes augures. La mère de l'électeur, la vieille duchesse Catherine, mourut quelques jours avant. On n'en dressa pas moins la liste des invités en tête desquels figuraient le roi de Danemarck et le landgrave de Hesse qui n'accepta non plus que ses fils.

Du 26 Juin au 25 Août, Auguste et Guillaume s'occupèrent de réunir une quantité suffisante de vaisselle d'argent et d'instruments de cuisine, de préparer des tournois, de faire venir des mimes.

Enfin le 25 Août 1561, à Leipzig, en l'église St-Nicolas, l'union fut consacrée. Les fêtes se montrèrent dignes par la profusion des victuailles et la pompe des spectacles offerts aux invités, du siècle qui produisit Gargantua. Elles durèrent sept jours. Dix-sept princes s'y étaient rendus. Auguste de Saxe comptait pour sa seule part 1544 chevaux, Guillaume

1100. Le nombre des hôtes avec leur suite montait à 5500. Bêtes et gens y firent une consommation que les chiffres seuls rendent éloquente.

4000	mesures	de froment
8000	»	de blé
13000	»	d'avoine
3600	»	de vin
1600	tonneaux	de bière.

On y joua souvent ce jeu des escabelles cher aux princes allemands, et qui consistait, après boire et lumières éteintes à se cogner avec tout ce qui tombait sous la main. La cavalcade des bouchers de Zwickau fut unanimement déclarée la plus belle.

On ne ménagea pas non plus les louanges à l'épithalame de maître Blasius Brun qui avait célébré en vers dignes de la circonstance la noble race des fiancés et l'éclat de leurs vertus.

Les nouveaux époux prirent enfin le chemin de leurs domaines. Au passage, le landgrave qui n'avait pas encore envoyé de présent de noces et qui craignait de voir son opposition

mise sur le compte de son avarice, leur fit porter par deux ambassadeurs une chaîne d'or massif, sans joyaux « car on trompait trop sur les pierreries ». Anne très touchée supplia son grand-père de ne jamais l'abandonner. Guillaume lui fit tenir en échange des chevaux, des chiens, des faucons, avec ses protestations les plus courtoises sur le prix qu'il attachait à son amitié.

On arrive enfin à Bréda où la nouvelle comtesse de Nassau est reçue en pompe. Elle est ravie «plus qu'une reine» de cette succession de fêtes qui contrastent si agréablement avec l'austère monotonie de la cour de Saxe. Son mari lui-même aide à sa transformation. Aux supplications de la Palatine, inquiète à juste titre du salut de sa nièce, il répond gaiement qu'il ne veut point de ces choses mélancoliques, qu'au lieu de Luther, il lui fera lire Amadis de Gaule et autres traités d'amour. Quant à coudre et tricoter, il aime mieux qu'elle apprenne à danser une gaillarde et autres exercices de courtoisie.

Encore s'il avait pu rester à Bréda pour suivre l'effet de ses conseils, il les aurait changés

à temps. Mais la politique l'appelait à Bruxelles et sa femme livrée à elle-même, sans aucun appui moral dans une cour oisive et de très libres manières, ne tarda pas à faire paraître les marques de son méchant naturel.

Si Guillaume avait compté sur la nouvelle princesse d'Orange pour le seconder dans sa conduite envers Marguerite de Parme il fut détrompé de prime abord. L'orgueilleuse Saxonne entendait bien prouver à cette seigneurie de hasard qu'elle n'était pas de moins bonne maison.

La présentation d'Anne à la cour fut un scandale. Le prince avait tâché par les flatteries les plus tendres de maintenir en bonne disposition celle qu'il appelait encore «sa petite Annette». On arrive au palais. La Gouvernante, prévenue contre elle à cause de sa religion et tout absorbée dans une partie d'échecs engagée avec Granvelle, la laisse attendre un instant. A ce manque d'égards inattendu, Anne se retourne vivement au milieu du groupe. «Sommes-nous donc venus ici pour nous «regarder comme des chiens de faïence»,

s'écrie-t-elle à haute voix et tournant les talons, elle sort.

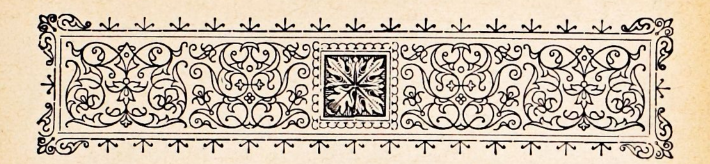
Une question de préséance la brouilla peu après avec la comtesse d'Egmont, la douce et vaillante Sabine de Bavière, qu'elle aurait dû ménager au moins par considération pour son mari.

Dépensière à l'excès, elle aurait regardé comme indigne d'elle de veiller à l'ordonnance de sa maison. Par deux fois, la comtesse Juliane, sa belle-mère, dut venir rétablir l'équilibre domestique follement compromis par son gaspillage. L'adversité allait enfin lui servir de pierre de touche et révéler dans leur plus scandaleux éclat les vices qui fermentaient en elle depuis son enfance.



Anne de Saxe.

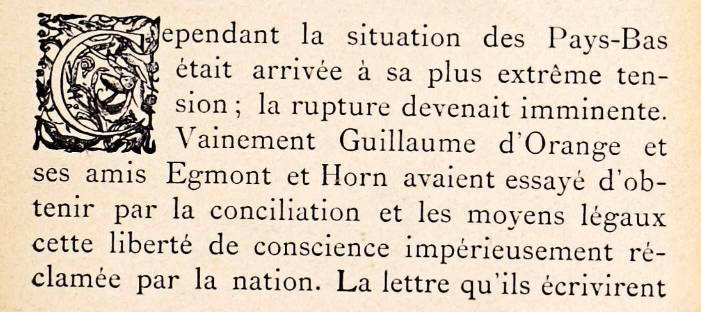
(Suite).



CHAPITRE III.

ANNE DE SAXE.

(Suite.)



Cependant la situation des Pays-Bas était arrivée à sa plus extrême tension ; la rupture devenait imminente. Vainement Guillaume d'Orange et ses amis Egmont et Horn avaient essayé d'obtenir par la conciliation et les moyens légaux cette liberté de conscience impérieusement réclamée par la nation. La lettre qu'ils écrivirent

à Philippe II pour lui dénoncer la tyrannie religieuse dont souffrait le pays, était restée sans autre résultat qu'un éloignement hypocrite de la personne de Granvelle, non de ses conseils. (1564—65).

En Espagne même, le duc d'Albe, conseiller favori du roi, se prononçait furieusement contre cette apparence de satisfaction donnée aux réclamations populaires. On n'avait usé à son gré que de trop de douceur : de là venait tout le mal, et la nécessité d'un autre régime.

Guillaume pressentit l'arrivée de ce nouveau gouverneur et, comme il se voyait le plus compromis par le rôle qu'il avait joué et par la crainte qu'il inspirait, il devança par la fuite le danger qui le menaçait. Sans prendre le temps de rassembler ce qu'il pouvait emporter de ses biens, il quitta Bruxelles et se réfugia à Dillembourg chez son frère, le comte Jean de Nassau. (1567).

Tenter une résistance était impossible à ce moment. Cette idée ne soufflait que dans le haut de la nation, chez les seigneurs, moins habitués que le menu peuple à supporter l'op-

pression. Le compromis de Bréda, l'association des Gueux ébauchée dans un festin à l'hôtel de Culembourg, ne comptaient guère que des nobles et parmi eux beaucoup d'écervelés perdus de dettes qui voyaient dans la révolte une occasion d'acquérir à bon compte de l'argent et de la popularité. Aussi le prince d'Orange qui encourageait sous main les confédérés parce qu'il fallait bien faire feu de tout, s'était-il gardé d'une adhésion directe.

A peine avait-il touché l'Allemagne que le duc d'Albe arrivait. Il amenait à sa suite une partie de cette belle infanterie espagnole organisée par Gonzalve de Cordoue et qui passait pour la première de l'Europe. Son premier acte fut d'instituer le Tribunal du Sang qui devait poursuivre et punir tout fauteur de troubles et tout hérétique, et faute du prince d'Orange, choisissait pour premières victimes les comtes de Horn et d'Egmont. Une sentence de confiscation était portée par contumace contre le fugitif.

La traîtreuse capture et l'assassinat juridique des deux amis du Prince, puis de son confident. Antoine van Straler, bourgmestre d'Anvers,

furent le signal d'un déchaînement de cruautés resté sans égal. Le 16 février 1568, un décret de l'inquisition espagnole mettait en accusation la nation tout entière, les protestants pour cause d'hérésie, les catholiques pour avoir laissé faire les protestants. Un peuple était condamné à mort d'un trait de plume.

Et l'exécution commença. Vargas, le bouffon sanguinaire, y apportait le plaisir passionné d'un chasseur. Les hérétiques traqués aux coins les plus reculés des provinces, s'enfuyaient par bandes vers l'Angleterre, chez la reine Elisabeth, vers les princes d'Allemagne. Dans les villes, la moitié des maisons étaient vides, le plat pays se dépeuplait à vue d'œil, le silence et l'abandon des ruines se faisaient sur cette joyeuse terre flamande.

Guillaume voyait arriver chaque jour auprès de lui quelque famille fugitive. Il entendait de leur bouche le lamentable récit des misères publiques : l'atrocité des supplices, les confiscations, le travail arrêté, le commerce anéanti, la faim et la rage dans les cœurs. Il pensa que le peuple avait assez souffert.

Une dernière tentative de conciliation fut faite par l'intermédiaire de Maximilien d'Allemagne. A la prière de Guillaume d'Orange, l'empereur envoyait à Madrid son propre frère, l'archiduc Charles, pour tacher d'obtenir aux Pays-Bas la liberté religieuse dont jouissaient les autres cercles de l'empire. Mais ses représentations furent reçues avec mépris.

L'hésitation n'était plus possible. Guillaume se déclare alors pour la révolte (1568). Il publie un éloquent manifeste non contre le suzerain, mais contre les abus de pouvoir de son ministre: fiction équivoque et nécessaire pour entraîner les consciences roidies, enténébrées par la longue servitude féodale. Il va combattre pour « la loi, le peuple, le roi ».

C'était assumer la responsabilité de la lutte la plus périlleuse et la plus inégale. Il y dévoue sa vie, sa fortune, son génie, présent partout, prêt à toutes les besognes, négociant avec les princes luthériens d'Allemagne pour obtenir leur appui, s'abouchant avec les colonels de reîtres mercenaires, formant au métier des armes ses compagnons fugitifs. Tout concourt à l'ébranler. Le prélude de la campagne, cette

pointe hardie poussée par le comte Louis de Nassau en plein cœur des Pays-Bas, après la victoire de Heiligerlee, se termine dans la déroute de Jemmingen.

Le prince sait la force de l'armée espagnole, une armée de vétérans rompus à la discipline et à la pratique de la guerre, commandée par Albe, Mondragon, Romero, d'Avila, secondée par les plus fameux ingénieurs du siècle, Serbelloni et Pacheco. Il ne peut leur opposer qu'une troupe de hasard, recrutée en grande partie par l'argent et prête à se défaire au moindre retard de solde. Ses alliés allemands ne sont prodigues que de conseils. Ses compatriotes sont courbés par la terreur et n'oseront venir à lui qu'une fois le succès décidé!

La première campagne du Taciturne, une poursuite acharnée et désastreuse après le duc d'Albe qui fuit pour l'attirer le plus loin possible et le détruire par la dispersion, ne lui laisse plus aucune illusion. Battu sur terre, il prend la mer, la vraie patrie du Hollandais. Les Gueux se font corsaires. Ils enlèvent Brielle, Flessingue; Rotterdam se donne à eux. A peine la Zélande est-elle conquise que Mons

est perdu, puis la Flandre. Il faut lutter contre ses partisans mêmes, les La Marck, les Sonoy, dompter leur férocité coupable ou maladroite, leur ambition, leur jalousie. Et plus encore que ces alternatives de crainte et d'espoir, le doute sur l'utilité de la tâche, qui renaît à chaque ville reprise par l'ennemi, Zutphen, Nærdam, Harlem, au lamentable récit des vengeances espagnoles (1572).

Pendant que la vie de Guillaume d'Orange s'absorbait dans une lutte qui entraînait après elle le sort de tout un pays, Anne de Saxe avait dû se retirer à Dillembourg. Obligée de vivre ainsi chez les parents de son mari, de réduire ses dépenses, de compromettre sa fortune pour les frais de la guerre, sa nature basse et mauvaise prenait le dessus. Il semble que l'agitation passionnée qui soulevait tous les cœurs n'ait eu aucune prise sur cette âme vulgaire.

Ni le pays ni le prince ne l'inquiètent. Tandis que son mari acceptait sans hésiter les mille privations de sa nouvelle existence et « faisait « gaiement des besognes dont ses palefreniers « n'auraient point voulu », elle se lamente après

ses belles robes qui sont restées à Breda. Malade d'ailleurs, sur le point de mettre au monde un enfant, son humeur s'aigrit chaque jour. L'indifférence conjugale tourne au mépris. « Un « petit comte de Nassau qui aurait pu être son « domestique, devait être assez flatté de son « alliance pour lui passer ses caprices ».

Si les termes sont contestés, le sentiment qui les inspirait et la conduite qui en résulta ne sont plus à discuter. C'était au point « qu'elle « ne se pouvait contenir d'œillader ses amou- « reux en présence même de son mari ». Pontus-Payen, le bon magistrat catholique, ne s'en tient pas d'aise. Les brocarts pleuvent sur le prince. Nul n'ignore ses infortunes conjugales et ne se prive d'en plaisanter. Encore un peu, le héros tournerait à la caricature.

Pour blesser son mari dans tous ses sentiments, elle a même imaginé de passer à la religion catholique. Marguerite de Parme l'y avait déjà encouragée par une lettre affectueuse. Mais l'humeur inquiète qui avait si souvent paru dans Maurice de Saxe emporte sa fille d'un autre côté. Elle ne veut plus rester à Dillembourg où son beau-frère, le comte Jean, et

sa patriarcale famille ne peuvent s'indigner assez de sa conduite.

L'idée lui vient de retourner aux Pays-Bas, soit pour y sauver les débris de sa fortune, « pour y chercher ses beaux meubles » dit-elle, soit peut-être pour passer à l'ennemi, en haine du prince. Elle envoie même un Hessois, Riedesel, en ambassade à son grand-père pour lui faire approuver ce projet. La comtesse d'Egmont, redevenue son amie dans le malheur, parvient à grand'peine à l'en dissuader.

Une première fois, elle se sauve à Cologne d'où son mari ne parvient à la faire revenir qu'avec la plus grande difficulté. « Comment « voulez-vous que je parte», lui écrit-elle délibérément? « Je suis sans argent et vous ne « pouvez m'en envoyer. Vous me conseillez de « laisser ma colère à Cologne; je n'en ai ja-« mais eue. Si à cette entrevue j'étais exposée « à entendre les mêmes injures que de coutume, « elles ne serviraient qu'à aigrir davantage mon « ressentiment ».

Elle s'y enfuit de nouveau en 1568, pendant une absence de son mari. Désormais cette âme

désemparée ne connaît plus de frein. Elle affiche ouvertement ses passions. Elle s'entoure d'une cour de gens de bas-étage, un Rubens, un docteur Bets qui l'entraînent dans d'interminables et absurdes procès, mettent le désordre dans ses affaires autant que dans son esprit.

Cependant il fallait vivre. Alors commencent entre Anne de Saxe, sa famille et celle de son mari, d'âpres et mesquines discussions d'argent d'où chacun sort amoindri et où elle perd jusqu'à son orgueil. Anne s'adressait à la fois à son oncle et à son grand-père pour la secourir.

Auguste de Saxe, très perplexe, puisqu'il était l'auteur du mariage, partagé entre ses sentiments naturels qui le portent à défendre sa nièce et son bon sens qui ne lui permet guère de s'illusionner sur la légitimité de cette défense, envoie enfin un de ses gentilshommes, Volkmar von Berlepsch, s'enquérir tour à tour auprès des deux époux et tâcher de les réunir.

Anne se répandit en plaintes aigres et de nature peu relevée. Elle ne pouvait admettre cette guerre où s'était engagé son mari et où

s'engouffrait leur fortune. Depuis deux ans, elle n'avait reçu que 260 couronnes. Ses bijoux, sa vaisselle d'argent étaient restés chez Jean de Nassau qui les avait mis en gage. Certes, elle eût consenti à rester avec son époux à condition qu'il tînt état de noble homme, mais « quant à vivre de vent et à manger ses pieds « et ses mains, cela n'était pas possible ».

D'ailleurs, dans huit jours, son fils allait naître et elle n'avait encore, prétendait-elle, ni berceau ni layette. Gérard Koch, leur banquier d'Anvers auquel Guillaume devait plus de 30,000 florins, refusait de lui rien prêter. Retourner à Dillembourg, elle n'y consentirait pour rien au monde. Il n'y avait là ni garde-malade, ni médecin, ni pharmacien. A Cologne, elle trouvait en outre une société de nobles néerlandais qui lui tenaient compagnie avec leurs femmes et qui étaient plus agréables pour une personne dans son état qu'une belle-mère et des belles-sœurs qui la détestent, qui la laissent des journées entières seule et ne lui offrant pas même « le plus petit verre de bière « ou de vin ».

Elle souffrirait la mort plutôt que de recom-

mencer une telle vie. Pourquoi ne la laissait-on pas aller aux Pays-Bas ? Sa foi n'y courrait aucun danger, son contrat ne portait-il pas qu'on lui bâtirait le château de Dietz ? Comment cette condition n'était-elle pas exécutée ?

Berlepsch, chargé de ce réquisitoire, se rendit à Dillembourg. Jean de Nassau lui répliqua qu'il recevrait la fugitive chez lui tant qu'elle voudrait, mais qu'on ne pouvait la faire vivre princièrement, n'étant guère dans une situation de princes. On avait déjà beaucoup dépensé pour elle et pour son mari; ils avaient une suite de 200 personnes; les voitures seules avaient coûté plus de 5000 florins. Il était donc impossible de faire de nouvelles dépenses pour ce bâtiment de Dietz.

Si la princesse refusait absolument de venir à Dillembourg, elle n'avait qu'à aller à Freudemberg, une de leurs maisons, sans toutefois y amener tant de monde. Les 43 domestiques qu'elle entretenait, si frugalement qu'elle le prétendît et que Berlepsch l'eût constaté, n'étaient point nécessaires. Il y avait surtout un intendant beaucoup trop jeune et joli garçon pour aller à l'économie.

Devant ces trop justes reproches, l'électeur ne pouvait que commander à sa nièce de rentrer à Dillembourg: l'injonction n'eut aucun succès.

Anne de plus en plus gênée dans ses affaires, charge alors son docteur Bets de s'entendre avec ses parents pour réclamer à la cour de Maximilien et en Espagne les biens que le duc d'Albe lui a confisqués. On venait de proclamer aux Pays-Bas un édit d'adoucissement qui rendait aux veuves la fortune de leurs maris. Le prince d'Orange étant mort civilement, Anne avait droit à son douaire. Mais la cupidité du duc d'Albe ne pouvait admettre une si complaisante fiction. Il répondit durement qu'elle-même était une rebelle, ayant mis ses bijoux en gage pour soutenir les révoltés et les ayant reçus à sa table. N'avait-elle pas surpris en personne la ville de Karpen pour y enlever du bois et du fourrage?

L'argent donné à Bets s'épuisait. Elle entame alors un procès direct avec le roi d'Espagne. Elle est vraiment aux abois. Il ne s'agit plus de son douaire, de ses bijoux, elle mendie seulement quelque argent de secours. Sa malheu-

reuse imagination s'emploie à varier à l'infini ce thème unique. « Pour l'entretien de ma « pauvre petite cour... » « Pour procurer quel- « ques petites jouissances à mes pauvres en- « fants ». « Pour le prédicateur qui, par ses « pieuses exhortations, m'aide à porter ma « croix ».

L'oncle et le grand-père se rejettent mutuellement le malheur de leur nièce et l'obligation de la soutenir. Aussi sont-ils plus prodigues de conseils que d'argent. Il est vrai que la charge est lourde et qu'il n'en faut attendre aucune compensation. Aussitôt l'argent reçu, il est dévoré par l'entourage. On voit la princesse faire un procès à un docteur Jacob Schwartz pour abus de blancs-seings qu'elle lui avait donnés : c'était en tout le même désordre.

En 1570, elle est à Cassel, puis à Siegen, puis elle revient à Cologne. Ces épreuves l'endurcissent dans la haine et dans le mal jusqu'aux pires extravagances. Ses parents sont réduits à lui envoyer des vivres en nature, elle les reçoit avec mépris, se plaint de la dureté des poulets. Sabine, femme du landgrave,

qui est allée la trouver pour ranimer quelque étincelle dans sa conscience et lui faire rompre sa triste société, ne peut que gémir sur son ingratitude et ses exigences.

Le dénuement et l'humiliation où elle se sent tombée, achèvent d'affoler cette pauvre tête. Elle tombe aux derniers excès « buvant « plusieurs litres de vin et de bière par jour », maltraitant si fort ses serviteurs qu'aucun ne peut plus l'approcher. Elle jette par terre les mets qu'on lui présente et dans son ivresse menace de se jeter elle-même par la fenêtre.

Le scandale devenait intolérable. L'honnête Jean de Nassau se décide alors à une accusation publique qui permettra de rompre une pareille union. Il fait arrêter Jean Rubens, complice d'Anne de Saxe, l'enferme, l'oblige aux aveux. Anne essaye d'abord de nier et trouve dans son imagination des accents d'un pathétique qui paraît sorti du cœur : « Depuis dix ans que votre frère me connaît, s'écrie-t-elle, il n'aurait pas dû ajouter foi à de pareilles calomnies. Vous me dites que Rubens a fait des aveux, il en a menti. Je prends Dieu à témoin que je n'ai jamais manqué à mes de-

voirs. S'il a fait des aveux, c'est uniquement par crainte de la torture, car il est lâche. Je saurai bien me justifier et mes enfants n'auront pas à rougir de moi.»

Mais Rubens lui écrit qu'il a avoué. Elle se décide alors à faire comme lui : « Dieu lui a « fait la grâce de confesser le grand péché que « nous avons commis ensemble. Le nier plus « longtemps eût été la damnation de nos âmes. « Je le confesse donc devant Dieu et devant « les hommes. Mon époux dont le cœur est si « généreux voudra bien me le pardonner ».

Le landgrave, par un dernier effort de bonté, essaye de disculper la malheureuse en rejetant sans trop d'injustice une partie des torts sur le Prince. « On lui avait donné une femme « vertueuse. Que n'a-t-il su se préserver lui-« même de tout reproche ? » D'ailleurs, ajoute-t-il avec cette prudence bourgeoise qui fait le fond de sa nature, cela donnera fort à penser aux gens.

Auguste de Saxe était doublement embarrassé de cette situation, car un nouveau malheur domestique venait de l'atteindre. Sa sœur

Sidonie, mariée malgré ses prières au sauvage et débauché duc de Brunswick, après une séparation de plusieurs années, se voyait intenter tout à coup par cet époux indigne un procès dont l'odieux n'avait d'égal que l'absurde. Elle avait dû se purger par serment devant l'empereur des incantations et empoisonnements qui lui étaient imputés et revenir dans les domaines de son frère, au couvent de Weissenfels, où elle mourut bientôt.

Il ne restait plus qu'à enfermer la malheureuse Anne de Saxe. Le landgrave aurait voulu qu'on la gardât à Dillembourg, mais Guillaume d'Orange était peu soucieux de la savoir si près. Il discute froidement la question, tandis que Volkmar von Berlepsch qui avait déjà servi d'intermédiaire, se charge d'amener la prisonnière.

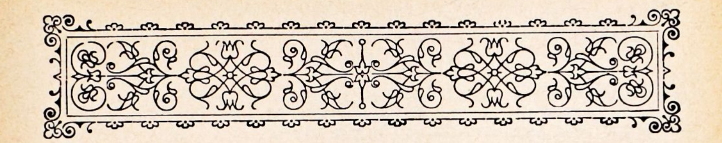
La scène dut être brutale. Anne jurait qu'elle voulait aller à Spire prouver son innocence devant l'empereur. Elle saisit un couteau, essaya de se tuer, on la désarma. Elle fut enfin conduite au château de Beilstein qui devait lui servir de prison. Après un véritable drame

de barricade et d'enlèvement, elle fut transférée à Dresde où on décida de l'emmurer.

Ainsi séparée du reste des humains comme une bête fauve, dans une niche grillée d'où elle recevait ses aliments et les exhortations du pasteur « qui devait préserver son âme du « désespoir et de la damnation », elle traîna jusqu'en 1575 une existence plus affreuse que la mort. Ensevelie sans pompe, sans monument, son cadavre ne reposa même pas dans la tombe de ses aïeux et ses enfants ne surent pas comment avait fini leur mère.



Charlotte de Bourbon.



CHAPITRE IV.

CHARLOTTE DE BOURBON.

a démence de la malheureuse Anne de Saxe avait été hâtée dans les derniers temps par une nouvelle propre à lui enlever tout espoir : le mariage de Guillaume d'Orange avec Charlotte de Bourbon.

Si jamais on était tenté de croire aux unions prédestinées, nul exemple ne pourrait être

mieux choisi. Le plus étrange concours de circonstances pouvait seul amener cette union d'une abbesse française et d'un huguenot allemand dont la femme vivait encore.

Charlotte de Bourbon que les aventures de sa destinée amenaient en 1575 à la cour de l'électeur palatin, était fille de François de Montpensier, de la branche cadette des Bourbons. La branche aînée était alors représentée par le roi de Navarre.

Descendant de St-Louis, le duc de Montpensier «s'efforçait fort à l'imiter et à se façon-«ner à ses bonnes et saintes mœurs et à ses «belles dévotions. Bien qu'il fût homme comme «un autre, il vivait plus saintement que le commun». A St-Denis, à Jarnac, il avait montré un zèle louable pour le maintien de la vraie religion. Nul ne mettait plus que lui de vivacité à diriger les prisonniers protestants vers son cordelier Babelot qui ne s'attardait pas non plus à l'interrogatoire et ne montrait pas moins d'ardeur à les diriger vers l'autre monde.

Sa première femme, la mère de Charlotte, était cette spirituelle Jacqueline de Longwie que Guillaume avait admirée jadis à la cour

de France. Fort amie de la reine Catherine, avisée, mais ferme dans sa prudence, elle haïssait la dévotion violente des Guises et conseilla le choix de l'Hospital comme chancelier, à la reine-mère.

Sa tolérance, faite surtout d'habileté, ne l'empêchait pas de se conformer pour sa maison aux plus exactes traditions du catholicisme. Ainsi, sa famille étant nombreuse, pour favoriser l'établissement du fils et des deux filles aînées, les trois autres furent envoyées au couvent.

De ce nombre était Charlotte, née vers 1546 et qui fut mise toute jeune chez sa tante, Louise de Longwie, abbesse de Jouarre; elle devait en hériter le titre et les fonctions. On n'attendit même pas l'âge canonique pour l'en revêtir. Dès 1559, la cérémonie eut lieu en présence d'un envoyé du duc et de Ruzé, depuis évêque d'Angers.

Charlotte avait alors treize ans. Au même âge, son amie Jeanne d'Albret, obligée par le roi François Ier d'épouser le duc de Clèves, se faisait traîner de force à l'autel, portée à bras

le corps par le connétable de Montmorency. Charlotte n'avait pas cette nature virile. Plus tendre et plus timide, mais sentant déjà la gravité des fonctions qu'on lui imposait et sa répulsion à les remplir, elle fut saisie d'une fièvre ardente qui mit ses jours en danger.

Sa mère mourut deux ans après. Charlotte paraît avoir été blessée de son indifférence plus encore que de la dureté paternelle. François de Montpensier se remaria presque aussitôt avec Catherine de Lorraine, sœur des Guises.

Cette nouvelle union avec une jeune fille de dix-huit ans, intrigante et fanatique à l'égal de tous les membres de sa famille, ne pouvait que désoler les enfants du premier mariage. Elle réjouit fort, en revanche, les courtisans. Le cardinal de Guise, oncle de la mariée, en écrit une lettre toute joyeuse au duc de Nemours. «Jamais il n'y eut de meilleur mariage sauf «l'effet. Notre amoureux est le plus fâcheux «qu'il est possible. Je voudrais que vous fussiez «ici pour en rire un peu, car telles noces n'ont «accoutumé de se passer sans qu'il en arrive «quelque bon conte.»

Cet évènement n'avait pu que contribuer à l'éloignement de Charlotte pour la religion qu'elle était contrainte de professer. L'abbesse du Paraclet, sa tante, qui l'aimait tendrement et qui s'était convertie en secret à la Réforme, acheva de la troubler en lui envoyant un ministre protestant, d'Averly, grand ami de l'amiral.

Le relâchement des règles canoniques était à son comble pendant cette période désordonnée des guerres de religion. La clôture des monastères n'existait plus qu'en théorie. Quelques-uns en profitaient pour se livrer aux scandales des plaisirs mondains ou d'un mysticisme maladif. Très différente en cela de l'abbesse de Maubuisson, l'abbesse de Jouarre ne profita de cette liberté que pour recevoir les instructions religieuses de d'Averly et se convertir à la foi nouvelle. C'est probablement sous son inspiration qu'elle écrivit et fit attester par ses religieuses, en 1565, une protestation contre les vœux qu'on l'avait forcée de prononcer.

Nature tendre et vraiment femme, Charlotte de Bourbon sentit dans la Réforme un rappel aux saines lois de la nature que l'ascétisme et

le célibat du moyen-âge s'efforçaient en vain d'étouffer. Un nouvel arrivant vint achever la ruine de ses anciennes croyances.

A la suite de leur premier échec dans les Pays-Bas, Guillaume d'Orange et son frère Louis étaient passés en France; ils venaient réclamer secours à leurs coreligionnaires.

Louis de Nassau, le plus jeune, était un brillant cavalier. Il plut dans l'entourage de Coligny par les défauts mêmes qui lui nuisaient en Hollande: sa valeur instinctive et sa vivacité primesautière. Brantôme en fait l'éloge en plusieurs endroits. «Sa figure est charmante, ses «cheveux sont bruns, il les porte très courts; «sa barbe est taillée en pointe, ses yeux sont «vifs, sa tournure distinguée. Il y a en lui tout «à la fois du soldat et du capitaine. Dans la «vie privée, il est d'humeur douce et enjouée.»

Louis de Nassau vint souvent à Jouarre, avec Téligny, gendre de l'amiral, qui servait de messager entre l'abbesse et son amie Jeanne d'Albret. Prétendre que Charlotte de Bourbon fut émue par le passage de ce séduisant gentilhomme, serait hasardeux; nulle preuve n'est

possible en la matière. Toujours est-il que de cette époque date son projet ouvert de renoncer à la vie du cloître.

Elle s'en ouvrit d'abord à la reine de Navarre. Celle-ci était fort occupée de sa paix avec la cour: on lui proposait de marier son fils à la sœur du roi, Marguerite. Aussi ne trouve-t-elle pas l'idée opportune. Elle lui recommande surtout d'user de prudence, d'aller d'abord chez sa sœur de Bouillon «et si vous avez «besoin que j'en écrive au seigneur dont il est «question, vous me le manderez et je dresserai «votre voyage par lettres». Elle traça effectivement son itinéraire, à Bouillon d'abord, puis en Béarn, enfin chez l'électeur palatin, Frédéric III, le protecteur attitré du protestantisme en Allemagne.

Le départ de Charlotte eut tous les dehors d'une aventure de roman. Un soir d'hiver, sous prétexte d'aller au Paraclet avec deux de ses compagnes, elle sortit du couvent. D'Averly l'attendait à la porte avec des chevaux. Les trois jeunes femmes y montèrent et après une course accidentée dans la nuit, la fugitive arrivait enfin chez sa sœur, Françoise de Bouillon.

Celle-ci était déjà convertie à moitié au protestantisme. Elle accueillit favorablement le transfuge et s'efforça de la protéger contre les suppositions injurieuses qu'une pareille évasion ne manqua pas de soulever.

Le lendemain, la nouvelle s'était répandue en traînée de poudre jusque chez le duc de Montpensier.

«Sa fille était partie avec plusieurs de ses «compagnes, emportant avec elle les reliques et «les joyaux du couvent et une très forte somme», écrit Moryson à lord Burleigh.

La duchesse de Nemours, mère de la duchesse de Montpensier, racontait complaisamment qu'elle s'était sauvée avec un archer de la garde qu'elle avait dessein d'éprouver.

Le duc de Montpensier, de plus en plus inféodé aux Guises, entra dans une grande fureur. Il se répandit en démarches auprès de la cour pour réintégrer la fugitive. Mais l'information secrète qu'il entreprit à l'abbaye n'aboutit qu'à faire témoigner par six des plus vénérables religieuses que les vœux de sa fille

avaient été forcés et qu'on ne pouvait les tenir bons. Au monastère même, où Charlotte n'avait pas été la seule victime de l'orgueil familial, on applaudissait en secret son heureuse fuite. C'était pour les timides une façon de protester.

Frédéric III, chez qui l'abbesse venait de recevoir un asile, avertit loyalement le duc de l'arrivée de sa fille et s'efforça d'adoucir son courroux.

Charlotte devait rester trois ans à Heidelberg, sombre et glorieux château, cour austère où elle pouvait conserver sa robe monacale, en faisant profession de calvinisme. Ces trois années s'employèrent vainement à fléchir la colère paternelle. Jeanne d'Albret fit une tentative au moment de la paix de St-Germain.

«J'ai montré à la reine-mère la dernière lettre «du comte palatin et j'ai ajouté tout ce que «j'ai pensé pour vous servir. Vous avez beau«coup de gens qui ont pitié de vous, mais peu «osent parler pour l'aigreur en quoi est Mr de «Montpensier.»

Plus tard, Elisabeth d'Angleterre intercéda par son ambassadeur, le docteur Dale. Mais

Catherine de Medicis n'était pas femme à se compromettre. «Son père est toujours très «courroucé contre elle ; il serait mécontent si «je l'assistais ouvertement ; je ne puis m'occuper «d'elle qu'en secret.»

Sur ces entrefaites arrivait la St-Barthélemy. Louis de Nassau tombait bientôt sur le champ désolé de Mookerheyd. Charlotte se trouve donc seule, à vingt-six ans, mangeant le pain de l'étranger, dans une situation fausse et qui refroidit à la longue le zèle de ses meilleurs amis.

C'est alors que le Taciturne arrive à Heidelberg. Il a quarante-deux ans, il est chauve, fatigué, avec la séduction toujours jeune de sa parole et du génie malheureux. Sous le coup de sa récente défaite, déçu dans ses plus sûres combinaisons par la brutale surprise de la St-Barthelemy, lassé d'agir pour un peuple toujours prêt à l'abandonner, il n'aspire plus qu'au repos, il est mûr pour la tendresse.

Une fois, il avait entrevu à Heidelberg la jeune abbesse dans tout l'éclat d'une opulente beauté. L'impression qu'il en avait reçue lui

avait semblé plus douce encore par le souvenir du démon conjugal auquel il était encore attaché. Tant que Louis de Nassau avait vécu, il était resté silencieux. Son frère mort, il pouvait donner cours à ses sentiments. Charlotte accepta par raison, par estime, par souvenir peut-être de celui qui n'était plus, bientôt par amour.

Les difficultés étaient grandes pour arriver à cette union : en tête, Anne de Saxe qui vivait encore, si cachée que fût sa vie. Guillaume pouvait bien la faire passer pour morte au public. Devant un acte officiel, le doute n'était plus possible.

Pour établir ses droits au divorce, il envoie à l'électeur palatin copie des procédures qui témoignent de la culpabilité de sa femme et qu'il n'a pas poursuivies «jugeant inutile de «publier son méfait à son de trompe», puisqu'il a trouvé le moyen plus simple de la supprimer.

Ainsi la responsabilité de l'électeur était mise à couvert. Charlotte en reçut un double destiné à calmer ses scrupules sur la légitimité de son mariage.

Il y avait aussi la crainte de mécontenter les parents d'Anne de Saxe. Jean de Nassau dont l'humeur prudente se trouvait mise en déroute par ce coup de passion inattendu, ne cessait de se récrier. «Ne précipitez donc rien. Dans «ces temps de trouble, il nous est bien néces- «saire d'être dans de bons termes avec les «maisons de Saxe et de Hesse, favorisées toutes «deux par l'empereur.»

Il avait aussi de vives craintes pour le remboursement de la dot qu'ils auraient pu exiger et qui aurait mis la maison de Nassau dans la situation la plus critique. Mais Guillaume se montrait aussi résolu à passer par-dessus toutes les questions d'intérêt qu'il l'avait été à tout leur soumettre dans son précédent mariage.

Il pressait les démarches avec une activité fiévreuse, à tel point que Marnyx, son envoyé à Heidelberg, ayant dû s'absenter un moment, il envoie aussitôt son beau-frère, le comte de Hohenlohe, pour le remplacer.

Le 7 Juin 1575, le contrat est dressé. Cinq ministres des plus respectables, après avoir pris connaissance des procédures, déclarent

«qu'il ne faut nullement douter de l'adultère «commis, d'où il s'ensuit que Mgr le Prince «est libre de s'allier à une autre par mariage, «selon le droit divin et humain, et que celle «qu'il épousera sera devant Dieu et devant les «hommes sa femme légitime».

Le pasteur Taffin bénit le mariage et Marnyx, amène enfin la jeune femme à Brielle où l'attendait son époux.

Le mariage avait été vite conclu. La rumeur qu'il souleva fut plus lente à s'apaiser. Il y eut d'abord à soutenir l'indignation de la famille de Saxe. Le landgrave ne dissimulait pas sa fureur contre «ce pédant de Marnyx qui avait négocié l'affaire». Il craignait qu'en épousant «une Française et une défroquée sur «le compte de laquelle couraient tant de soup-«çons, le prince d'Orange n'ait sauté de la «poële à frire dans le feu » L'électeur, outré, fait publier d'injurieux manifestes. L'opinion s'accorde à leur donner raison.

«Pourquoi n'a-t-il pas attendu la mort d'Anne? «La bonne abbesse n'est-elle pas assez décriée «pour le scandale de ses aventures? Louis de

«Nassau et Jean-Casimir n'avaient-ils pas réussi «tous deux aisément à lui plaire ?» écrit Morillon.

Casimir, un ami de Guillaume, ne peut s'empêcher de lui mander. «J'ai répondu à «ceux qui parlaient de vous diversement que «vous m'aviez fait connaître les motifs qui vous «déterminaient à ce mariage mais sans parve- «nir à les convaincre. Ce que l'on vous reproche, «c'est d'avoir fait le premier un accroc à votre «précédent mariage.»

Enfin l'électeur palatin, effrayé par la désapprobation unanime, déclare qu'il ne s'est mêlé de rien et que Marnyx a tout fait.

Guillaume n'en persiste pas moins dans son amour. «Depuis que Dieu m'a donné l'enten- «dement, écrit-il à son frère, mon intention a «toujours tendu à ne me soucier ni de paroles «ni de menaces en choses que je pense faire «en bonne et entière confiance.»

Seule, la famille de Charlotte de Bourbon accueillit favorablement ce mariage. Il lui créait une situation plus régulière et mettait fin au

scandale social causé par sa fuite. Une sœur de Charlotte, Anne, veuve du duc de Nevers, venait de mourir protestante. Louise, abbesse de Jouarre, son autre sœur, fut la première à lui écrire une lettre tout heureuse de cette nouvelle. Le prince-dauphin, son frère, y applaudit et le duc lui-même ne put cacher sa satisfaction. Quant à la famille de Guillaume, malgré sa résistance antérieure, elle était trop attachée au chef de la maison et de trop bon sens pour ne pas comprendre que le mieux maintenant était de soutenir la jeune femme et de la louer envers et contre tous.

Etre la femme d'un grand homme n'est point une tâche si aisée qu'on pense. Charlotte l'accepta sans restrictions et la remplit sans défaillances. L'admiration croissante qu'elle éprouvait pour son mari devait en faire d'ailleurs son plus cher devoir.

C'était pourtant une dure existence qui l'attendait au lendemain même de son mariage. Elevée dans un cloître, à l'ombre de la vie, elle se trouvait jetée tout d'un coup dans les hasards de la plus périlleuse aventure.

Rien n'était plus incertain à ce moment que la destinée du Taciturne. Après le départ du duc d'Albe et sous son remplaçant, don Luis de Requesens, il y avait eu un moment de détente aux Pays-Bas. Non que l'accord fût près de se produire. Mais Philippe II ayant échoué par la violence, essayait de reprendre pied par une feinte douceur. Les édits ralentissaient leur rigueur sans être supprimée ; la guerre se faisait plus humaine. Le caractère modéré du nouveau gouverneur favorisait cette accalmie où chacun pouvait compter ses pertes et se remettre à préparer l'avenir. Ces sept années de guerre incessante et furieuse avaient réduit le pays à la dernière misère. Mais l'héroïsme des révoltés grandissait en raison de leurs sacrifices, ainsi qu'il parut au fameux siège de Leyde, en l'année 1574.

Trois Nassau étaient déjà tombés sur le champ de bataille : Adolphe, Henri, Louis, le bouillant et généreux cavalier qu'ensevelit la défaite de Mookerheyde.

Par un élan de reconnaissance envers leur chef si cruellement éprouvé, les provinces de Hollande, Zélande et Frise offrirent à Guillaume

le titre de stathouder. C'était ajouter au droit moral que l'avait mis à la tête de la révolte le titre qui légitimait dans la forme son autorité.

La mort de Requesens et les atrocités commises à Anvers par les Espagnols mutinés amenaient enfin un pas décisif. Les Etats provinciaux s'emparèrent chacun du gouvernement de leur province et la Pacification de Gand, fondée sur une tolérance religieuse réciproque, cimentait cette union du nord et du midi que le prince souhaitait si ardemment.

Tantôt à la tête d'une armée pour soutenir les versatiles provinces wallonnes, tantôt absorbé par les discussions méfiantes des Etats, le Taciturne n'avait plus de foyer.

La première année de son mariage, la nouvelle princesse d'Orange habite tour à tour la Brielle que l'arrivée des Espagnols l'oblige à quitter au plus vite, Liericksée où elle va rejoindre son mari qui fait le siège de cette place, Delft où naît sa fille aînée, Louise-Julienne, le 30 mars 1576.

Mal remise encore, elle s'apprête à passer la mer pour regagner Middelbourg où naît sa

seconde fille (6 Mars 1577). Toute sa vie désormais se passe en courses, errante et soucieuse à travers les Pays-Bas, le plus souvent sans avoir même pour la réconforter la présence de son époux.

En ces quelques années, sa correspondance avec le prince emplirait des volumes, sur une note unique de tendre dévouement.

«Monseigneur, je voudrais vous savoir de «retour à Anvers et ne suis guère à mon repos «jusques à ce que j'entende l'occasion de votre «soudain partement et s'il est vrai que don «Juan soit soutenu de Monseigneur de Guise. «Au reste, Monseigneur, je vous supplie de «prendre meilleur soin de votre santé que «vous ne faites ces jours-ci, car de là dépend «la mienne et après Dieu, tout mon heur. . .

« . . . Vos filles grandes et petites se portent «bien et moi aussi moyennement.

«Votre très humble et très obéissante femme «tant que vivra.

«Charlotte de Bourbon.»

Certes l'affection du Taciturne pour sa femme n'avait point diminué. Mais repris par la politique, il s'y donnait tout entier. Ses réponses n'étaient pas toujours au diapason d'une aussi touchante sollicitude.

«Ma femme, ma mie,

«Lauda est arrivé ce matin environ les neuf «heures et m'a apporté vos lettres et celle de «Monsieur mon frère et de Monsieur de Ste «Aldegonde. Et comme celles de Monsieur de «Ste Aldegonde étaient d'importance, je lui ai «incontinent fait réponse et l'ai prié vouloir «faire mes excuses tant vers mon dit frère que «vous si ne vous ai répondu.»

Mais le prince n'avait pas besoin de s'excuser. Tremblante à chaque séparation sur l'incertitude de ses jours, recevant le contre-coup de tous ses soucis, aggravé par une sensibilité de femme, on sent dans toutes ses lettres l'écho d'une tendresse aussi humble qu'alarmée.

«Monseigneur, je désirerais bien être assurée «que vous n'allez plus si souvent manger hors «de votre logis le soir, car on m'a dit que les

«bourgeois en ont été tout fâchés. Je vous «supplie, Monseigneur, prendre garde à ce qui «est de votre conservation.»

A peine ose-t-elle faire entendre son ardent désir de l'avoir auprès d'elle, en sûreté. «Tous «ceux à qui j'ai parlé m'ont dit que toutes les «villes de ce pays vous ont déjà prié de reve- «nir. Il leur semble que vous pourriez aussi «bien donner conseil d'ici que de plus près et «plus sûrement.»

Guillaume aurait pu craindre qu'après avoir accepté avec tant de bravoure les difficultés de son rôle, elle ne fut tentée de le dépasser. Des femmes gouvernaient alors l'Europe et paraissaient justifier leur ambition par leurs capacités politiques. L'esprit absolu et solitaire du prince n'eût pas aisément supporté cette intrusion dans les affaires. Charlotte de Bourbon, par goût autant que par respect pour les désirs de son mari, s'absorbe dans son rôle domestique.

Outre la difficulté de diriger une maison aussi importante et aussi malaisée dans ses finances que l'était alors celle du prince, elle

se trouvait encore chargée de l'éducation des enfants laissés par ses deux premières femmes.

L'aîné, Philippe de Buren, enlevé dès le début de la guerre à l'université de Louvain et envoyé en Espagne, y restait encore. Marie, sa sœur, était une jeune fille de vingt ans, douce et naïve comme avait dû l'être sa mère, ravie de ses nouvelles petites sœurs, occupée à les soigner en attendant qu'on la marie. Mais le jeune Maurice, fils d'Anne de Saxe, montrait avec une intelligence et une ardeur au travail surprenantes dans un si jeune âge, la froide opiniâtreté qu'il avait héritée de sa mère.

Les lettres de la princesse d'Orange à son mari sont pleines des détails qu'elle lui donne sur «tout le petit monde», la santé des enfants, le précepteur de Maurice, le logis qu'elle s'occupe «à nettoyer et faire raccoutrer». Encore est-elle honteuse d'attirer l'attention de son seigneur sur de pareilles misères. «Je vous «romps la tête, Monseigneur, de beaucoup de «petites choses, mais il est besoin de savoir «votre volonté.»

Autant Anne de Saxe mettait de perfidie

contrariante à gâter par ses éclats les visées politiques du Taciturne, autant Charlotte met de soumission tendre à se conduire comme il l'entend. Rien n'existe que par lui; elle ne se lasse pas de le répéter. Sa religion même lui est subordonnée.

«Monseigneur, depuis vous avoir écrit cette «après-dînée, j'ai pensé que j'avais oublié votre «volonté à savoir comme je dois me conduire «pour l'exercice de la religion à Bréda. Si «faut-il que y se fasse secrètement ou si j'en «pourrai user comme en ce lieu (Dordrecht). «Et encore que j'espère bien qu'à votre venue «la chose pourra être réglée et qu'il n'y aura «point de difficulté, si ai-je voulu vous en «écrire ce mot pour être tant mieux assurée de «votre intention laquelle je sais être bonne et «en priant Dieu de la vouloir bénir, je le sup-«plie vous donner, Monseigneur, une bien bonne «santé.»

Sa religion, qu'elle avait embrassée avec la conviction d'une âme simple et droite, était le seul point où sa belle confiance dans le prince pût ressentir quelque effarement. Aussi ose-t-elle y revenir plusieurs fois et son style, si

timide d'ordinaire, embarrassé d'incidentes et de circonlocutions, prend ici toute la fermeté de sa foi.

«Je désirerais fort savoir si les Etats ne «vous auront point permis quelque exercice de «la religion, soit secrètement soit autre, car je «ne vois point comment vous pourrez demeurer «plus longtemps sans cela. Je sais bien que «vous y pensez, mais le désir que j'ai que «Dieu fasse de plus en plus prospérer votre «labeur, me fait prendre la hardiesse de vous «dire ce mot.»

Mais quelle soumission pour se faire pardonner un pareil accès d'audace.

«Monseigneur, depuis la dépêche que je vous «fis hier, je suis demeurée en peine, craignant «que vous pensiez que je ne considère pas «assez les difficultés en quoi vous retrouvez à «présent et le travail et labeur que vous preniez à y remédier. Mais je vous puis assurer, «Monseigneur, que je n'ai point autre chose «plus en l'esprit que cela et que l'observation «de la Pacification me rompt bien la tête.»

On se croirait au temps de Griselidis.

Quelle fut maintenant l'influence de Charlotte de Bourbon sur l'esprit et les actes de son mari? La question devient plus difficile. La princesse n'avait ni le goût ni le sens de la politique. Non qu'elle fût exempte de finesse naturelle, ainsi qu'en témoigne sa jolie lettre sur Mme d'Aremberg, femme d'un de leurs plus acharnés ennemis.

«Et quant à ce que Mme d'Aremberg vous a «prié de m'assurer de sa part, de la bonne «affection et amitié qu'elle me porte, elle ne «pouvait trouver meilleur persuadeur pour me «le faire croire que vous, Monseigneur, dont «aussi je ne faudrai de m'en tenir pour assurée «aussi avant que vous en êtes persuadé de «votre part.»

Elle n'avait pas non plus renoncé systématiquement à toute intervention dans les affaires. La vigilance qu'elle met à signaler à son mari absent les faits qui se présentent, témoigne de l'intérêt qu'elle y prenait. «Un messager est arrivé ce jour aux Etats...» Quant à chercher ce que le messager pouvait bien venir dire, elle ne va pas si loin.

On voit par les lettres du prince qu'il la tenait au courant des évènements principaux. Marnyx écrit à Guillaume à propos de l'apologie dont il fut en grande partie le rédacteur. «J'ai su par lettres que avez écrites à Madame «ce qu'il convient de faire. . .»

Le zêle de la princesse s'employa surtout dans ces besognes obscures qui auraient mal à propos gêné le Taciturne. Elle est son recruteur de fonds, tâche ingrate s'il en fut. Le duc de Montpensier, la reine d'Angleterre avaient été les parrains de ses deux premières filles. Celles qui naquirent dans les cinq années suivantes furent tenues sur les fonds par les Etats provinciaux. Hollande, Zélande, Brabant, rivalisèrent pour témoigner leur attachement au prince, en donnant chacun à leur filleule, Catherine-Belgie, Flandrine, Charlotte-Brabantine, Emilie Antwerpienne, une rente de 2 à 3000 florins.

Mais cet accès d'enthousiasme n'était pas d'une exécution bien régulière, avec la dureté des temps et l'économie ordinaire des Néerlandais. On voit Charlotte réclamer à deux,

trois reprises, chaque année l'arriéré de ces rentes.

Par sa bonne grâce, elle s'employait aussi à gagner ou à retenir à la cause du prince les volontés hésitantes. A chaque instant, on la voit rappeler à son mari les remerciements qu'il doit et dont l'oubli pourrait éveiller des susceptibilités fâcheuses.

«Je voudrais bien savoir si vous aurez re-«mercié la reine d'Angleterre de tant de bons «offices qu'elle fait faire par son ambassadeur «à Bruxelles, ce que je prends la liberté de «vous ramentevoir.»

Une autre fois: «Je viens de penser aux «gentilshommes qui sont près de Monsieur «votre frère, qu'y me semble faudrait leur «donner quelque chose. S'il vous plaît que je «fasse faire en or votre portrait et le mien, «tout en une image ou à part, avec les de-«vises, vous me le manderez, et s'il faudrait «quelque petite chaîne pour les pendre et de «quelle valeur vous les voudrez avoir.»

Ou encore: «Monseigneur, on m'a fait pré-«sent de saucissons de Bruxelles que je vous

«envoie, à la charge, ajoute-t-elle plaisamment, «que vous n'en mangerez guère et ferez boire «les autres.»

Un autre genre d'intervention l'honore et ne fut pas sans influence sur les sentiments de son mari.

«Monseigneur, écrit-elle, les communautés de «Buys... m'ont priée de vous présenter leur «requête afin d'entendre bien amplement leur «désir, comme ils s'assurent de votre bonne «volonté à soulager le pauvre peuple. Ils m'ont «fait présent de deux pièces de toile dont j'ai «donné une à Mlle d'Orange, votre fille, afin «qu'elle s'emploie à intercéder avec moi pour «eux, comme à la vérité, je serais marrie «de recevoir ou retenir présent d'eux qu'ils «n'en sentissent quelque soulagement. Or leur «désir serait que Mr de Cruynenghem retirât «les chevaux de leurs villages déjà tant chargés «et foulés qu'ils n'ont plus moyen de soutenir «le faix. Je les ai assurés que vous ferez le «possible pour les gratifier.... comme aussi «je vous supplie très humblement vouloir faire «en ce qu'ils puissent sentir le fruit de mon

«intervention conjointe avec celle de Mademoi-
«selle votre fille.»

Aussi les préventions qui s'étaient élevées contre ce mariage dans la famille du prince se dissipaient-elles de jour en jour. La jeune Française se faisait admirer dans ce milieu rigide qui avait tant exaspéré l'humeur fantasque de sa devancière et qui gardait encore le souvenir scandalisé des éclats de conduite de la Saxonne.

Charlotte de Bourbon se sentait particulièrement attirée vers sa belle-mère, la comtesse Juliane, une femme digne des temps bibliques, qui vit autour d'elle 150 de ses petits-enfants et ne désespéra jamais de Dieu ni de son pays. Je suis une pauvre et misérable créature, écrivait-elle en apprenant la mort de son troisième fils ; je ne saurais être délivrée de ma douleur avant que le Bon-Dieu ne me retire de cette vallée de larmes ; j'espère et je prie de cœur que ce soit bientôt. Vous m'écrivez que rien n'arrive sans la volonté de Dieu, que par conséquent, il faut porter patiemment ce que Dieu nous envoie. Je sais tout cela et que c'est notre devoir, mais les hommes sont des hommes.

Elle ajoutait en s'adressant au Seigneur avec une exaltation lyrique qui semble garder un reflet de Déborah et de la mère des Machabées. «Tourne-toi vers moi et aie pitié de «moi. Donne ta force à ton serviteur et délivre «le fils de ta servante.»

De telles femmes n'aident-elles pas à comprendre la force morale du Taciturne au moment le plus pénible de sa tâche? Et le scepticisme religieux ou l'intérêt politique qui présidaient au début de son entreprise auraient-ils suffi à la soutenir?

Qu'on lise en les comparant les lettres du prince au commencement de la révolte et celles qui datent de la fin de sa vie, on est frappé du changement de ton: le langage a grandi comme l'âme.

Le comte Jean lui-même, ce patriarche pédant qui jadis avait tant combattu la nouvelle princesse d'Orange, lui rendait le plus beau témoignage. «C'est une précieuse consolation «et un grand soulagement pour mon frère que

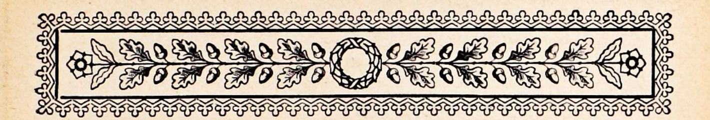
«Dieu lui ait donné une épouse si distinguée «par sa piété, sa vertu, sa haute intelligence «et parfaitement telle qu'il eût pu la désirer.»



Charlotte de Bourbon.

(Suite).

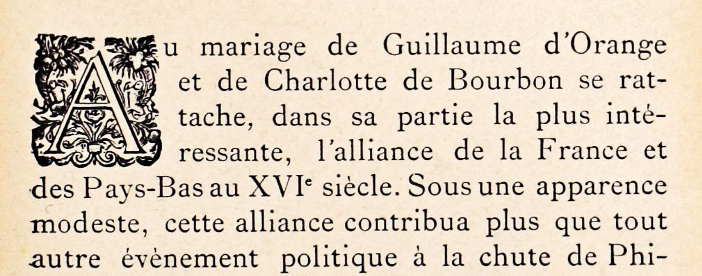
5



CHAPITRE V.

CHARLOTTE DE BOURBON.

(Suite.)



Au mariage de Guillaume d'Orange et de Charlotte de Bourbon se rattache, dans sa partie la plus intéressante, l'alliance de la France et des Pays-Bas au XVIe siècle. Sous une apparence modeste, cette alliance contribua plus que tout autre évènement politique à la chute de Phi-

lippe II ; elle faillit nous donner dès lors cette limite du Rhin que deux cents ans de guerre n'ont pu fixer depuis.

Un moment Guillaume d'Orange avait cru sa tâche remplie. En 1570, la Pacification de Gand unissait dans une tolérance religieuse réciproque les provinces bataves et wallonnes arrachées au joug espagnol. Le Prince dominait les Etats-Généraux composés en majeure partie de ses amis. La Hollande et la Zélande qui, par un revirement de fanatisme, avaient exigé l'exercice de la seule religion protestante, le reconnaissaient stathouder et lui étaient attachées par l'affection plus encore que par l'obéissance. Même l'arrivée de don Juan n'avait eu d'abord aucun effet fâcheux. Le nouveau gouverneur s'était vu obligé d'adhérer par l'édit de Marche-en-Fammène aux clauses de la Pacification de Gand.

En 1577, Guillaume accompagné de la princesse d'Orange, fit à Bruxelles une entrée triomphale. Le Wilhelmuslied jaillissait de toutes les poitrines ; les louanges de Charlotte de Bourbon se mêlaient à celles de son mari : un tel jour dut la payer de toutes ses peines.

Mais don Juan apportait avec la dissimulation commune aux hommes de son temps, le prestige de ses rares et séduisantes qualités : une bravoure chevaleresque dans le combat, un charme unique de manières et de langage dans les négociations, un désintéressement ou une ambition si chimériques que nul ne songeait à s'en effrayer.

D'autre part, le rôle prépondérant du Taciturne avait excité des jalousies sourdes parmi ceux que la naissance ou la fortune avaient créés ses égaux. L'envie, la cupidité, l'humeur méfiante et versatile des provinces wallonnes grossissaient chaque jour ce parti des malcontents dont le duc d'Arschot s'était fait le chef.

La surprise de Namur révéla toute la force qu'avait reprise le parti des Espagnols. La Confédération d'Arras d'une part, le traité d'Utrecht de l'autre, séparèrent à nouveau le nord et le midi. Réduit aux seules provinces bataves qui s'étaient épuisées déjà à soutenir le plus gros de l'effort dans les années précédentes, Guillaume ne voyait plus de salut possible sans le secours de l'étranger.

La communauté de race, la conformité des sentiments religieux et des instincts politiques, les alliances de famille du Taciturne, avaient de prime abord désigné l'Allemagne. Mais ce pays était plus prodigue de ses pensées que de ses actions.

Les presses de Francfort, de Hambourg avaient inondé les Flandres de traités de théologie, de pamphlets, de copies des chartes communales. Quant aux secours effectifs, le prince avait eu le loisir d'en apprécier la mollesse. Les reîtres allemands, recrutés à grand'peine, montraient d'ailleurs une rapacité méthodique, une exigence de solde et de nourriture qui les faisaient plus craindre que souhaiter. Un incident acheva d'en dégoûter le Prince. Les Etats-Généraux, sous l'influence des malcontents, poussés aussi par leur propre défiance, imaginèrent d'appeler comme gouverneur-général, l'archiduc Mathias, frère de l'empereur. Ce prince jouait en cadet le rôle de l'opposition.

Guillaume para le coup en se faisant nommer lieutenant-général du nouveau souverain. Il gardait ainsi l'autorité dont Mathias n'avait que l'apparence. La défaite de Gembloux mit fin à cette royauté d'aventure.

L'intervention de Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, n'eut d'autre effet que d'avancer les projets du Taciturne. D'eux-mêmes, les Etats-Généraux s'étaient mis en opposition formelle avec leur suzerain d'Espagne : ils étaient allés jusqu'à prétendre choisir leur gouvernant.

Il y avait encore l'Angleterre. La reine Elisabeth s'était déclarée protectrice de la Réforme. On s'en méfiait. En France, son intervention n'avait eu pour effet que d'entretenir habilement la guerre civile et d'affaiblir ainsi un pays qu'elle redoutait. Pour les Pays-Bas, on l'avait vue offrir un asile aux bannis, les établir dans son royaume et les y garder: Londres avait hérité de tout ce que perdait le commerce d'Anvers.

Elisabeth, avec le sens pratique de sa race et la finesse fuyante propre à son sexe, maniait à ravir l'art des vagues promesses. Mais les Flamands étaient trop bons marchands pour s'y tromper : ils l'aimaient de loin.

Restait la France : il y avait à la fois un attrait et une répulsion marqués vers ce pays. On l'aimait comme on aime une femme ; avec

indulgence et méfiance. Les relations avaient commencé de bonne heure. C'est par la France que la Réforme avait pénétré chez les Wallons. Les prêches, écoles buissonnières, consistoires, avaient favorisé les rapprochements de part et d'autre de la frontière. Tournay et Valenciennes restaient encore les foyers les plus ardents du calvinisme.

Les guerres de religion soumirent les deux pays à une épreuve commune. Entre huguenots et gueux, l'alliance devenait utile autant que naturelle.

En effet, la première campagne du Taciturne se fit avec l'aide de Condé. C'est en France, au milieu de l'armée de Coligny qu'il alla chercher refuge après sa défaite. Il y fut accueilli à grand honneur, ainsi que son frère Louis et se lia d'amitié avec l'amiral. Si la paix eût été établie en France à ce moment, elle était faite du même coup aux Pays-Bas. C'était le beau projet de l'amiral quand il se rapprocha de Charles IX. Le guet-apens de la St Barthélemy trancha brutalement cette espérance : ce fut une irréparable faute politique autant qu'un crime religieux.

Les relations se renouèrent par le mariage du Taciturne avec Charlotte de Bourbon. Cette union fut approuvée en France dans les deux partis. La reine-mère en écrivit au prince pour le féliciter et contribua par une rente à la dot de la nouvelle princesse d'Orange. Henri de Navarre, devenu chef des réformés, ne s'en réjouit pas moins.

Charlotte de Bourbon possédait en France, par sa naissance ou par son mérite, de nombreuses et puissantes amitiés. Elle était en commerce intime avec Diane, duchesse de Montmorency, légitimée de France, «dame très instruite et d'une grande honnêteté». Madame Duplessis-Mornay la tenait en singulière affection. Dévouée à la Hollande par dévouement à son mari, elle ne songea plus qu'à tirer parti de ses relations au profit de sa nouvelle patrie.

Il fallait avant tout gagner sa famille. Quelques membres lui étaient acquis. Sa sœur, Françoise de Montpensier, duchesse de Bouillon, avait embrassé la Réforme et favorisait de tout son pouvoir la cause du Taciturne. On la trouve mentionnée à plusieurs reprises dans les registres des Etats. «On traitera avec

«Mme la duchesse de Bouillon ayant dix-sept «ou dix-huit milliers de salpêtre et serait con- «tente de prendre rente sur les Etats-Généraux «et chacun Etat en particulier à prêt.»

Il fallait surtout se réconcilier avec le père, le vieux duc de Montpensier. Le prince-dauphin se chargea de mener à bien cette négociation difficile; il était bon parent autant qu'honnête homme.

Guillaume d'Orange, dès son mariage, lui avait fait des avances. Il lui écrit pour le remercier de son adhésion. A quelque temps de là, il lui envoie des chiens d'une race curieuse. Charlotte, de son côté, entretenait une correspondance suivie.

«Monsieur, vous aurez, comme je crois, reçu «à cette heure les lettres que je vous ai écrites «par Mr de Chassincourt où vous aurez entendu «combien le temps m'est ennuyeux quand je «n'ai point cet heur de recevoir de vos nouvelles. «Celles que j'ai reçues depuis huit jours de «Monsieur notre père m'ont mise en grand «peine pour avoir entendu comment il est rechu «par deux fois depuis sa première maladie.

«Et comme je pensais dépêcher en diligence «pour l'envoyer visiter, Madame de Bouillon «m'a avertie qu'il était hors de danger. . . «Qui m'a fait un peu retarder envoyer par «même moyen vers mon neveu et lui présenter «de ma part un cheval venu de Danemark, «lequel je lui ai dédié aussitôt que je l'ai vu, «car il me semble être de rare force et. . .»

(*Charlotte de Bourbon au prince Dauphin*

7 Juin 1579.)

Les instances de son fils, l'avis unanime de la cour, peut-être les dispositions plus humaines où l'avait mis une récente maladie, amollirent enfin l'âme du vieux duc. Il revint à sa fille par ses petits-enfants. On le voit écrire à l'aînée, Louise, pour la remercier d'une belle ceinture de soie violette qu'elle lui a brodée.

La rusée Catherine de Lorraine, sa femme, sent que le vent est à la réconciliation. Cette grand-mère de vingt-deux ans s'essaye de son mieux à son nouvean rôle, sans trop bien attraper le ton.

«Ma petite fille,

«Par les récits qui m'ont été faits de vous «et combien vous êtes jolie, sage et accom«pagnée de perfections en votre petit âge, je «me suis bien aperçue que c'est pour l'envie «que vous avez de faire connaître que vous «êtes vraiment l'aînée de mes autres petites-«filles, vos sœurs et que vous seriez marrie «elles eussent rien gagné sur vous en ce qui «est de vertus et digne de vous. Ce qui me «donne l'occasion d'augmenter particulièrement «en votre endroit la singulière amitié que je «porte à vous et à vos dites sœurs et de désirer «aussi d'être continuée en l'amitié que vous «témoignez envers moi par la bonne souvenance «que vous en avez. Afin donc que je sois plus «souvent ramentée, je vous envoie un petit «présent d'un phénix lequel je vous prie d'agréer «d'aussi bon cœur que je vous le donne . . .»

(*Catherine de Lorraine à Louise de Nassau*, Champigni, le 15 Juillet 1581.)

Seul, Henri de Navarre se méfiait de cette tendresse impromptue. Il l'accusait de se mêler au jeu pour brouiller les cartes au profit de ses frères.

Le 25 Juin 1581 parut une ratification du duc de Montpensier au mariage de sa fille; c'était renier toute sa conduite passée. Certes il en avait coûté à l'orgueil du vieux fanatique, mais il fut sincère dans son aveu comme il l'avait été dans sa rigueur. Il s'occupa de lui faire rendre la part de biens qui lui revenait et de refaire un testament où sa fille eût part à l'égal des autres. Charlotte de Bourbon fut heureuse de ce retour: des lettres à son frère, à sa sœur de Bouillon, à Coustureau, président du Parlement de Rennes, qui l'avait fort soutenue, sont touchantes de bonheur reconnaissant.

Mais la princesse d'Orange aurait souhaité que les bons offices de sa famille ne fussent pas bornés à sa personne. Dès qu'elle écrit à son frère, elle ne manque pas de glisser en rappel quelques mots sur la triste situation des Pays-Bas.

«Pour vous dire l'état de ce pays, on est à «présent sur un nouveau traité de paix avec «les Etats et les seigneurs catholiques du Bra-«bant, dont nous attendons bonne issue de «sorte qu'il serait bien nécessaire que nous «fussions déjà unis pour tant mieux résister à «l'oppression.»

L'union commença, selon l'ordinaire en France, par l'initiative des particuliers.

Une accalmie s'était faite à la mort de Charles IX. Le nouveau souverain, Henri III, paraissait décidé «à l'entretènement de la paix». Nombre de seigneurs huguenots inoccupés dans leur zêle militant pour la religion, allaient continuer la guerre aux Pays-Bas.

En tête arrivait La Noue, un chevalier du moyen-âge au service de la théologie de la raison. Il apportait au prince d'Orange le secours de sa bravoure indomptable et d'une loyauté plus fameuse encore, parce qu'elle était moins commune. Duplessis-Mornay marchait avec lui comme Marnyx de Ste Aldegonde auprès du Taciturne.

La harangue de La Noue aux Etats-généraux pour les remercier de l'avoir nommé maréchal-de-camp, fut acclamée de toute la Fandre wallonne. Après avoir rappelé la haine commune de l'Espagne, « vous et nous, continua-t-il, sommes issus de cette très puissante nation gauloise, les armes de laquelle se sont fait sentir ès parties les plus éloignées et nous donne-

t-on encore cette louange d'avoir toujours été affectionnés à conserver notre liberté pour laquelle il est notoire combien nos meilleurs ont par le passé combattu. Ce qui me fait croire que cette vertu antique se renouvellera en vous pour chasser la cruauté des Espagnols qui, s'estimant comme anges, nous tiennent, nous septentrionaux comme des bêtes et pour ce regard, usent à l'endroit des personnes libres du traitement convenable à des esclaves. Je me fâche beaucoup que nous ne nous ressouvenions que nous sommes des compatriotes, usant de même langage, ayant même mœurs et coutumes et bien d'autres liens encore de proximité ».

D'ailleurs La Noue s'était efforcé d'ôter à son intervention tout caractère d'aventure et de profit personnel. L'entreprise était mal aisée. Les cavaliers français, à leur arrivée, étaient toujours accueillis avec faveur. L'humeur ouverte et sociable qui est le génie de cette race, la bravoure, le mépris de l'argent étaient mieux faits pour gagner les cœurs que la grosse faim besoigneuse des soudards allemands ou l'égoïsme carré des négociateurs anglais. Mais la différence des mœurs amenait bientôt des froissements, un recul intime. L'honnêteté bour-

geoise des Flamands s'offusquait de la légèreté française, de la galanterie, des propos et des allures hasardées qu'ils avaient coutume d'afficher plus encore que de mettre en pratique.

En cette occasion, la Réforme avait l'avantage d'imposer à ses fidèles de tous pays une austérité, un ton uniforme qui dissimulait les differences. C'était la préoccupation constante du petit consistoire réuni à Bruxelles. Les dames la partageaient. Sans doute on n'était plus à l'époque militante de Charlotte de Laval, première femme de Coligny, ou de la comtesse Juliane. Plus raisonneuses que bouillantes, la princesse d'Orange, Mme Duplessis-Mornay et leurs amies n'en contribuaient pas moins par leurs homélies et leur tenue rigide, au bon renom des Français.

Cette bonne opinion est attestée par les plus fidèles historiens.

«Des succès reitérés avaient donné tant de «courage aux Français que La Noue comman-«dait, ses exemples avaient si bien su leur ins-«pirer l'amour de la véritable gloire qu'on peut «acquérir par les armes, qu'ils ne songeaient

«ni à s'enrichir par le pillage ni ne pensaient «pas même à leur propre solde. Il est certain «que la France fut infiniment redevable à ce «grand homme qui, tandis que la plupart de «nos soldats et de nos généraux, gâtés par les «vices du siècle et de la cour, rendaient la «nation méprisable par leur conduite, sut lui «seul soutenir parmi nous et chez les étrangers «la gloire ancienne du nom français par sa «probité, sa valeur, sa prudence et sa sévérité «à faire observer la discipline militaire».

(Histoire universelle, de Thou.)

Quelle que fût la bravoure de la Noue et de ses amis, leurs efforts étaient trop disséminés et inconstants pour résister aux fortes disciplines de l'armée et du gouvernement espagnols. Depuis longtemps, la France entretenait à Bruxelles un agent diplomatique, Despruneaux, homme de sens, bien informé et bien vu dans le pays. La reine-mère Catherine n'aurait pas trouvé mauvais que son dernier fils, Alençon, devenu duc d'Anjou, se taillât une souveraineté voisine de la France aux dépens de son ami de la veille, Philippe II.

Une reconnaissance avait été poussée en sourdine par la sœur d'Alençon, la fine et séduisante Marguerite. Sous prétexte d'aller prendre les eaux de Spa, elle avait fait un voyage en Flandre et s'y était assuré par sa coquetterie diplomatique les places de plusieurs gouverneurs trop sensibles.

Dès juillet 1577, Henri III paraissait favorable au Taciturne : «Mon cousin, lui écrit-il, s'en «retournant le sieur de Lumbres présent por«teur par delà, je l'ai bien voulu accompagner «d'un mot pour vous dire que, m'ayant «été votre bonne affection assez connue ci-de«vant, vous aurez aussi toujours en moi un «bon ami, comme je serai bien aise de le faire «paraître quand les occasions s'en présenteront».

Le souverain que le Taciturne aux abois réclamait de la France était peu fait pour rassurer ses nouveaux sujets. C'était ce triste et douteux personnage, François d'Alençon, qui venait de se tailler un rôle en France par l'invention du parti des politiques. Difforme, gravé de petite vérole, le nez double et l'âme aussi, on l'avait vu se charger de toutes les vilénies ordinaires aux frères cadets de roi.

Menées sourdes contre l'aîné, soumission lâche au moment critique et trahison de ses amis, il avait tout essayé sans qu'on pût deviner si cette humeur versatile venait de sa faiblesse ou d'une trop grande habileté d'esprit.

D'ailleurs cette alliance française soulevait les plus vives clameurs. De tout temps, on avait redouté l'humeur envahissante, les vices d'emprunt et le gouvernement despotique de cette nation. Les princes allemands qui ne voulaient pas aider les Pays-Bas, mais qui ne voulaient pas les voir aider par d'autres, poussaient de grands cris d'indignation compatissante. «Les Français depuis longtemps convoi-«taient ces provinces.... chaque fois qu'on a «traité avec eux durant les troubles, on a été «déçu et abandonné..... Ne vous hâtez pas «trop avec les lubriques et frauduleux Français «avec lesquels jamais Etat ni prince n'est arrivé «à bon port.»

Enfin la maison de Valois était catholique et le souvenir de la Ste Barthélemy n'était pas si éloigné que les provinces bataves, dévouées de cœur à la Réforme, n'eussent scrupule d'y choisir leur souverain. «Je n'ai pas encore trouvé

«ici un seul réformé qui croie la chose licite «selon la parole de Dieu», écrivait Jean de Nassau à son frère.

Le comte Jean, de tempérament germanique, était désolé des projets du prince. Marnyx lui-même venu chez le Taciturne pour le baptême d'un de ses enfants, convient qu'il y eut besoin de beaucoup batailler pour le convertir aux idées françaises.

Il est permis de supposer que la tenacité de Guillaume d'Orange à se tenir du côté des Français, venait un peu de la bonne opinion que sa femme avait pu lui en donner, à moins qu'il ne fût rassuré par les défauts même du prétendant. Un duc d'Alençon, homme de génie ou simplement populaire, aurait rendu le prince d'Orange superflu.

Quant à la France, il lui laissait mettre la main sur les Pays-Bas, bien sûr que ses embarras intérieurs la forçeraient ensuite à se retirer. Au besoin, il lui aurait reconnu la possession des provinces wallonnes, perdant une partie pour sauver l'autre.

L'alliance fut conclue par l'entremise de Condé, parent de la princesse d'Orange. Les événements faillirent d'emblée donner raison à ses détracteurs.

La première entrée du duc d'Alençon aux Pays-Bas produisit une impression fâcheuse.

Ce n'était d'ailleurs qu'un prélude. Après une courte apparition, il se rendit en Angleterre où la reine alarmée des progrès de la France, l'amusa d'un projet de mariage qu'elle eut soin de se faire interdire par son Parlement, quand vint le moment de la conclusion.

Le prince-dauphin était un des principaux seigneurs qui accompagnèrent le duc d'Anjou dans cette aventure matrimoniale. Charlotte de Bourbon et son mari lui écrivaient lettres sur lettres pour qu'il usât de son influence auprès du prince et le ramenât aux Pays-Bas.

«Monsieur, depuis peu de jours, l'on nous «a assurés de votre arrivée près de Mgr le «Duc, ce qui en toutes façons nous a donné «de bonnes espérances, tant pour le bien et «repos qui en pourra réussir pour la France

«que pour l'attente que nous avons en parti-
«culier d'en ressentir les fruits. Comme pour
«cette affaire, le sieur d'Etable, gentilhomme
«du Dauphiné est dépêché de la part de M.
«le prince d'Orange, mon dit seigneur, lequel
«se charge aussi de vous faire entendre les
«affaires où nous sommes pour le présent, par
«deçà, afin qu'il vous plaise, Monsieur, comme
«je vous supplie très humblement, nous assister
«en tout ce qu'il vous sera possible».

Il ne restait plus que cette issue pour sauver le pays, menacé maintenant par le capitaine le plus habile de l'Espagne et peut-être du temps, Alexandre Farnèse.

En 1581 fut définitivement conclu le traité par lequel on offrait au duc d'Anjou la souveraineté des Pays-Bas, moyennant qu'il reconnaîtrait les droits des Etats-généraux et provinciaux, respecterait les privilèges des communes et tolérerait la religion réformée.

Malheureusement cette souveraineté nominale ne pouvait agréer ni même être intelligible à un prince français. En vain le prince d'Orange, La Noue, Duplessis-Mornay, Despruneaux firent-

ils leurs efforts pour maintenir l'union. Aucun d'eux n'estimait le duc d'Anjou ; ils y recouraient comme au seul et dernier remède.

Ils sentaient bien que la défiance du peuple ne faisait qu'augmenter les lenteurs de la cour de France. Le pauvre La Noue essayait bravement de se faire illusion. «Vous verrez bientôt «quelle sera la résolution pour ces entreprises. «Il faut s'armer de bonté, vérité, justice et «tempérance, autant que de autres armures, «car à un peuple qui désire sortir hors d'une «tyrannie, l'opinion de la vertu d'un prince «libérateur peut beaucoup». Et parlant de ses propres affaires qui nécessiteraient tant son retour en France, «mais j'ai promis, ajoute-t-il à ceux de Flandre qu'à la fin de Février j'irais là et pour m'acquitter d'une promesse et être tenu véritable, je n'y manquerai.»

(*La Noue à Despruneaux*).

La princesse d'Orange s'interposait de son mieux entre ses deux patries. On le voit par ses nombreuses lettres à ses amis français.

«Monsieur, l'assurance que j'ai de votre bonne «affection en mon endroit ne permet que cette

«occasion se perde sans vous faire savoir de «nos nouvelles par le sieur de Luart, présent «porteur ; lequel vous pouvant dire ce qui se «passe présent par deçà, je n'étendrai point la «présente en ce sujet, mais pour vous prier «bien affectionnément nous continuer votre «bonne volonté en tout ce qu'aurez moyen de «faire pour nous, spécialement pour nous con-«server aux bonnes grâces du roi de Navarre «et qu'il soit assuré que ne souhaitons rien «tant que lui faire quelque bon service.

(Charlotte de Bourbon à La Noue).

ou encore «Monsieur Despruneaux, j'ai tou-«jours estimé comme je fais encore que Mgr «le Duc ferait paraître par effet l'affection qu'il «a au bien et repos de ce pays, ce que j'ai «occasion de désirer autant que personne du «monde......

ou «Monsieur Despruneaux, je désirerais avoir «bon moyen de faire connaître à Mgr le duc «d'Anjou combien j'ai envie de lui faire très «humble service, pour plusieurs raisons que «vous connaissez et dont vous m'en représentez «aucunes par vos lettres. Mais d'autant que les

«affaires de ce pays se gouvernent par le con-
«seil qui y est établi, ainsi que vous avez pu
«entendre étant par-deçà, ce que je puis en
«cet endroit est de leur recommander en gé-
«néral les affaires de mon dit seigneur et vou-
«drais y avoir autant de moyens comme ai
«bonne volonté....»

A la vérité, le nouveau suzerain était dans une impasse. Il ne sentait que méfiance tant du peuple que des Etats. Soit mauvaise volonté, soit impuissance réelle, on refusait de lui fournir les subsides promis, on tardait à le mettre en possession des villes stipulées par le traité de Bordeaux.

La tentative d'assassinat de Jaureguy sur le prince d'Orange mit le comble à l'exaspération. Les gens du peuple accusaient hautement dans les rues la jalousie du duc d'Anjou. Il fallut l'intervention directe du Taciturne pour faire respecter son prétendu meurtrier qui ne le lui pardonna guère. En même temps arrivaient de France des lettres malencontreuses.

«Dans l'état où vous êtes, lui mandait dure-
«ment la reine-mère, vous ne devez attendre

«aucun secours de moi ni du roi. Vous êtes «comme l'oiseau sur la branche et vous par- «tirez de ce pays avec autant de honte et de «déplaisir que l'archiduc Mathias y a eu de «regret.... Quand ils auront tiré de vous le «vert et le sec, ils vous chasseront... Si vous «aviez quelques bonnes places entre vos mains «qui vous fussent bien allouées et par lesquelles «le passage fût ouvert pour aller et venir là «où vous êtes, je crois que le roi, mon fils, «pourrait entendre à vous donner secours, pour «le désir qu'il a de voir votre fortune établie. «Autrement n'espérez pas sur un fondement «incertain pour pouvoir tirer secours du roi».

Le duc d'Anjou avait alors confié au duc de Montpensier, frère de Charlotte de Bourbon, le dessein où il était de s'emparer par surprise des meilleures citadelles flamandes. Celui-ci refusa d'y prendre part, alléguant qu'il avait à ménager l'honneur de sa famille et qu'il se garderait bien d'entendre ainsi sa gloire. Et il s'informa de ce qu'on ferait de son beau-frère, le prince d'Orange.

L'attentat eut lieu cependant, mené par le duc en personne dans la ville d'Anvers. La

trahison des troupes françaises ne les sauva pas d'un échec ridicule et honteux.

La réprobation générale qui accueillit alors la politique française du Taciturne avait eu son contre-coup douloureux dans l'âme de la princesse d'Orange. Sa santé était depuis longtemps affaiblie. Elle ne s'en plaignait pas, soucieuse d'éviter à son mari la moindre contrariété. Tout au plus dans une lettre très tendre à son frére qui venait de perdre sa femme, ajoute-t-elle en post-scriptum : «Je me suis «trouvée assez mal, qui m'a fait retarder de «vous écrire pour vous pouvoir mander meil-«leures nouvelles de ma santé, laquelle est si «souvent affaiblie par maladies que cela me «fait désirer d'autant plus que Dieu me fit la «grâce pendant que j'ai à vivre de vous revoir «encore».

Epuisée par la vie d'alarmes qu'elle menait depuis son mariage, mère de six enfants en sept années, la frayeur causée par l'attentat de Jaureguy l'avait jetée dans une fièvre ardente. Granvelle la connaissait bien qui s'égayait en apprenant la blessure du prince, sur la douleur de «sa nonnain apostate». Un moment on put

espérer la sauver, mais sur une fausse nouvelle que la blessure s'était rouverte et pouvait devenir dangereuse, la fièvre la reprit plus forte et elle expira au moment où son mari se relevait. (Mai 1582.)

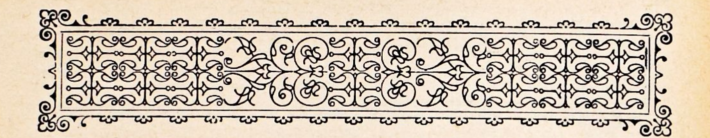
Son testament avait été un dernier acte d'admiration et de confiance en son mari.

La mort de Charlotte de Bourbon fut un deuil pour tous ceux qui l'avaient connue. «En «ce mois de may mourut à Anvers d'une fièvre «continue, dame Charlotte de Bourbon, prin«cesse d'Orange, fort regrettée pour ses vertus, «entre autres pour la charité miséricordieuse «qu'elle exerçait à l'encontre de toutes sortes «de personnes affligées et opprimées». (Lestoile). Cet éloge d'un chroniqueur indifférent n'a pas besoin de commentaire.

Elle fut enterrée en la grande église, dans la chapelle de la circoncision où elle repose encore aujourd'hui.



Louise de Coligny.



CHAPITRE VI.

LOUISE DE COLIGNY
jusqu'à
son mariage avec le prince d'Orange
(1583).



La mort de Charlotte de Bourbon avait été pour le prince d'Orange un fâcheux accident politique autant qu'un malheur privé. Sa douleur dut être profonde, encore que discrète. Son âme tendue d'héroïsme s'était accoutumée aux épreuves

jusqu'à ne plus paraître les ressentir, et soit résignation, soit indifférence, il s'étendit peu sur la perte qu'il avait faite. Quelques mots à ses proches, quelques lignes à ses amis absents, tout fut dit. Il avait d'ailleurs montré la même réserve sur la tentative d'assassinat dont il venait d'être victime.

La nécessité devait abréger le deuil du prince. Si les enfants qu'il avait eus de ses deux premiers mariages étaient en état, les filles, d'être mariées, le garçon, d'entrer à l'armée, il n'en était pas ainsi de la nombreuse famille laissée par la dernière femme et dont l'aînée comptait à peine six ans.

Lui-même, auprès de la créature tendre et dévouée qui, sept ans, s'était consacrée sans réserve à son bonheur, avait pris l'habitude de venir oublier dans la paix de son foyer domestique reconstruit, les périls de sa vie errante. Il fallait une mère à ses enfants, à lui, une femme qui fût son repos et quelquefois son appui.

La raison d'Etat vint s'ajouter à ces considérations d'ordre pratique plutôt que senti-

mental, pour le décider à un quatrième mariage. Les députés de Hollande lui représentèrent que le seul Maurice de Nassau demeurait pour continuer sa tâche et perpétuer sa maison, en l'absence illimitée du comte de Buren, son fils aîné que l'Espagne retenait captif. L'assassinat, le hasard des batailles pouvaient atteindre le fils après le père, pour le plus grand malheur de la patrie.

Si, au contraire, une nouvelle épouse vertueuse et dévouée comme l'avait été feu Madame la princesse d'Orange, donnait au Taciturne quelques autres fils, la république aurait plus de confiance en ses destinées, voyant croître pour elle de nouveaux chefs et de nouveaux soutiens.

Restait à choisir cette nouvelle épouse, non plus au gré d'une ambition ou d'un sentiment personnels, mais en vue des nombreux et pénibles devoirs qu'elle serait appelée à remplir. Ce mariage de raison de la part du prince en demandait quelque peu davantage à l'élue de son choix.

Une tranquille Allemande, élevée dans la plus sévère orthodoxie de la religion réformée,

le culte des vertus familiales et des devoirs d'intérieur, semblait d'avance indiquée. Mais depuis sa mésaventure de Saxe, Guillaume professait envers les unions germaniques une méfiance qui lui était rendue sans arrièré. Il se montrait résolu à ne plus tirer de sa terre maternelle que des soldats, de bons chevaux et de l'argent.

Le souvenir de Charlotte de Bourbon et l'état présent de sa politique l'inclinaient vers la France. La triste aventure du duc d'Alençon l'avait guéri de l'homme sans le détacher de la nation. Un nouvel incident semblait, en outre devoir resserrer l'union des deux pays en augmentant le danger commun, la puissance de l'Espagne.

Depuis son retour d'Anvers, le duc d'Anjou se mourait, de phtisie, disait-on, de cette consomption lente qui éteignait la race des Valois, peut-être du poison ligueur ou espagnol. Il était le dernier héritier présomptif de la couronne de France. Sa mort ferait passer ses droits à un prince protestant, Henri de Navarre, qui aurait forcément à les défendre contre Philippe II, le champion universel du catholicisme. La lutte entre la France et l'Espagne,

bornée jusqu'alors à des sournoiseries diplomatiques, deviendrait manifeste, générale : il importait d'assurer le plus étroit concert entre les deux combattants du même adversaire.

Une partie des Pays-Bas restait pourtant hostile à l'idée d'une alliance française et Guillaume d'Orange devait suivre dans son nouveau mariage une inspiration toute personnelle.

Catherine de Bourbon, la sœur du Béarnais, lui aurait fort agréé. Mais Henri III vivait encore : rien n'assurait sa mort prochaine et jamais il n'aurait consenti à un mariage qui aurait doublé la force de Henri de Navarre. Ni celui-ci ni le prince d'Orange ne se sentaient en disposition ou en force de passer outre.

Le Taciturne se souvint alors de Coligny, le chef et le martyr du protestantisme français, qui l'avait accueilli dès sa première campagne et qui avait failli entraîner la France entière au secours des Pays-Bas (1572).

Coligny avait laissé une fille, Madame de Téligny, veuve d'un gentilhomme protestant et qui était rentrée en France depuis la paix de

Beaulieu. Madame de Téligny menait une existence fort retirée dans un petit domaine de la Beauce. Elle avait alors vingt-huit ans. Chacun vantait sa bonne grâce et sa belle âme. « Sur sa réputation de vertu », Guillaume la demanda en mariage à Henri III qui consentit sans trop d'objections. Louise de Coligny à son tour, accueillit la demande du prince. Le 26 Mai 1583, l'union fut célébrée à Anvers.

La jeune femme qui osait unir sa destinée à celle d'un homme trois fois veuf, usé par l'âge et les fatigues d'une vie extraordinaire, plus altéré de repos que de tendresse, toujours en lutte, toujours menacé, la femme qui abandonnait sa demeure tranquille pour un pays ravagé, pour un foyer d'orphelins, ne pouvait être une âme vulgaire.

« Elle était étonnamment la fille de l'amiral, « elle en avait la sagesse et l'admirable beauté « de cœur. » Dans une époque féconde en caractères extrêmes, où les femmes mêmes étonnent par la passion de leur foi et la constance de leur courage, elle eut surtout « sagesse et beauté de cœur ». Là fut son charme, son attrait original.

La vie de Louise de Coligny jusqu'à son mariage avec Guillaume le Taciturne n'avait été qu'une suite de malheurs extraordinaires supportés avec la plus humble fermeté.

Elle naquit à Châtillon, le 28 Septembre 1555. La date a été retrouvée dans la garde d'un livre d'heures qui servait à ses parents et qui devenait à chaque naissance ou à chaque mort un mémorial de famille. Sa première enfance n'eut rien d'éclatant.

Elle avait sept ans quand les guerres de religion commencèrent. L'Amiral était un homme de paix. Ces luttes entre frères lui causaient une horreur et une peine infinies. En vrai chrétien, il pensait « qu'il ne faut point frapper par l'épée ». Sa femme, Charlotte de Laval, avait l'âme haute, de la fierté. Le cœur lui tressaillait d'indignation aux procès et aux misères de ses frères en religion. N'y pouvant plus tenir, elle fit honte à son mari d'une résignation qui lui semblait égoïsme ou lâcheté. Et l'ayant contraint de prendre les armes, elle fit preuve, à le suivre dans ses périls, d'une tenacité rare après tant de promptitude.

L'enfant menait à la suite de sa mère une vie fort errante, tantôt à Châtillon qui appartenait à l'amiral, tantôt et surtout à Laval, à Vitré, seigneuries qui relevaient de sa famille maternelle et dont elle reparle trente ans après avec un regret attendri «Je m'y aimais bien».

Les temps étaient rudes, rude aussi l'éducation que recevaient les enfants. Dans cette guerre perpétuelle, il s'agissait de se tremper pour la lutte, peut-être pour le martyre. Des deuils successifs vinrent encore assombrir cette existence si austère. Ce fut son jeune frère Gaspard qui mourut (1562), puis sa cousine Eléonore de Roye (1564), puis sa tante Madeleine de Mailly, enfin sa mère, cette Madame l'Amirale si brave et si grandement vertueuse, digne de rester l'héroïne de son parti. Par un contraste bizarre, mais fréquent, Louise semblait déjà la douceur même. Elle n'avait rien de la vaillante Bretonne qui l'avait portée. Même elle ne parut pas en garder un souvenir profond, comme s'il y avait eu plus d'admiration et peut-être de crainte que d'affection pour cette mère trop haut placée.

Mais il était dans sa destinée de vivre au

milieu de gens ou d'actions extraordinaires. Charlotte de Laval morte, arrivait des montagnes du Dauphiné une vive et enthousiaste Savoyarde, Jaquette d'Entremonts, qui venait pour épouser l'amiral. Il lui fallait un héros; ses domaines faisaient un pont entre les protestants de France et Genève. Coligny se laissa remarier par la politique de ses amis. Il aima cette seconde femme comme il avait aimé la première, avec un peu d'étonnement et beaucoup de fidélité.

Sa maison n'en resta pas moins en peine. La mariée avait trente ans, était belle, brave et vaillante. Mais elle n'avait guère porté à son mari que sa robe de velours à cannetilles, ses terres ayant été aussitôt confisquées par le duc de Savoie dont elle était vassale; et elle s'entendait mieux à supporter les aventures de la guerre qu'à l'administration domestique. Cette belle-mère était peu faite pour rassurer l'humeur timide de Louise de Coligny.

L'absence presque constante d'un père qu'elle aimait entre tous, mais que son rôle de chef de parti entraînait souvent loin des siens, la différence de caractère qui la séparait de la

nouvelle femme de l'Amiral, développèrent dans la jeune fille une gravité, un reploiement de toute l'âme qui n'étaient ni de son âge, ni de son temps.

L'amiral la chérissait d'une tendresse particulière entre ses frères et sœurs. Il l'aimait moins pour son titre d'aînée que pour la sentir si vraiment sa fille, d'âme autant que de visage. « Monsieur l'Amiral l'estimait fort à cause de « sa prudence et de sa modestie. Elle gagnait « d'abord l'amour et le cœur d'un chacun par « une parole douce et charmante et l'estime « générale par un raisonnement fort et une « bonté angélique », raconte son biographe, Aubery de Maurier.

Elle ne rappelait guère Charlotte de Laval. Tout en elle appartenait à cette race forte et triste des Coligny. Elle en avait le caractère plus réfléchi que passionné, profond dans la tendresse, sans enthousiasme, la fermeté tranquille dans l'action, la constance dans les défaites. En elle comme chez l'amiral, la raideur morale était tout intérieure, personnelle; ils n'étaient qu'indulgence pour autrui, une indulgence faite d'un peu de lumière et de

beaucoup de charité. L'ardeur militante de leur parti les attristait ; on eût dit des croyants désenchantés de leurs frères.

Elle tenait de son père encore son esprit, un peu lent, mais ouvert à toute idée, de l'application, un coup d'œil pénétrant, une tenacité qui n'empêchait pas trop la souplesse, un jugement sûr. Avec cela fort secrète, mais d'une réserve qui tenait plus à ses habitudes d'esprit et de vie qu'à l'instinct ou à la peur du danger.

Coligny qui savait son existence à la merci d'une bataille ou d'un guet-apens, chercha de bonne heure à assurer par le mariage un protecteur à sa fille de prédilection. Il choisit son gendre sans égard pour le rang ni pour la fortune et quoique Mr de Téligny fut assez bien pourvu de l'un et l'autre avantage, sa bravoure et son extrême douceur lui valurent les suffrages de l'amiral. C'était un de ces hommes aimables sur lesquels l'accord se fait entre gens de tous partis. On sentait le charme de ses qualités sans être offusqué par leur éclat ; on ne lui connaissait point de défauts ; il n'avait pas d'ennemis.

L'amiral n'eut pas besoin d'imposer ce mari à sa fille par un abus d'autorité paternelle admis et fréquent chez les pères de cette époque. Il se contenta de parler souvent et avec éloges du jeune homme à sa fille. « Suivant les propos « que j'ai tenus à ma fille aînée, je lui conseille « pour les raisons que je lui ai dites à elle-« même d'épouser Mr de Téligny. »

Il y revient avec une insistance grave et tendre dans le Testament qu'il écrit au lendemain de la bataille de Jarnac. « Je conseille à « ma fille d'épouser Mr de Téligny pour les « parties bonnes et rares que j'ai trouvées en « lui. Je ne veux user en ce fait d'autorité « paternelle, seulement je l'avertis que l'aimant « comme elle a pu connaître que je l'aime, je « lui baille ce conseil pour ce que je pense que « ce sera son bien et contentement, ce que l'on « doit plutôt chercher en telles choses que les « richesses. »

La résistance douce ou l'indifférence que paraît sous-entendre de la part de Louise ce conseil réitéré, semble étonnante. Peut-être la grande ressemblance de nature qu'elle voyait entre elle et Mr de Téligny, lui paraissait-elle

mieux convenir à l'amitié qu'à l'amour? Peut-être la tendresse, l'admiration qu'elle vouait à son père, un héros, un saint, l'avaient-elles rendu dédaigneuse des autres hommes? Elle eut quelque peine à se décider. N'étaient les heurts domestiques qui se produisaient parfois entre elle et son impétueuse belle-mère, le chagrin naturel de sentir l'étrangère lui dérober un peu de l'affection paternelle et la mériter d'ailleurs par son dévouement, elle eût fait de plus longues difficultés. Deux mois après le mariage de son père, le 26 Mai 1571, à La Rochelle, la place forte du calvinisme, Louise épousa Téligny.

En 1572, elle est à Paris, toute à son bonheur d'épouse, à son orgueil de fille, car on est au lendemain du traité de St-Germain. Depuis maintenant dix années les protestants de France avaient pris les armes pour défendre la liberté de leur croyance menacée par les arrêts, les confiscations, les supplices. La guerre avait été furieuse, attisée par le plus ardent des fanatismes, celui de la foi. La Réforme était moins une religion qu'une méthode nouvelle, une façon d'entendre le christianisme propre à certains tempéraments. Elle était donc

apparue nécessaire ou impossible sans rémission, parce qu'elle portait sur la nature même des esprits, qui n'est point sujette à se changer par raisonnements théologiques. Dans le sein d'une famille, avec une éducation, des intérêts, une vie extérieure commune et des caractères divers, elle arrivait forcément à s'établir. Alors c'était la guerre civile, armant les frères entre eux, ouvrant le pays à l'étranger, plus haineux qu'aucune guerre étrangère, envenimée par la proximité et le contact quotidien de l'ennemi.

La première lutte fut indécise. Mais après une courte trêve, elle avait repris à l'avantage signalé des catholiques. Coligny battu à Jarnac, à Moncontour, ne put que sauver les restes des siens par une admirable retraite. La royauté, catholique par tradition et par instinct despotique, mais devancée dans la lutte par l'activité des princes lorrains, dirigée d'ailleurs par une femme versatile et d'un complet scepticisme religieux, s'effraya d'un parti qu'elle ne dominait pas assez et qui venait d'être victorieux. Le traité de S[t] Germain fut sincère pour le moment.

Les huguenots triomphants des avantages

qui leur étaient accordés, venaient en foule à Paris où devait se célébrer le mariage de leur prince Henri de Navarre avec la sœur du roi Charles IX. L'amiral connaissait trop bien les hommes et la cour pour ne pas garder une arrière-méfiance, qu'il chassait bientôt comme un sentiment coupable, se confiant à Dieu. Il avait emmené sa fille et son gendre Téligny et leur avait choisi pour loger un hôtel contigü au sien. Ils y vivaient sans aucun faste, bien qu'ils fussent riches : la jeune mariée avait reçu 600 livres de rentes par contrat et son mari n'en avait guère moins.

Mais le jeune roi, Charles IX, lucide et bon par instants, s'était pris d'une violente admiration pour l'amiral. Il était subjugué par cette grandeur austère inconnue à la cour, cette fermeté douce, cette ardeur qui s'employait à l'amour du pays et non plus à la haine de ses concitoyens. Le projet d'alliance avec les Pays-Bas le faisait rêver et Cathérine de Médicis vit avec terreur ce relèvement d'une âme qui allait lui échapper. Elle en oublia sa peur des Guises. Au changement de danger répondit un changement de politique.

La tentative d'assassinat de Maurevel, le tueur gagé des princes lorrains, sur la personne de l'amiral, fut le prélude de la St Barthélemy. Après une journée anxieuse au chevet du blessé, Téligny et sa femme étaient rentrés en leur hôtel. Le bruit de la rue les éveilla tout au matin. C'était un mouvement inusité, des hommes d'armes courant dans la demi-obscurité de l'aube, des croix blanches au chapeau, une houle de mauvais augure. Une secrète appréhension saisit Téligny sur le sort de son beau-père. Il dressa une échelle contre le mur de séparation des deux hôtels. Des torches flambaient dans la cour. Le cadavre de l'amiral venait d'y être jeté, sanglant, brisé, insulté par la rage bestiale des égorgeurs. Téligny fut aperçu. Désigné à la fureur de la foule, il eut le temps de gagner le toit; on le traqua sur ce dernier refuge. Après une course folle avec quelques serviteurs de Coligny, il se trouva pris entre ses agresseurs et la rue St Honoré. Le vide l'arrête. Il fut alors reconnu. «M. de Téligny!» s'écria l'un des poursuivants et il y eut un recul «tant il était de douce «nature et aimé de ceux qui le connaissaient». Mais un nouveau renfort, des gens de Monsieur débouchaient de l'autre côté de la rue. Il y

eut un instant d'hésitation, puis une décharge en masse qui acheva le fugitif.

Comment Louise de Coligny fut-elle épargnée dans le massacre du 24 Août ? Rien ne l'explique sinon l'obscurité relative où elle était restée jusqu'alors. L'horreur du sujet semble avoir été si forte qu'elle n'a pu jamais y ramener sa pensée. Aucun mot dans ses lettres, dans celles qu'on lui écrit, ne fait allusion au tragique évènement qui la rendit à la fois orpheline et veuve. Même incertitude reste au sujet des lieux où elle passa les premiers jours qui suivirent. La difficulté était grande, même pour les catholiques avérés et du plus haut rang, à sortir de Paris. On faisait des fouilles dans les maisons particulières pour achever ce qui avait échappé à la fureur du moment. La St Barthélemy de province complétait après coup celle de Paris. L'extrême discrétion de Mme de Téligny fit son salut et les amis qui la recueillirent étaient trop intéressés à l'imiter pour nous éclairer là-dessus.

On la retrouve en Savoie, auprès de sa belle-mère, Jaquette d'Entremonts, qu'elle est parvenue à rejoindre. Celle-ci, à l'annonce de la

St Barthélemy, avait fait évader de Châtillon les fils de l'amiral. Les soldats envoyés contre eux la virent seule. Sur son refus d'abjurer, elle fut chassée de France, cette patrie d'élection dont elle disait: «Je lui appartiens si entière-«ment d'affection que je ne peux estimer autre «pays être mon pays». On la reconduisit de force dans les domaines du duc de Savoie, son ancien suzerain et toujours ennemi. C'est là que Louise put admirer la vivace énergie de cette femme qui avait tout sacrifié, tout bravé, la ruine, l'exil, les menaces de prison et de mort, pour le culte d'un héros. Un guet-apens du duc l'attira bientôt hors de son refuge, la livra à Charles-Emmanuel qui la fit «emmurer» dans une tour à Nice «avec une seule petite demoiselle de chambre». La mort devait l'y trouver encore captive vingt-huit ans après.

Louise, qui craignait d'être livrée à Catherine de Médicis et de subir un sort aussi cruel que celui de l'Amirale, s'enfuit de Savoie à Berne, puis à Bâle où l'attendaient ses deux frères, François, seigneur de Châtillon et Odet, marquis d'Andelot, son cousin, le comte Guy de Laval et sa tante Anne de Salm, veuve elle aussi depuis le massacre.

Les petites républiques protestantes de la Suisse jouèrent alors un noble rôle. En dépit de la prudence et des calculs d'intérêt ordinaires aux bourgeoisies, elles accueillirent les exilés comme des frères ; elles les logèrent, les nourrirent, leur donnèrent l'illusion d'un coin de famille et de patrie.

La gravité des évènements ne permettait guère aux fils et au neveu de Coligny une tristesse inactive. Tandis qu'ils couraient de nouveaux hasards et s'efforçaient de réunir les restes de leur parti pour recommencer la guerre, les deux femmes restaient à Bâle, s'abandonnant à l'amertume du passé, au découragement de l'avenir. Presque toujours seules, touchées des mêmes regrets, courbées sous la même douleur, elles s'entretenaient l'une l'autre dans leur affliction. Une piété austère leur extorquait une attitude forte, mais les défaillances toutes féminines de leur solitude se trahissent dans la supplique de Louise au synode de Berne pour qu'on lui laisse et à Madame de Laval, le pasteur Merlin, un ancien ami de l'amiral, que les religionnaires de La Rochelle réclamaient. Ce besoin d'un appui, d'un guide spirituel est le seul indice que nous retrouvions

des angoisses de cette âme discrète. Par là elle était encore fille de Coligny, qui eut toujours besoin d'être poussé au combat par l'héroïsme exalté de ses deux femmes, et fille de ses lassitudes plus encore que de ses énergies.

La correspondance de Louise de Coligny laisse fort ignorant sur sa vie obscure en Suisse. Quelques lettres aux magnifiques seigneurs de Berne, Messieurs les avoyers et conseillers de la ville, pour les remercier de l'avoir fait conduire à Bâle, n'ont qu'une valeur de circonstance.

L'édit de Beaulieu (Mai 1576), lui rouvrit les portes de la France. Elle rentra dans sa patrie pour s'y cacher dans la solitude. La vallée de la Loire n'était plus qu'un vaste champ de brigandage. La paix était un mot bon pour les villes fermées. Dans le plat pays, les bandes de reîtres allemands ou de soudards catholiques, avec leur suite de vagabonds, continuaient les tueries et les pillages. Mme de Téligny s'éloigna donc de Châtillon qui lui rappelait d'ailleurs trop de souvenirs. Elle choisit un abri plus modeste et plus sûr, la gentilhommière de Lierville qu'elle tenait de son

mari. Elle y vécut cinq ans dans une grande retraite. La platitude monotone du paysage et de la vie qu'elle y menait, convenaient à sa tristesse.

Vers 1581, elle paraît se réveiller. On la voit au château de Warty ; elle y assiste au mariage de son frère François avec Marguerite d'Ailly de Pecquigny. Puis elle entreprend un voyage à la cour. Cette apparition dans un lieu si étrange pour elle n'avait qu'un but : obtenir la radiation de l'arrêt de flétrissure prononcé par le Parlement contre la mémoire de Coligny en Octobre 1572. C'avait été une des clauses du traité de Beaulieu, mais toujours ajournée. Ses efforts furent vains, mais son passage fut une révélation et produisit une impression dont Brantôme est le fidèle interprète.

On s'attendait à voir une puritaine guindée dans son costume, son langage, son austérité religieuse. Le séjour en Suisse «ès pays rudes et barbares» devait lui donner par surcroît cette teinte germanique qu'affectaient volontiers les réformés. On découvrit une jeune femme d'une parfaite grâce de corps «bien faite de «sa personne quoique sa taille fût petite, les

«yeux beaux, le teint extraordinairement vif». A cet éclat de fraîcheur s'ajoutait le charme modeste de ses manières, reflet d'une âme très pure et très douce.

C'est alors qu'arriva la recherche en mariage du Taciturne. Il ne l'avait jamais vue, il savait seulement la surprise flatteuse que venait de causer son apparition à la cour. Henri III qui gardait le meilleur souvenir de la jeune femme, accueillit tôt et bien sa demande. Louise dut hésiter davantage. Mais l'union était glorieuse, utile à son parti. Les Châtillon se montraient fiers d'un mariage avec le chef d'une maison souveraine, et qu'il avait lui-même illustrée plus que toute la suite de ses aïeux. Sous l'homme, il y avait la cause : une alliance définitive des huguenots et des Gueux accuserait le triomphe de la Réforme dans la France comme aux Pays-Bas. La fille du héros protestant français était due au héros protestant de la Hollande. Pressée par ses proches et ses amis, Louise accepta. Elle partit au commencement de l'année 1583. Elle allait continuer l'alliance de la France et de la Hollande, commencée par Charlotte de Bourbon. Seulement l'une était devenue Hollandaise et ne cherchait dans ses rap-

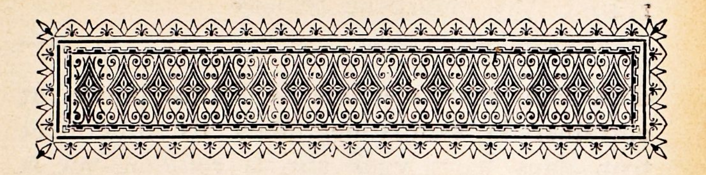
ports avec la France que l'intérêt de sa nouvelle patrie ; l'autre devait toujours garder le cœur français et ne se mêler aux affaires de la Hollande que pour le profit de la France.



Louise de Coligny

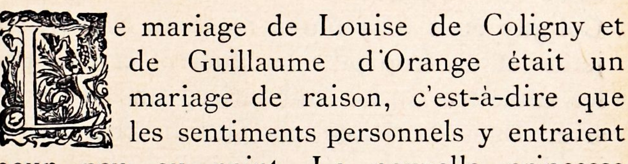
et

Guillaume le Taciturne.



CHAPITRE VII.

LOUISE DE COLIGNY ET GUILLAUME LE TACITURNE.



Le mariage de Louise de Coligny et de Guillaume d'Orange était un mariage de raison, c'est-à-dire que les sentiments personnels y entraient pour peu ou point. La nouvelle princesse d'Orange avait vingt-huit ans, son mari cinquante-et-un. Cependant assez d'admiration

d'un côté, assez d'estime de l'autre pouvaient entraîner la sympathie. Mais ils différaient trop dans leurs vues sur la religion, sur la politique, sur la vie.

Protestants tous deux, le prince était arrivé à la foi calviniste par cet entraînement politique qui avait, au contraire, ralenti la ferveur native de sa femme. Poussé par l'instinct populaire qui voyait la liberté des Pays-Bas seulement sous la forme de l'indépendance religieuse, par l'exaltation contagieuse de Marnyx, son ami, et l'influence discrète de sa dernière femme, il était en 1583 un partisan convaincu de la Réforme et prêt à la défendre par les armes. Au besoin, il aurait sévi contre les anabaptistes. Ainsi les nécessités pratiques avaient fait dévier par l'exagération cette belle tolérance dont il avait été l'apôtre, à son honneur. Louise de Coligny était déjà d'une réaction. Elle vit trop jeune et de trop près les guerres civiles pour les admettre. Sa foi était entière sans être exclusive. Dans la Bible où chacun cherchait la condamnation de son adversaire et un appel au combat, elle ne trouvait que la paix et le pardon. Jamais l'héroïque réponse de sa mère

à l'Amiral « Monsieur, les trois semaines sont écoulées » ne serait allée de son cœur à ses lèvres. Elle aurait su donner sa vie, non hasarder celle des autres. Chez elle comme chez son père, l'héroïsme se tournait en vertu ; elle avait sur la justice de la lutte ces appréhensions de conscience qui firent le tourment et la beauté d'âme de l'amiral. Comme lui, elle aurait dit à la veille du traité de St-Germain: « J'aime mieux être traîné mort dans les boues « de Paris que de retourner à la guerre civile ».

Guillaume d'Orange était Hollandais ; il se rapprochait de la France au gré des évènements, et l'aurait de même abandonnée : c'était son intérêt, son devoir de patriote. Louise de Coligny était toute Française. Elle avait cet amour, ce besoin de l'air natal qu'avaient connu les Italiens du moyen-âge et qui semble né en France au XVIe siècle, au retour des aventures par delà les Alpes. Sa grâce fine et discrète s'effrayait des manières brusques, de la grosse gaieté flamande. Les mœurs, les petits détails de la vie domestique, sensibles à une femme, lui donnaient chaque jour la sensation pénible de l'étranger. Ainsi, ce fut sur la paille d'une vieille chaise de poste démontée,

le seul véhicule de luxe qu'on eût pu mettre à sa disposition, qu'elle fit son entrée dans Anvers où Guillaume l'attendait pour célébrer leur union.

La nouvelle princesse d'Orange eut dès le premier jour occasion de sentir les multiples barrières qui la séparaient de ces nouveaux compatriotes. Les provinces wallonnes ne pardonnaient pas aux Français l'amère déception que leur avait causée la conduite du duc d'Anjou. Louise fut accueillie à Anvers avec une froideur glaciale. Même l'inimitié devint telle qu'elle ne pouvait traverser une rue sans être insultée. Devant les outrages des habitants, les nouveaux époux durent quitter la ville et se retirer en Hollande. Mais ce cruel accueil des premiers jours devait laisser longtemps un pénible souvenir à la jeune femme. Le prince se fixa bientôt à Delft. Il y était parmi ses plus fidèles sujets. Par affection pour lui, on fit bon visage à la fille de Coligny. C'est là que le 20 Janvier 1584, elle mit au monde un fils, Frédéric-Henri, du nom de ses deux parrains, les rois de Danemarck et de Navarre.

Le mérite d'avoir donné un fils aux Nassau

et à la République batave changea beaucoup les dispositions autour d'elle. Les Hollandais tout glorieux lui pardonnèrent sa qualité de Française. La jeune mère vivait retirée, sans affectation de solitude, dans sa maison du Prinsenhof, une grande bâtisse carrée, en briques rouges qui n'avait de princier que le nom. Elle y montrait même attachement que Charlotte de Bourbon à la vie domestique. Les nombreux et obscurs devoirs que comportait son mariage, bien propres à décourager une âme ordinaire, étaient faits pour la tenter. Elle trouvait un bonheur consolant à s'occuper autant que de son fils, des petites filles laissées par Charlotte de Bourbon, une Française aussi. Sa prudence à paraître le moins possible dans les affaires publiques, sa piété douce, sa vertu sans raideur, opéraient leur charme alentour.

Son mari s'en aperçut le premier. Il fut heureux de retrouver en elle les qualités domestiques de Charlotte de Bourbon sans son effacement un peu craintif, ce parti pris d'amortissement dévot dont l'abbesse n'avait pu se défaire. Il y avait chez Louise de Coligny quelque chose de plus vif, de plus libre, un tour d'esprit plus personnel. Le Taciturne avait

beaucoup vieilli; il avait au bout de sa carrière héroïque des lassitudes de volonté. Peu susceptible de subir une domination que la jeune femme se piquait moins encore d'exercer, il prenait l'habitude de se retirer de longues heures dans sa famille. Sans qu'il se fût désintéressé des affaires publiques, son âpreté ordinaire à la lutte se fondait dans le calme du foyer. Il aimait à s'enfermer avec sa femme et ses enfants dans ses appartements privés, au premier étage, s'attardant à cette halte inaccoutumée, ne descendant dans les salles de réception qu'aux heures des repas et comme à regret.

L'hiver avait suspendu les hostilités, mais les négociations continuaient actives avec la France. La mort du duc d'Anjou, à la fin du printemps (Juin 1584), faillit leur porter un coup. C'était une occasion toute trouvée pour le Taciturne de rompre l'alliance française, s'il en avait quelque repentir. Plus que jamais, au contraire, il s'efforça de la maintenir. Le frère du roi était mort, c'est au roi lui-même qu'il s'adressa, à la reine-mère, Catherine de Medicis, tâchant d'obtenir du secours sans trop engager son pays. S'il mettait quelques réticences à

reconnaître directement Henri III pour «souverain prince, père et protecteur», il poussait ses amis à s'avancer ouvertement. Ainsi la ville de Gand, troublée d'abord par les factions révolutionnaires de Ryhove et d'Hembyze, calmée par l'intervention modératrice du prince et qui lui témoignait un dévouement absolu, écrivait au roi de France les lettres les plus explicites pour réclamer son aide. Meetkerke, au nom du peuple et de la magistrature, le reconnaissait en remontant aux liens féodaux de jadis comme « prince légitime, souverain «seigneur et héritier unique de tous les Pays-«Bas». Dans le même temps, les Anversois qui s'étaient beaucoup détachés de la cause du Taciturne, ne songeaient qu'à réclamer l'appui de la reine d'Angleterre.

Les hostilités reprirent au printemps de 1584. La prudence et la force de volonté du prince maîtrisaient le génie militaire d'Alexandre Farnèse. On faisait une guerre de sièges, favorable tantôt à l'un, tantôt à l'autre parti, sans coup décisif. En dépit de son proverbe ordinaire «qui tarde profite», Philippe II s'étonnait d'une telle persistance dans la lutte. Désespérant de réduire le Taciturne par les armes ou les négo-

ciations, il avait osé mettre sa tête à prix, publiquement, dans un arrêt où la dévotion, l'intérêt et la cruauté se mélangent avec une hypocrisie ou une aberration de conscience sans nom. Quatre tentatives avaient été dirigées sans succès contre le prince. Il n'en avait pas eu souci, confiant qu'il était dans une sorte de protection providentielle ou résigné d'avance à la fatalité de cette mort.

Le 10 Juillet, comme il traversait avec la princesse d'Orange et trois de ses filles la galerie qui précédait la salle à manger d'honneur, un homme se détacha de la haie de serviteurs et de clients rangés sur le passage du prince. Il le salua respectueusement et vint lui parler à voix basse. Il avait quelque chose de bizarre dans la figure. Madame d'Orange lui trouva l'air mauvais.

«A qui parliez-vous donc», demanda-t-elle à son mari ; cet homme m'a fait peur.

«A l'un de mes courriers, François Guyon, l'envoyé de M. de Schonewalle que je renvoie en France ; il attend son passe-port.

Et Guillaume rit beaucoup, raillant les imaginations de la princesse sa femme.

Au bout d'une heure, le repas terminé, le prince repassa par la galerie. Le prétendu François Guyon attendait toujours, la main droite perdue dans les plis de sa cape qui pendait avec négligence jusqu'à terre. Il s'approcha du prince, s'inclina devant lui dans un profond salut qui lui permit de rejeter son manteau en arrière et sa main armée d'un pistolet s'avança sur le prince. Avant qu'aucun mouvement pût être fait, le coup partit. Guillaume poussa un cri, porta la main à sa poitrine.

«Je suis mort, s'écria-t-il ! Mon Dieu, aie pitié de ce pauvre peuple» et il s'affaissa dans les bras de Louise de Coligny.

Une grande lamentation lui répondit : c'étaient les serviteurs qui se dégageaient enfin de leur stupeur pour s'élancer à la poursuite du meurtrier.

«Le prince ne dit plus mot ; il regardait Ma-
«dame la Princesse d'un œil fort piteux». Après une heure de souffrance, il expira. En lui

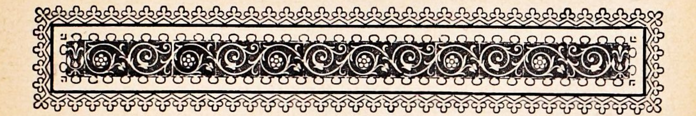
s'éteignait le plus grand homme de la Hollande et le plus grand patriote de son temps. Il y avait eu des hésitations, des fautes au début de sa vie ; il serait aussi injuste de les dissimuler que d'en tirer une condamnation, car elles venaient de son entourage, de son époque, des nécessités de la politique, qui ne peut pas toujours choisir ses moyens. Néanmoins il eut ce mérite qui est la marque de la vraie grandeur, d'avoir sans cesse marché vers le mieux. Son œuvre fut la plus belle qu'il soit donné à un homme d'accomplir : il assura l'indépendance de son pays. Il y avait sacrifié sa vie entière : il avait bien gagné le titre que le peuple en larmes fit graver sur son tombeau.

«Libérateur et Père de la patrie.»



Louise de Coligny.

(Suite).



CHAPITRE VIII.

LOUISE DE COLIGNY.

(Suite.)

La Veuve et les enfants du Taciturne en Hollande.



Un moment, la fortune des Pays-Bas parut succomber avec le Taciturne. L'Espagne le crut et en triompha ; les provinces le craignirent et restèrent consternées. « La mort du prince d'Orange, « dit Bentivoglio, répandit dans les provinces « une consternation extrême. Jamais la perte

« d'un prince, d'un bienfaiteur ou d'un père « n'excita des regrets aussi amers ».

Quelques médailles frappées en cet instant perpétuent le sentiment de détresse commune qui remplissait toutes les âmes, après le coup de Balthazar Gérard. L'une d'elles représente un navire démâté, sans voiles ni gouvernail, sur une mer tourmentée. La devise « Incertum quo fata ferent », incertain où le destin le conduira, était le cri d'angoisse du pays tout entier.

Le duc de Parme profita du désarroi général pour resserrer le siège d'Anvers ; la ville tomba en son pouvoir après un an d'une résistance furieuse dirigée par Marnyx de Ste-Aldegonde (17 Août 1585). L'Escaut se trouva fermé aux provinces méridionales des Pays-Bas, leur commerce, leur industrie, leur navigation, perdus. Aussi Bruxelles, Vilvorde, Malines se rendirent-elles au duc qui, ayant assujetti de nouveau les provinces belges à la domination espagnole, tourna tous ses efforts contre les Provinces-Unies.

L'heure était critique pour ces dernières. Un dernier recours fut tenté auprès de la

France ; elles s'offraient maintenant sans condition, en toute suzeraineté. (Lettre de Calvart à Despruneaux pour les Etats généraux de Brabant, le 6 octobre 1584. — Lettre de Guillaume-Louis, comte de Nassau, pour même motif, 7 octobre 1584). Henri III avait, par malheur, trop à faire de défendre au même moment sa couronne contre les Guises et contre la Ligue. De l'Allemagne, il n'y avait à espérer que des secours partiels et de peu de valeur. La reine d'Angleterre se sentait une forte convoitise à l'égard des Provinces, mais n'osait rompre ouvertement avec Philippe II, plus fort que jamais à la suite de sa victorieuse réunion du Portugal (1583). Elle « dilayait », montrait aux ambassadeurs hollandais des hésitations, des scrupules, bien nouveaux chez elle. « Il ne « serait pour elle ni beau ni honnête de s'em- « parer du bien d'autrui. »

Mais la vie de tous ne peut dépendre d'un seul, si grand qu'il soit. Le Taciturne était mort ; la justice, le droit des Pays-Bas restait immortel. La Hollande abandonnée de tous ne s'abandonna pas longtemps elle-même. Le prince lui avait laissé au cœur la haine de l'étranger, le sentiment d'une union fraternelle entre tous

les citoyens. Il lui laissait encore ses fils : et c'est dans cette question d'hérédité morale, dans ce mélange des qualités ou des défauts paternels et maternels qu'apparaît une fois de plus l'importance des femmes du Taciturne.

Le comte Philippe de Buren, l'aîné, était fils d'Anne d'Egmont et lui ressemblait. Il en avait la timidité d'âme et l'intelligence lente. Son père s'était peu occupé de lui. Quand il prévit l'arrivée du duc d'Albe, le jeune homme faisait ses études académiques à l'université de Louvain. Le prince ne songea point à le rappeler : il devait se douter pourtant qu'il laissait un ôtage aux Espagnols. Une indifférence aussi complète ne s'expliquerait pas. Il est probable qu'il y avait chez lui un calcul d'intérêt assez bien concerté. S'il emmenait son fils dans sa fuite, il en faisait un exilé, un rebelle qui n'aurait aucun droit à revendiquer les biens de son père, puisqu'il aurait partagé sa révolte. En le laissant aux Pays-Bas dans une attitude neutre, il empêcherait, au contraire, la confiscation portée sur ses domaines de s'étendre jusqu'à son fils. Ainsi, après sa mort, la maison de Nassau rentrerait dans ses possessions. Il avait compté pour trop peu le sort même du

jeune homme. A peine le duc d'Albe était-il arrivé dans les Pays-Bas, qu'il envoya saisir l'étudiant, sans égard pour les protestations de l'Université dont il violait le privilège. «Nous n'en avons cure» avait riposté Vargas dans son latin barbare. Le prisonnier fut dirigé sur l'Espagne et interné à Alcala; il devait y rester jusqu'après la mort de son père. Sa détention n'était pas rigoureuse, il pouvait se promener au large avec ses gardes. Mais le plus strict espionnage, un espionnage espagnol, pesait sur ses actes, sur ses paroles; ses lettres étaient ouvertes avant d'être envoyées. On cherchait aussi par de fausses prévenances à lui faire oublier sa famille, son pays, pour l'attacher à ses persécuteurs. Au début, sa conscience honnête se révoltait. Un jour «ayant échappé au «capitaine de sa garde de lâcher quelque parole «au désavantage de son père, il entra dans une «telle fureur qu'il le saisit par le milieu, le «jeta par la fenêtre dont il mourut du coup «sur la place.» Ce n'était qu'un accès. L'absence de liberté, la compression morale, auxquelles on le soumettait, eurent vite fait d'user cette nature douce et froide. En 1577, ayant eu l'occasion de faire tenir en secret une lettre à son oncle, le comte Jean, il est encore rempli

d'affection pour les siens et du désir de recouvrer sa liberté pour se joindre à leur cause. Mais ce retour attendu, demandé par le Taciturne au traité d'Utrecht, n'eut pas lieu. Le jeune homme abandonné par sa famille s'abandonna lui-même. Sept ans aprés, la mort de son père ne lui arracha qu'une lettre confuse et gênée; il se prononça pour la fidélité à l'Espagne et devait mourir au service des plus cruels ennemis de sa patrie.

Le second fils, Maurice, était né d'Anne de Saxe. Par une ironie de la nature, cet enfant d'une femme qui haïssait son mari, avait pris tous les traits et le caractère de son père. Né à Dillembourg en 1567, il y avait été élevé. Dès le jeune âge, il montrait un esprit surprenant, une volonté au travail, une réflexion qui rappelaient l'enfance de son père. Il avait en même temps l'opiniâtreté, la sécheresse égoïste de sa mère et ce je ne sais quoi de sauvagerie maniaque qui lui venait aussi de son ascendance saxonne. Charlotte de Bourbon avait dû faire appel à toute son indulgence pour le conduire. Puis on l'avait envoyé à l'université de Leyde fondée en souvenir du glorieux siège soutenu par la cité contre les

Espagnols et où le prince avait appelé des savants de premier ordre. Il y était encore quand arriva la tragique nouvelle de la mort du Taciturne.

Maurice de Nassau avait dix-huit ans. Soit reconnaissance, soit pressentiment, les Provinces se tournèrent vers lui. Un décret des Etats généraux l'investit des charges et dignités de son père, stathoudérat de Hollande, de Zélande, titre de grand amiral, etc. Autour de lui vint se ranger l'élite des capitaines du Taciturne, dévoués à la croyance et à la patrie communes : le comte de Hohenlohe, son principal lieutenant, l'amiral Justin de Nassau, son frère naturel, ses nombreux cousins de la branche cadette, les fils du comte Jean, et Marnyx de Ste-Aldegonde dont la plume avait fait autant pour les Provinces que l'épée de pas un. La reine d'Angleterre enfin, malgré ses tergiversations, était trop politique pour laisser à l'Espagne les moyens d'anéantir tout à fait les Pays-Bas. Elle avait conclu avec les Etats-Généraux un traité par lequel elle fournissait aux provinces de l'argent et 6000 hommes sous les ordres de son favori, Robert Dudley, comte de Leicester. Cette petite armée fit un

peu de bien nécessaire, beaucoup de mal inutile, mais ses débris allaient aider Maurice de Nassau à se montrer du premier coup le digne héritier de son père.

L'assassinat de Guillaume d'Orange, qui avait été une catastrophe publique, restait pour sa famille un irréparable malheur privé. En voyant tomber son mari, la princesse d'Orange avait senti repasser sous ses yeux les horreurs de la Ste-Barthélemy. Par quelle fatalité était-elle destinée à cette vie d'épouvante? Cette nouvelle tragédie ravivait en son âme par une nouvelle douleur les anciennes blessures qu'on croyait guéries, pour n'avoir voulu s'en plaindre qu'à Dieu.

On craignit quelque temps pour sa raison. Un délire violent s'était emparé d'elle et la tint mourante plus d'un mois. La vie la reprit enfin, mais brisée. Sa prière était celle d'une âme vaincue. «Mon Dieu, mon Dieu, donnez-moi la patience.» Lorsqu'on rapporta chez lui l'Amiral atteint par la balle de Maurevel, le pasteur Merlin, son ami, qui l'assistait, lui promit de demander sa guérison à Dieu.

« Priez-le qu'il m'octroie le don de persévérance », répondit l'Amiral. Persévérance, patience, c'est le même mot de détachement de la terre et de soumission à la volonté divine qui vient aux lèvres du père et de la fille, à douze ans d'intervalle. Louise de Coligny se montra patiente envers la vie comme l'Amiral l'avait été envers la mort. La douleur dut être forte cependant pour que cette âme concentrée qui n'avait jamais eu un mot de regret, un retour amer sur le passé, laissât entendre une plainte. Sa première lettre après la mort de son mari, n'est qu'un cri de désespoir. Longtemps encore, dans sa correspondance, on sent quelque allusion, brève, mais combien triste et profonde !

« Monsieur mon frère, écrit-elle au comte « Jean, un mois après l'attentat de Delft, j'ai « senti si avant et sens encore l'affliction qu'il « a plu à Dieu de m'envoyer, que j'ai oublié « tous mes devoirs vers mes parents et bons « amis, ne me donnant la tristesse, aucune « relâche ni loisir de penser à autre chose « quelconque. »

Le comte Jean lui répond par un long, froid et vertueux sermon, à l'effet de lui prouver

que l'assassinat de son mari est un honneur de Dieu. Une telle démonstration ne pouvait, malgré sa piété, porter la consolation dans le cœur de la veuve. « En tous lieux, j'ai porté « et je porte mon affliction, écrit-elle encore. « Car combien il a plu à Dieu m'exercer en « de telles visitations, tellement qu'il semble « que je devais être comme endurcie, si est-ce « que je dois confesser mon infirmité être telle « que les nouvelles afflictions me remettent in- « cessamment en mémoire les précédentes. »

Mais les soins de sa famille, les soucis de la vie matérielle étaient là pour distraire Louise de sa douleur par leur inquiétude. La mort de Guillaume rendait incertaine la destinée de tous les siens. La princesse d'Orange resterait-elle avec son fils dans les Pays-Bas ou se retirerait-elle dans ses domaines de France? Que deviendraient ses enfants d'adoption, les filles de Charlotte? Graves questions qui venaient s'ajouter aux embarras politiques où la mort du Taciturne plongeait le pays.

Dès septembre 1584, Elisabeth d'Angleterre écrit aux Etats-Généraux une lettre pressante pour leur recommander les filles deux fois

orphelines de Guillaume et de Charlotte de Bourbon. Elle déclare les prendre sous sa protection et réclame le payement des rentes et pensions qui leur sont dues.

François de Bourbon, duc de Montpensier, prie à son tour les Etats d'avoir soin de ses nièces.

La duchesse-douairière de Bouillon, leur tante, qui se considère comme leur tutrice, entame même des négociations avec la reine d'Angleterre pour enlever les enfants à Louise de Coligny. Elisabeth en aura deux, le duc de Montpensier l'aînée, avec promesse de lui laisser toute liberté de conscience ; la comtesse de Schwartzbourg, sœur du Taciturne et l'Electrice palatine en élèveront une chacune ; la duchesse gardera la dernière. La mort du chef semblait donc un signal de dispersion pour tous les membres de sa famille.

De Louise, de son fils, personne n'a souci. Il faut que son frère Châtillon écrive aux Etats une lettre assez vive, pour se plaindre de n'avoir pas reçu plus tôt l'avis de la mort de

son beau-frère, et mettre sous leur protection sa sœur et son jeune neveu.

«Quant aux autres fils et filles, ajoute-t-il, «ils auront assez d'illustres parents qui auront «fait les mêmes recommandations».

M. de Montmorency, toujours très attaché à ses parents de Coligny ne manque pas non plus d'écrire une belle lettre à Messieurs les députés des Provinces-Unies pour leur recommander Frédéric-Henri et Louise, «en mémoire de son mari qui l'a si chèrement aimée».

Tandis que les recommandations se pressent, que les négociations se poursuivent sans aboutir, Louise demeure à Delft, sa jeune famille serrée autour d'elle. Bientôt le séjour d'une maison qui lui rappelle trop le passé, l'accable. Au bout de cinq mois, elle quitte Delft pour Leyde, suivie de son fils et de quatre des filles de Charlotte ; les autres enfants avaient été pris par divers membres de leur famille paternelle.

A Delft, elle ne trouve guère le calme qu'elle poursuit. Elle s'y voit en butte aux méfiances

qui l'avaient accueillie dès sa première venue aux Pays-Bas. Le péril surexcitait les passions populaires et la veuve du Taciturne fut insultée dans les rues. Un pasteur du nom de Hakkins alla jusqu'à proclamer en chaire que le mariage du prince d'Orange avec une Française et le baptême somptueux de son fils avaient été une grande faute et sa mort tragique une juste punition de Dieu. De tels outrages atteignaient au cœur la veuve si jalouse de perpétuer chez le «petit peuple» le souvenir de «Monseigneur son mari».

Elle voulut se retirer en Zélande où l'attirait une colonie française. Elle songea surtout à réaliser son désir de la première heure: retourner en France avec son fils et ses belles-filles. Les Etats-Généraux s'émurent au bruit de son départ; ils tinrent jusqu'à trois délibérations dans un jour avant de donner leur avis. Ils voulaient la garder en Hollande, ou, à son défaut, les enfants; mais Louise n'entendait s'en séparer à aucun prix. Elle fut donc obligée de rester «sur la prière de Messieurs des Etats». Elle eut en retour à leur adresser une demande, car le pays qui voulait les rete-

nir, elle et les siens, ne songeait guère à les faire vivre.

Les confiscations, la guerre, une générosité qui lui avait valu le nom de «Libéral» avant celui de Taciturne, enfin l'entretien d'une nombreuse famille, avaient ruiné Guillaume depuis longtemps. Les dons de la République, si fréquents qu'ils fussent, n'arrivaient pas à éteindre les dettes qui rongeaient peu à peu ses biens sans qu'il en prît grand souci. Durant sa vie, le bénéfice de ses emplois lui avait permis de subvenir à tout. Après sa mort, l'existence de sa femme paraissait assurée par un douaire de 8000 livres et la jouissance des châteaux de Gavre et de Berg-op-Zoom. En outre, chacune des filles de Charlotte avait été dotée à son baptême d'une rente de quelques cents livres par les Etats des provinces qui leur avaient servi de marraines. Frédéric-Henri, en sa qualité de fils, se trouvait encore plus richement pourvu. Du vivant du Taciturne, pensions et cadeaux arrivaient avec la plus reconnaissante exactitude; lui disparu, tout changea.

Maurice, le chef et l'espoir de la nation, eut les charges de son père et les grands avantages

pécuniaires qui y étaient attachés. Les Nassau de la branche cadette obtinrent, qui un commandement, qui un gouvernement, car ils avaient rendu de bons services et en promettaient de meilleurs encore. Après tant de sacrifices nécessaires, les Etats se crurent dispensés d'en faire d'infructueux. Louise et ses cinq enfants ne représentaient que des non-valeurs. Malgré leurs réclamations, le douaire, les rentes furent mal ou point payées. On prit prétexte de la misère générale pour se dispenser de tant d'obligations.

La misère, en effet, n'avait jamais été plus grande. Les champs n'étant plus cultivés ne rapportaient rien. Tandis que la terre tombait à un prix dérisoire, la mesure de seigle (120 livres environ), montait jusqu'à 24 florins de Brabant. Une huître se vendait 5 sols, une moule 1 sol, le reste à proportion. Les Espagnols largement ravitaillés, étaient peu à plaindre ; les Hollandais, au contraire, moins aidés par les rares convois d'Allemagne, de France et surtout de Suisse, succombaient en grand nombre. La princesse d'Orange ne souffrit pas la faim ni le froid, comme nombre d'entre eux, mais elle connut l'incertitude et l'inquiétude

du lendemain. Il fallait vivre, garder un certain train de maison, du peu qu'elle tirait à intervalles irréguliers de ses domaines de France. Les ressources n'étant pas suffisantes, de nouveaux emprunts s'ajoutaient aux dettes anciennes pour achever la ruine de la maison d'Orange et le présent n'aidait qu'à compromettre l'avenir.

Toutes les lettres de Louise, de 1584 à 1590 peignent une véritable lutte contre une misère réelle, quoique princière. Elle adresse d'abord ses plaintes au comte Jean que son âge et son autorité faisaient le vrai chef de la famille depuis la mort du Taciturne.

«Monsieur mon frère, j'ai eu grande occasion «de vous remercier, ce que je fais encore pré«sentement, de ce qu'il vous plut donner charge «dernièrement à vos conseillers venant par-deçà «d'avertir les conseillers de feu Monseigneur «que votre avis était que l'on me fît jouir de «mes conventions matrimoniales et principale«ment de mon douaire. Mais combien que j'aie «sollicité de tout mon pouvoir ceux qui ont «été ordonnés pour la conduite des affaires de «la maison, si est-ce que jusqu'à présent je n'en «ai pu obtenir aucune réponse. Je fais ce que

«je puis pour me maintenir avec la dignité de «la maison en laquelle j'ai eu cet honneur «d'être alliée et le ferai encore tant qu'il sera «en ma puissance, tant pour mon regard que «des petits enfants que j'ai retirés près de moi; «suivant (combien que c'est avec grands frais «même pour la longueur du chemin) j'ai retiré «de France quelques moyens sans lesquels il «m'eût été du tout impossible de soutenir une «telle dépense que celle qu'il me faut faire; «mais iceux moyens venant à me faillir, si je «ne peux avoir autre provision de deçà, je vous «supplie bien humblement, Monsieur mon frère, «de m'excuser si je suis contrainte d'obéir à «la nécessité qui sera plus forte que ma vo-«lonté qui a été et est encore de demeurer en «ces pays si Dieu m'en fait la grâce et d'y «élever mon fils».

(Delft, 28 Octobre 1584.)

L'intervention du comte se faisant attendre, elle insiste.... «Monsieur mon frère, les affaires «de cette désolée maison sont en si piteux état «que si, par votre prudence et bon conseil, il «n'y est bientôt pourvu, je prévois une bien «grande confusion».

Ou encore: «Je suis tenue et obligée de dé-«sirer qu'il y soit mis un bon ordre pour le «général de la maison, mais pour mon parti-«culier la nécessité me presse de telle façon «que, comme je vous ai mandé par une autre «de mes lettres, la nécessité à la longue for-«cerait ma volonté pour me retirer en lieu où «j'aurais plus de commodités qu'ici. Car il y «a cinq mois que je suis avec quatre de mes «belles-filles et mon fils et moi, avec un grand «train, sans que les enfants et moi ayions reçu «un seul denier de la maison et sommes tous «remis à quand il vous plaira mettre ordre «aux affaires de la maison».

L'égoïsme des parents de son mari et des enfants aînés de Guillaume d'Orange, s'obstinant à retenir la succession sans vouloir faire la part de la veuve et des plus jeunes, Louise en est réduite à solliciter un plus puissant protecteur, Robert Dudley, comte de Leicester.

Le brillant et peu recommandable favori de «la belle Vestale assise sur le trône d'Occident», avait débarqué aux Pays-Bas en février 1586; il amenait les 6000 hommes et l'argent promis par Elisabeth. Son but avoué était de sauver

la République, son but secret de la confisquer au profit de l'Angleterre, peut-être au sien.

La reconnaissance publique n'escomptait que la première partie de son programme et lui avait décerné dès son arrivée le titre de gouverneur-capitaine-général avec une supériorité de commandement sur le jeune stathouder et 100,000 florins de traitement annuel.

La princesse d'Orange qui ne se piquait point d'une perspicacité infaillible, accueillit en lui, comme le menu peuple, le sauveur des Pays-Bas. Elle garda jusqu'au bout son illusion, même après la reddition honteuse de l'Ecluse, même après les menées du turbulent Anglais pour s'emparer de Maurice dont l'ambition gênait trop la sienne. L'estime qu'elle eut longtemps, sinon toujours, de son caractère diminuait l'humiliation qu'elle éprouvait à réclamer d'un étranger l'espèce d'aumône que le frère du Taciturne ne lui obtenait pas. Après avoir rappelé à Leicester les services rendus par le prince d'Orange, elle lui expose la pauvreté qui sert de recompense à sa veuve et aux orphelins.

«Ce qui me fait humblement requérir votre «Excellence — voire même je prends la har- «diesse sur sa bonté de l'importuner — qu'il lui «plaise avant son partement non seulement de «recommander, mais aussi de faire effectuer «que je sois assurée de quelque partie pour «moi et mon fils, laquelle je ne demande ex- «cessive ni répondante à la grandeur des biens «que nous perdons, mais au moins que je puisse «par ce moyen éviter cette maladie qui est la «plus extrême, c'est pauvreté».

.... «Car combien que jusqu'à présent j'ai «essayé d'entretenir la dignité de la maison à «laquelle j'ai eu cet honneur d'être alliée, je «vois maintenant que ma principale étude doit «être à éviter pauvreté et nécessité. En second «lieu, si Votre Excellence juge que les grands «et trop connus services de feu Monseigneur «méritent quelque chose, qu'il plaise à Votre «Excellence déclarer à Messieurs des Etats de «Hollande qu'elle n'entend point que le peu «de biens qui restent à cette maison qui est «surchargée de grandes dettes qui se mani- «festent tous les jours, ainsi que m'avertissent «les curateurs de la maison mortuaire, soit en- «core chargée d'impositions aucunes; car je

«suis avertie qu'elles sont telles de jour en «jour que les impositions étant payées, ne res«terait presque aucune chose pour subvenir à «moi ni à aucun de la maison».

Il y a quelque chose de profondément triste dans l'humilité de cette requête, dans cette supplique quasi-mendiante de la princesse d'Orange, de la veuve de Guillaume le Libérateur. L'odieux d'une telle situation revient au fils du Taciturne, au stathouder Maurice plus encore qu'à l'ingratitude publique.

A 21 ans, Maurice possédait le pouvoir et les charges de son père. Dès 1588, après le piteux départ de Leicester, le péril rendit son autorité presque absolue dans les Pays-Bas. Un mot de lui aurait assuré la quiétude de sa belle-mère et l'existence de ses frères et sœurs. Mais il avait l'âme sèche. L'histoire de sa mère qu'on avait dû lui conter, lui avait laissé contre les femmes une rancune qui se témoignait par les sarcasmes les plus cruels. Déjà replet dans sa petite taille, haut en couleur, sans aucun soin de sa personne et de sa parure, il affectait de fuir les femmes et de les mépriser. Au fond, et bien qu'il n'ignorât point les torts

d'Anne de Saxe, il lui restait une aigreur profonde contre celles qui avaient pris sa place. Louise de Coligny était l'objet de ses railleries les plus acerbes. Il n'eut ni un ordre ni une prière en sa faveur, uniquement occupé de tirer à soi la majeure partie des revenus paternels, avec une indifférence absolue des autres.

Tantôt à Leyde, tantôt à La Haye ou Middelbourg, Louise vécut de la sorte six ans du veuvage le plus triste, partagée entre le souci du lendemain, l'éternelle et humiliante poursuite d'un argent pourtant nécessaire et l'éducation des cinq enfants qu'elle avait gardés auprès d'elle.

Isolée et toujours étrangère, ni la nature ni les gens ne pouvaient l'accoutumer par leur douceur à cette terre d'exil. Les bruits du dehors ne lui apportaient d'ailleurs que d'attristantes nouvelles, quand ils pénétraient dans sa solitude. Le duc de Parme gardait toujours une offensive redoutable ; en France, Henri III était chassé de Paris, Henri de Navarre proclamé déchu de ses droits à la couronne par la Ligue.

Cependant ces inquétudes présentes aidaient à l'apaisement du passé. Quand une éclaircie se fit dans le ciel si longtemps sombre de ses deux patries, Louise se remit à espérer.

Aux Pays-Bas, c'est Maurice qui se révèle grand capitaine. Il s'empare par surprise de l'importante place de Bréda (1590); non content de sa conquête, avec une hardiesse étonnante et que son père n'aurait pas eue, il prend l'offensive : Blankenberghe, Westerlo, Turnhout, Zutphen, Deventer tombent en son pouvoir. Il contraint Alexandre Farnèse, le tacticien sans rival, à lever le siège de Knotzembourg et se rend, par une pointe audacieuse, maître de Nimègue et d'une partie de la Gueldre.

Ces succès inespérés et si éclatants provoquèrent une véritable explosion de joie dans les Provinces. Les Etats firent frapper des médailles commémoratives et le jeune vainqueur fut reçu en triomphe, quand il opéra sa rentrée à La Haye.

Louise applaudit mieux que personne à ces heureux évènements qui sauvaient les « Eglises de Dieu » et faisaient rejaillir une nouvelle

gloire sur la maison de Nassau à laquelle elle appartenait comme épouse et comme mère.

Pour rendre sa joie complète, les courriers d'Arras, de Valenciennes, de Dieppe, si longtemps messagers de malheur, n'apportaient plus que de bonnes nouvelles : la reconnaissance de Henri de Navarre comme roi par les catholiques du parti modéré, les anciens politiques, les parlementaires ; puis sa victoire sur les ligueurs à Ivry, la prochaine capitulation de Paris qu'il assiège et qui se rendra bientôt si l'on peut retarder la marche du prince de Parme au secours des assiégés : « Dieu veuille qu'il arrive trop tard » s'écrie Louise dans toute sa ferveur patriotique.

Quoique victorieux, le Béarnais n'en demeurait pas moins fort pauvre d'hommes et d'argent. En prévision de l'arrivée du duc de Parme, il demanda secours à ses alliés et coreligionnaires des Pays-Bas. La princesse d'Orange, Française par sa naissance et ses parents, Hollandaise par son mari et sa situation présente, était toute désignée pour conduire cette négociation. Henri IV, son roi et son ami, n'eut pas besoin

de longues prières pour qu'elle s'employât de toutes ses forces à la réussite de l'affaire.

Elle gagna d'abord les Etats de la Zélande où elle habitait en ce moment, se rapprocha de Maurice, son beau-fils, pour qu'il mît en branle Messieurs de Hollande « qui sont la grosse cloche ». Elle obtint après bien des marches, des habiletés et des assiduités six vaisseaux que les Provinces prêtaient pendant un trimestre au roi de France. Henri se montra reconnaissant à l'ambassadrice du succès de l'ambassade et désormais il n'y eut point d'affaires entre les Pays-Bas et la France pour lesquelles Louise ne s'entremît ou ne donnât conseil.

On chercherait cependant sans grands résultats, dans la partie retrouvée de la volumineuse correspondance de Louise de Coligny, les traces de ce rôle politique très réel.

Qui lit ses lettres croit avoir affaire à une âme douce, un peu fermée, pleine de raison, de sens pratique, mais confinée par son humilité de chrétienne et de femme dans les soins du foyer et qui regarde passer les évènements au-

dessus d'elle, très loin, comme on regarde passer les nuages dans le ciel. C'est un mélange de bonté, de finesse et de détachement aussi éloigné que possible des agitations égoïstes de la politique.

L'impression est exacte, mais incomplète.

Il y eut à la fois de la prudence et de l'indifférence dans la discrétion extrême de sa plume.

Dans ces temps de guerres continuelles, point de postes organisées. On confiait les lettres à des courriers qui faisaient le cabotage entre les côtes de France et de Hollande. Elles pouvaient tomber aux mains ennemies soit en mer, soit sur terre; les Espagnols et les Ligueurs les guettaient: d'où la nécessité d'une très grande réserve. Le porteur, qui était toujours un homme de confiance, avait charge d'éclairer les réticences et de développer les laconismes. Louise de Coligny revient avec insistance sur cette discrétion si nécessaire et que sa nature concentrée lui rendait assez facile.

« Il y a des points sur quoi je vous répondrai « plus volontiers de bouche que par écrit... »

... « Le porteur vous dira toutes les affaires « que je n'ai pu mettre ici, crainte de la for- « tune que courent les lettres. »

La princesse d'Orange ne répugnait pas moins, par caractère et par principe, à jouer la femme d'Etat. Elle n'avait ni le goût ni le génie de la politique. Cette âme faite de calme, de droiture et de charité en redoutait les agitations, les duperies autant que les haines. Son esprit incapable des conceptions viriles d'une Elisabeth ne se prêtait pas davantage aux habiletés perfides et toutes féminines d'une Catherine de Médicis, aux misérables et frivoles intrigues d'une duchesse de Montpensier.

Elle savait aussi mieux aimer les gens que les connaître et son cœur volait son esprit en bien des jugements. Elle riait la première de son insuffisance, de ses versatilités de femme, de ses partialités affectueuses, et, en bonne chrétienne, se faisait un devoir, presque une gloire de son humilité. Elle n'entendait se mêler aux affaires, sinon pour en hâter la conclusion qu'elle souhaitait toujours de tous ses vœux.

« Pour moi, je ne suis pas capable d'en juger...
« et je demeure toujours jointe à l'opinion de
« mes plus proches comme la raison et mon
« devoir m'y obligent. »

Mais la force des circonstances prévalait sur ses résolutions. Son double titre de fille de Coligny et de veuve du Taciturne, l'espèce d'auréole d'honneur et de considération qui lui en restait, l'estime générale qu'on avait pour son caractère en faisaient l'intermédiaire désignée entre les protestants de France et ceux de Hollande.

Ses relations de parenté l'appelaient aussi à juger bien des affaires de famille qui se trouvaient être des affaires publiques, tant les Nassau avaient confondu leur fortune avec celle des Pays-Bas. C'est ainsi que Louise de Coligny, entraînée par le patriotisme, le prosélytisme religieux et l'intérêt de sa maison, fit d'abord de la politique sans le savoir et surtout sans le vouloir. Elle y apporta beaucoup de dévouement et d'application. Son bon sens, sa droiture souple, l'amour de la conciliation lui valurent dans la suite la plus intime confiance et des

succès diplomatiques dûs à sa personne autant qu'à sa cause.

Son zèle se partagea, plus également que sa tendresse, entre la France et la Hollande. Les habitants d'Anvers avaient jeté de la boue au carrosse de « la Française », quand elle venait à eux le cœur et les mains ouvertes, pour épouser le Taciturne. Ils auraient pu en jeter autant à son cercueil, car elle vécut et mourut Française. Mais cet amour pour son pays de naissance ne la rendit jamais traître à son pays d'adoption : elle fut utile aux deux à la fois.

Peut-être ne fut-elle si fort de sa patrie que parce qu'elle n'était guère de son temps.

Le XVI[e] siècle, dans l'ordre religieux et social, avait été la double révolte de l'individu contre le despotisme traditionnel et de l'instinct d'humanité contre le sentiment national. Dans la grandiose conception rêvée par la Renaissance et que la Réforme tenta un moment de réaliser, au nom de la liberté de conscience, toutes les chaînes du moyen-âge tombaient brisées dans leur anneau le plus étroit et le plus solidement rivé. Sur ces ruines, dans une lueur vague

d'apothéose, se levait une ère nouvelle, toute de félicité, de concorde pour tous les peuples unis sans distinction de races ni de territoires dans une même adoration religieuse et une même fraternité humaine. (Hutten, Sickingen.)

Le rêve était sublime, sa réalisation trop prématurée n'aboutit qu'à une œuvre sacrilège : l'anarchie et la guerre civile. L'idée de patrie, si lente à germer de notre sol sous la rosée sanglante de la guerre de Cent ans et les cendres fécondes de Jeanne D'Arc, en fut comme anéantie dans sa première floraison. La fidélité du sujet à son roi disparut comme était déjà tombée la fidélité du vassal au suzerain qu'elle avait remplaçée.

Allemands, Suisses, Anglais d'un côté, Espagnols, Italiens de l'autre, tous avides et féroces à l'égal, venaient à l'appel des protestants ou catholiques français piller et ravager la France. Chaque parti, pour démontrer les armes à la main qu'il était le seul inspiré de Dieu, se conduisait comme s'il l'eût été du diable : des massacres sans pitié présidaient à la grande fraternité future. Le fanatisme pour la masse, l'ambition chez la plupart des chefs,

légitimait tout. Un catholique branchait un protestant sur le grand chemin sans se douter qu'ils étaient frères, étant tous deux de la même patrie.

L'idée d'une révolte impie n'existait pas pour un Condé. Le service du vrai Dieu était si merveilleusement propice à celui de son ambition qu'il substituait l'un à l'autre avec la plus entière inconscience et sans le moindre soupçon de remords. Le « petit homme tant joli » marchait gaiement et galamment contre son roi, la moustache bien troussée, une fumée d'héroïsme et de piété à la tête quand venait l'heure de l'assaut. Une erreur de politique ou de sentiment le faisait dévier parfois de sa route, mais il la reprenait d'une humeur fort brave : la gloire des martyrs lui restait en perspective, à défaut de celle des saints.

Cependant, pour quelques âmes fortes et logiques, l'ardente conviction du présent n'allait pas sans un ressouvenir troublant du passé. Coligny était de ce nombre. Une amère expérience lui avait appris que l'homme vaut toujours moins que sa cause. Il n'avait jamais pris les armes dans ces luttes fratricides sans

un remords comme citoyen et comme sujet. Il aimait avec passion son pays et souffrait de le détruire, même pour le régénérer et le Français avait fini par l'emporter chez lui sur le calviniste. Sa mort qu'il avait prévue, fut un sacrifice volontaire au dégoût du passé, à la grande pitié de l'avenir.

Louise, comme lui, était Française ardente plus encore que protestante convaincue. Elle aimait son pays d'instinct, de race et par là elle se détachait de son parti religieux. A vol d'oiseau, la Réforme ne fut guère qu'une revanche de la méthode réaliste, individuelle, propre aux peuples germaniques contre le besoin idéaliste d'ordonnance et d'unité chère aux imaginations méridionales et que l'empire romain, puis la papauté, avaient exprimé magnifiquement. Dans la communauté de la lutte, Allemands, Anglais, Français du nord, se rapprochèrent, passant les uns chez les autres sans aucun souci des frontières politiques. Tandis que les protestants français persécutés restaient réfractaires au grand élan maritime qui entraînait en ce moment Portugais et Espagnols vers le nouveau-monde, ils ne montraient aucune répugnance à s'établir en Hol-

lande, en Suisse, en Allemagne ; ils y fondaient de véritables colonies qui formaient d'abord une île au milieu des populations indigènes et se laissaient bientôt absorber. Pour Louise de Coligny, la terre hospitalière de Berne ou de Bâle, les Pays-Bas où tant d'intérêts l'attachaient, ne furent jamais que la terre d'exil : la fraternité d'origine prévalait sur la fraternité de croyances.

D'instinct aussi, elle était tolérante : c'était une douceur d'âme que l'expérience de la vie et les horreurs de la guerre avaient érigée en principe. Les spectacles qu'elle avait vus sous couleur de religion lui avaient laissé du dégoût, de la pitié, et, par réaction, une grande soif d'ordre et de paix autour d'elle. Cette paix s'incarna pour elle dans l'autorité monarchique. Ainsi la fille de Coligny, vivante image de son père, quoique amoindrie, rapetissée aux proportions d'une femme, arrivait en dernière expérience à la vénération de la royauté. Et ce n'était pas seulement la royauté de Henri IV, un ami, un coreligionnaire, qu'elle aimait ; c'était l'idée même, fût-elle représentée par un Henri III. Cette dévotion monarchique, née de

l'amour du pays, l'entraînait à de véritables emportements.

Après dix ans de séjour et d'air démocratique en Hollande, lors de son retour à Paris, elle entra dans une vive indignation pour avoir mal entendu parler de Henri III. Elle connaissait le méprisable caractère du dernier Valois, sa part à la St-Barthélemy, mais c'était le roi.

« Il ne m'est possible de voir de bon œil pas « un de ceux ou de celles qui ont été cause « de la mort du feu roi », s'écria-t-elle devant l'inspiratrice de Jacques Clément, la duchesse de Montpensier, « car je suis Française et j'aime les Français. » Henri IV fut toujours « son maître », Marie de Médicis « la belle et bonne reine ». Il serait curieux de compter le nombre de fois que le mot « patrie » revient sous sa plume. Elle est de ceux qui l'ont créé. Par cette tolérance religieuse et ce besoin d'autorité, Louise de Coligny est donc une figure originale, en dehors et en avant de son temps. Avec une pénétration de sens féminin, elle annonce cette première moitié du XVIIe siècle qui fut avec Henri IV et Richelieu une réaction lente,

mais ferme, contre l'esprit individuel et souvent l'indiscipline du XVIe siècle.

Toutes les raisons qui lui rendaient la France si chère, l'éloignaient des Pays-Bas. Traitée d'abord en étrangère, malgré ses avances, elle y vécut en étrangère du fond du cœur. La Hollande ne lui rappelait aucun souvenir joyeux, aucune non plus de ces peines qui vous attachent à un lieu presque autant que le bonheur. Après un temps très court de mariage, la mort du Taciturne avait été pour elle une catastrophe violente plutôt qu'une intime douleur. Seule dans ce pays qui ne l'avait pas adoptée et si réservée qu'elle fût, les lenteurs de sympathie de ces natures germaniques l'étonnaient. Même dans la classe la plus haute de la nation, dont elle faisait partie, des mœurs grossières, une religion étroite, la méfiance mal dissimulée, blessaient sa nature fine et sensible. Le lieu était comme les habitants, sans gaieté et sans soleil, avec ses étangs glacés, ses plaines monotones et l'eau morte de ses canaux s'allongeant à l'infini.

Les institutions la surprenaient autant que les mœurs dans les Pays-Bas. Même en plein

XVIe siècle, ils étaient encore en Europe un anachronisme politique. Ils l'avaient bien compris et s'étaient offerts à tous les maîtres : l'archiduc Mathias, le duc d'Anjou, le roi de France et la reine d'Angleterre. Ils ne s'étaient donnés à la République qu'en désespoir de trouver un roi, comme on se donne au diable. Et jamais république ne fut moins égalitaire. Mais le nom subsistait qui répugnait à tout esprit imbu du principe monarchique.

Les instincts aristocratiques apportés de France par Louise de Coligny, en même temps que sa vénération de la royauté, ne se choquaient pas moins du rôle prépondérant accordé à ces bourgeois autoritaires et serrés. Elle dédaignait en eux des orgueils de souverains alliés à des avarices ou à des mesquineries de marchands. La République batave ne lui tenait à cœur que par deux sentiments : les « églises de Dieu » qui trouvaient dans la Hollande leur plus ferme appui, et la fortune de la maison de Nassau à laquelle s'attachait le sort de son fils. Ces liens n'étaient pas assez forts pour enchaîner son cœur à cette patrie de hasard qui différait tant de la vraie.

A distance et toutes passions éteintes, ce corps à corps des Pays-Bas avec l'Espagne apparaît dans une lueur d'héroïsme ; il reste l'éternel titre de gloire de ce vaillant petit peuple qui lutta seul près d'un demi-siècle contre la plus puissante monarchie d'Europe et la vainquit comme David vainquit Goliath. Mais la princesse d'Orange vivait au plus fort de la mêlée. Elle voyait dans l'œuvre ses laideurs inévitables, cette part fatale du mal qui disparaît dans la suite, oubliée et comme abolie dans le triomphe final du bien.

Malgré sa vaillance, il lui prenait des tristesses, des peurs de femme devant ces tueries incessantes; des inquiétudes sur l'issue de cette interminable lutte, malgré sa ferme croyance au bon droit de ses coreligionnaires. La foi dans l'excellence de la cause n'empêchait même pas certaines révoltes intérieures contre la façon dont elle était parfois défendue, contre la dévotion politique des chefs et l'étroit fanatisme du populaire. Volontiers, elle eût aimé se dégager de la lutte, en suivre les péripéties à distance, soit dans sa principauté d'Orange, soit en France même.

Volontiers aussi elle eût rabaissé ses ambitions maternelles pour mieux posséder son fils, ne plus sentir qu'il restait aux yeux des Hollandais comme leur bien, une sorte de propriété publique. Par malheur, la France ni le midi ne pouvaient encore servir d'asile et détourner en ce moment le jeune Frédéric-Henri de son pays natal, c'était le réserver à l'avenir le plus douteux.

Les filles de Charlotte de Bourbon retenaient aussi bien fortement leur mère adoptive sur la terre étrangère.

Ses répugnances n'eurent d'ailleurs aucune influence sur sa conduite. Ses devoirs acceptés, elle les suivit jusqu'au bout, agissant comme n'aurait pu mieux faire la plus déterminée Hollandaise. Au peuple, elle se montra toujours souriante, affable, soucieuse même de popularité pour le bien de sa maison et de son fils. Dans toutes les affaires de la République où son concours fut réclamé, elle apporta le plus grand zèle et le plus complet desintéressement personnel.

Plus résignée pourtant que détachée, il suffisait d'un léger incident, de l'espoir d'un re-

tour en France, de la visite d'un parent pour détruire ce calme acquis à force de piété et de raison. Les regrets accumulés lentement se faisaient jour alors dans de véritables accès de mal du pays.

L'un, en 1590, et que sa correspondance permet de suivre, prit toutes les proportions d'une véritable crise de cœur.

Les vœux de la princesse d'Orange n'avaient point empêché le duc de Parme de débloquer Paris et de reprendre sur le Béarnais tous les avantages que lui avaient donnés les batailles d'Arques et d'Ivry. La petite armée de Henri IV, sa flotte, même avec les six vaisseaux de renfort prêtés par la Hollande, ne pouvaient tenir tête à la Ligue renforcée des Espagnols. Pour parer à cette situation extrême, le roi sans royaume envoya demander ou acheter du secours chez tous ses alliés protestants: en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas.

L'ambassadeur désigné pour recruter des troupes auprès des cours allemandes était un cousin de la princesse, Henri de Turenne, vicomte de la Tour d'Auvergne. Il appartenait

à la bonne noblesse de France et rehaussait son nom par sa belle mine et sa réputation de soldat. De famille catholique, il avait abouti au calvinisme en passant par le parti des politiques dont il fut un des fondateurs au lendemain de la St-Barthélemy.

Monsieur de Turenne avait bien servi le duc d'Alençon. A sa mort, en 1583, il abjura le catholicisme et passa du côté de Henri de Navarre, à temps pour prendre une belle part à la victoire de Coutras. Le Béarnais le tenait en grande estime autant pour son habileté politique que pour sa bravoure; il le consultait souvent, presque toujours avec fruit.

Malgré sa conversion, les croyances du vicomte de Turenne n'étaient guère plus ardentes que celles de son maître; sa foi était toujours demeurée au défunt parti des politiques et la dernière étape de son évolution ne l'empêchait pas de penser que Paris vaut bien une messe. Il poussait en toute occasion à l'entente des deux cultes ennemis. Plus tard seulement, son intérêt éveilla sa conscience et lui fit découvrir au fond de son âme des trésors de dévotion intolérante et guerroyante.

La piteuse fortune de son maître en ce moment n'avait pas encore mis son ambition en appétit par une trop riche récompense et son humeur hautaine n'avait pas lieu de trouver l'autorité de son roi trop bien établie.

Tel quel, brave et fidèle à l'occasion, hardi et adroit, souple de lame et de langue, brillant, charmant, remuant, il était fort bien vu dans tous les partis. La princesse d'Orange l'avait connu avant son mariage, neuf ans auparavant ; ils étaient du même âge et sa réputation dans le parti huguenot, sa situation auprès de Henri IV ne pouvaient que renchérir sur l'aimable souvenir qu'elle en avait gardé. A l'annonce de son voyage, elle est soudain prise d'une fièvre de nostalgie : la patrie, la famille absente, vont passer si près d'elle sans s'arrêter. Elle ne peut y croire ni s'y résigner.

Elle écrit à son parent pour le décider à changer de route : le passage par les Pays-Bas le détournera si peu. Sa lettre est tendre et touchante. Elle sort du ton ordinaire, de cette froideur douce et grise de sa correspondance. Plus de tension dans l'amabilité ; la sobriété protestante de son style trouve soudain des

souplesses et des raisonnements de femme, des expansions inattendues.

Trés habile, elle essaye d'abord de gagner à ses vœux l'ambassadeur au nom des intérêts politiques du roi. Elle lui démontre péremptoirement que son passage aux Pays-Bas sera plus qu'utile, nécessaire aux affaires de Henri IV. S'il ne vient gagner lui-même le cœur de ces bourgeois fort pratiques, mais vaniteux, ils n'auront garde de renouveler le prêt des six vaisseaux, étant déjà fort mécontents de l'usage qu'on en a fait. «Croyez qu'ils sont puissants «pour aider à Sa Majesté, mais ils ne veulent «nullement être méprisés. Enfin je suis sûre «que votre passage ici fera du bon service au «roi.»

Puis l'argumentation s'attendrit, se change en prière touchante. «Je laisserai à cette heure «le général, je viendrai à mon particulier. «Voudriez-vous montrer si peu d'amitié à une «cousine que vous n'avez vue il y a neuf ou «dix ans et que peut-être vous ne verrez ja-«mais, de passer si près d'elle sans la voir? «Le devoir de bon parent vous y oblige. Depuis «que je suis en ces pays, je n'en ai vu et puis

«dire avec vérité que cela me fait beaucoup de «tort, car il semble à ces gens d'ici vu le peu «de cas que mes parents et mes amis ont fait «de moi depuis mon affliction, que je suis tom-«bée des nues et cela m'a tellement rendue «méprisable parmi eux que vous seriez étonné «du peu qu'ils ont fait pour moi. Mes frères «m'ont manqué et ne se montrent tels qu'ils «doivent en mon endroit. Que mon cousin, le «principal honneur et la gloire de ma race, n'en «fasse pas de même et donnez par votre pré-«sence contentement à cette pauvre cousine que «je vous jure, depuis la perte du bien dont la «privation me rendra à jamais misérable, «n'avoir senti son cœur ému de nulle joie que «par l'espérance que me donnez de votre vue. «Faites, je vous prie, qu'elle ne soit point «vaine..... Que le brave M. de Turenne prenne «une brave résolution. Et croyez que Dieu bé-«nira beaucoup plus votre voyage passant par «ici que si vous prenez autre chemin....»

«.... Venez, mon cher frère, et croyez que «vous trouverez une cousine autant affectionnée «et humble à vous faire service que jamais ..»

Et comme dernier appoint, après cette alter-

nance d'effusions les plus entraînantes et de démonstrations les plus convaincues, elle ajoute en post-scriptum, avec une insistance un peu mystérieuse :

«J'ai une particulière raison pour le service «du Roi que je ne puis ni ose fier au papier, «qui est la principale pour quoi je désire que «vous passiez par ici et que je puisse parler à «vous».

Ces quelques lignes trahissent mieux que tous les commentaires l'ennui résigné de la jeune femme, enfermée depuis sept ans dans un devoir rigoureux, loin de toute amitié, «ès pays rudes et barbares».

Turenne vint ; il se montra plein d'affection pour sa parente, séduisant dans son amitié comme il l'était dans toutes ses relations. Un peu de trouble paraît pourtant dans les lettres que lui écrit la princesse après son départ : les effusions sont coupées de réserves soudaines. Puis la sérénité reparaît bientôt dans une profonde et fraternelle tendresse. Turenne devient son parent d'élection, le confident de ses peines, le conseiller des heures difficiles.

C'est auprès de lui qu'elle cherche un mot de relèvement quand « la faute trop signalée » de son jeune frère, Charles de Coligny, vient la frapper dans ses sentiments les plus chers et sa plus noble fierté. Cet indigne fils de l'amiral, traître tout ensemble à sa foi et à son roi, avait profité du siège de Paris pour passer à la Ligue et au catholicisme.

«Je ne pouvais croire, écrit la sœur déses-«pérée, qu'il se put tant oublier. Je vous pro-«mets que cela touche tellement le plus vif de «mon âme que je ne puis m'y résoudre. En «toutes mes afflictions, je trouve de la raison «pour me consoler, mais en celle-ci, je n'en «trouve point; car m'étant si proche, il me «semble que c'est une partie de moi qui a «faibli en son honneur et en toute chose qui «m'est si sensible qu'il n'est pas possible de «plus.»

Sa tristesse présente ne trouve de soulagement que dans l'espoir d'une seconde visite de Turenne à son retour d'Allemagne. «Non, rien «ne me fait vivre que cela».

Elle hâte d'autant plus ce retour qu'elle y

attache de chimériques espérances. Depuis que le souvenir de la France absente s'est ravivé en elle par ce passage d'un Français, le séjour de la Hollande lui est insoutenable. Henri IV, pour lui complaire, a fait demander aux Etats-Généraux et à Maurice qu'elle puisse faire un voyage à Paris avec son fils. Le vicomte de Turenne a été l'entremetteur de la négociation.

Les députés n'avaient garde d'entrer en désaccord avec un allié dont la fortune paraissait prendre bonne tournure, pour une si mince question : le départ de la princesse d'Orange fut résolu en théorie, ajourné seulement à l'époque où la France serait pacifiée. C'était un ajournement dérisoire et que le bon plaisir ou plus justement le mauvais vouloir du stathouder pouvait prolonger à l'infini. Louise sent très bien qu'on l'amuse et son désir de quitter les Pays-Bas s'augmente de tous les obstacles qu'elle y rencontre. Elle n'a plus espoir et confiance qu'en l'intervention de Turenne. Elle lui conte les entraves que Maurice oppose, en douceur, à ce départ qui pourrait bien être une fuite.

Non content de trouver le voyage en France

impraticable, son beau-fils la réclame en Hollande, auprès de lui, avec son fils. La princesse qui se méfie de cette tendresse impromptue et qui perd ainsi toute ressource de revoir Turenne à son retour d'Allemagne, répond aux sommations fort adroites par des défaites qui ne le sont pas moins. Elle « dilaye » avec une passivité fuyante et tenace, éperdue par instants de n'avoir que son habileté de femme contre un si rude adversaire. Turenne est son recours dans cette incertitude anxieuse.

«Je vous supplie, Monsieur, que je sache de «vos nouvelles et me conseilliez, puisque vous «êtes mon premier et seul conseiller, ce que «je dois faire».

«.... Il faut que vous m'aidiez à me tirer «et mon fils d'ici, car je vois que si ce n'est «par votre moyen, je n'en sortirai pas».

«Mon frère, il faut que je vous découvre «mes peines comme à celui seul duquel je veux «dépendre».

«..... Or, je vous dirai donc que vous savez «la promesse qui m'a été faite pour le regard

«de mon fils. Cependant je découvre que l'on «a eu égard seulement à ne refuser rien au «roi ni à vous et à me donner aussi quelque «contentement pour me faire toujours couler «le temps, et cependant, l'on se promet qu'il «ne réussira rien de cela, parce que l'on dit «que cette promesse vous a été conditionnée «lorsque la France serait en repos et ne voyant «pas d'apparence à cela, ils sont à cette heure «à me persuader que cela ne me doit empêcher «d'aller en Hollande et m'en pressent et solli- «citent fort. Or j'ai su par un qui le sait très «bien et de qui je l'ai tiré par artifice, que «lorsque je serai en Hollande, il ne faut pas «que je fasse état d'en partir et que l'on fera «naître toujours quelque occasion — avec ce «qu'il y a d'apparence que nos misères de «France en produiront toujours assez — pour «s'excuser au roi de laisser aller mon fils.»

Devant le mauvais vouloir qu'on oppose de tous côtés à son seul rêve, il lui prend une véritable horreur des Pays-Bas. Elle ne veut plus entendre parler de rester dans ce pays. Puisqu'on allègue les troubles de France, qu'on la laisse aller à Orange. Monsieur de Lesdi- guières est venu à bout des troubles de Pro-

vence et de Dauphiné, il n'y a donc nul danger à craindre. On ne pourra pas dire non plus qu'elle élève son fils en pays étranger, puisqu'il sera sur les terres et dans la principauté de son père. Ses belles-filles pourront l'y suivre à moins que les Etats ne s'y opposent. Les voilà d'ailleurs grandes et mariables ; si leur belle-mère ne les quitte pas aujourd'hui, demain la vie se chargera de les lui enlever.

Maurice ne goûta pas mieux ce projet que le précédent. A toutes les ouvertures de la princesse d'Orange, il ne répond mot, il se contente de renouveler ses instances pour la faire venir en Hollande, avec grandes protestations de tendresse et promesses vagues pour l'avenir de Frédéric-Henri.

Louise, partagée entre ses répugnances propres et son devoir maternel, n'ose plus rien décider. En désespoir de cause, elle en appelle comme toujours à l'impartiale raison de Turenne.... «Lors votre beau jugement résoudra, s'il lui «plaît, les troubles de mon esprit pour prendre «la résolution que vous me conseillerez, soit «pour demeurer en ces pays, soit pour me re«tirer ailleurs. Et vous supplie, n'ayez nul

«égard à me conseiller selon ma volonté, mais «selon que vous jugerez le mieux.»

Pour s'acquitter de cette confiance si entière et si touchante, mais dont elle redoute l'indiscrétion, la princesse d'Orange voue à son cousin l'affection la plus admirative et le plus complet dévouement. Il devient pour elle un véritable chef de famille, en l'absence ou l'indifférence de ses frères. Aussi les affaires de France l'intéressent-elles doublement, puisque ce sont celles de M. de Turenne. Son zèle redouble: elle se charge de transmettre les courriers au roi, de faire parvenir au vicomte les dépêches qui lui viendront en échange. Elle s'inquiète de ses fatigues, s'impatiente des longueurs qu'il subit, s'attriste de ses contre-temps, triomphe de ses moindres succès. A peine lui arrive-t-il de songer à elle pour se plaindre doucement qu'elle ait été seule oubliée dans ses envois et le prier de rompre le silence.

«Je vous supplie et adjure, Monsieur, par «tout ce que vous avez de plus cher de nous «faire savoir de vos nouvelles, car croyez que «ce n'est pas vivre d'en être privée, mêmement «étant en un lieu où on craint que votre santé «ne s'amende pas.»

... « Toutefois j'espère que Dieu vous gar-
« dera et bénira pour faire les bons services à « sa gloire et au salut de la France qui sont « espérés de vous. C'est de quoi je le supplie « de tout mon cœur. Vous verrez par une « lettre que je vous envoie comme notre roi « se hasarde toujours. Dieu veuille nous le « préserver et ses serviteurs. »

Elle presse avec acharnement auprès des Etats de Hollande et de Zélande l'envoi des 100,000 livres votées à Henri IV et que Mr de Turenne attend toujours pour payer ses recrues allemandes. L'ambassadeur français lui-même, Buzenval, est distancé par son activité.

« Je lui viens encore de faire une dépêche « pour savoir ce qui le retarde, vous suppliant « de croire que nous n'oublions rien de ce qui « peut avancer cette affaire. Et pour moi, je « désespère et languis de voir ces longueurs, « mais en matière d'argent il y en a toujours. »

Après bien des ennuis et des labeurs, Turenne a rassemblé enfin pour son maître 11,000 gens de pied et 5500 chevaux. La princesse qui parle avec une froideur indifférente des chefs-d'œuvre

stratégiques de son beau-fils, s'enthousiasme à ce coup.

« Tout bruit ici de votre belle armée et se « dit que vous commencerez à marcher cette « semaine. O Dieu! qu'il me tarde que je vois « cette nouvelle certaine! Jamais rien ne me « tarda tant et je sais combien ces jours vous « durent, qui fait que je m'ennuie encore davan- « tage, car outre le bien public, je désire aussi « votre contentement que je sais ne pouvoir « être qu'en rendant ce bon service à la France « et à votre roi. »

A peine lui échappe-t-il un retour mélancolique sur elle-même dans cette joie de la réussite de Turenne qui va être suivie de son départ. Une de ses cousines, Mlle d'Andelot était venue lui faire une visite à Middelbourg et était aussi repartie. « La vue et le contente- « ment de deux mois d'une cousine et de huit « jours d'un cousin, c'est le seul auquel depuis « sept ans j'ai participé. Je crains bien que je « ne sois pas prête à les revoir. »

Turenne rejoignit le roi en septembre 1591. Le 15 Octobre de la même année, Henri IV,

en récompense de ses services, lui fit épouser l'héritière du duché de Bouillon, Charlotte de la Marck. Il en prit le titre et les armes et de simple gentilhomme devint une manière de souverain à l'est de la France. Sa nouvelle fortune le rapprochait des Pays-Bas, mais le nouveau duc de Bouillon, tout à son bonheur et à sa grandeur naissante, n'avait plus guère le loisir de songer à cette parente qui se confiait si naïvement à son affection fraternelle. Il y eut une interruption brusque dans leur correspondance, et leurs destinées se poursuivirent par des chemins différents jusqu'au jour où un nouveau caprice de la vie les rapprocha dans des circonstances bien diverses.

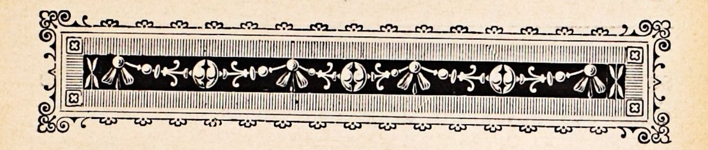


La Princesse d'Orange

et la

Famille de Nassau

en France.



CHAPITRE IX.

LA PRINCESSE D'ORANGE ET LA FAMILLE DE NASSAU EN FRANCE.



Le départ de Turenne refit la solitude plus profonde et plus triste autour de Louise de Coligny. Mais comme elle avait tout ensemble piété et raison, elle sortit sans amertume de cette unique et malheureuse tentative de lutte contre

sa destinée. Il n'y a plus l'ombre d'une révolte dans ses actes ou dans ses écrits.

Elle partit donc en Hollande où Maurice promettait de « se faire connaître véritable à elle ». De là, elle suivit les succès du jeune stathouder que la mort du duc de Parme (1592) rendit assurés et éclatants, tandis qu'en France les progrès de Henri IV devenaient aussi décisifs. Ses vœux seuls accompagnaient l'heureuse fortune de ses deux pays, car elle se retirait de plus en plus des affaires publiques. Elle retrouve à peine un reste de son activité passée pour recommander aux Etats de Zélande, ceux de Bretagne en quête, contre la Ligue, d'un secours que le roi ne pouvait fournir.

Son horizon borné aux murs de sa demeure, elle vit ainsi, trois ans, d'une vie calme où semble se refléter la monotonie des plaines basses et des grandes eaux dormantes qui l'entourent. Et les jours passent sans trop de tristesse dans leur uniformité, car ses enfants grandissent et avec l'âge envahissent son cœur au mépris de toute affection étrangère, à l'oubli de tout regret. Son fils devient plus que jamais sa constante préoccupation. Ses affections de

fille et de femme avaient été brèves, tragiquement brisées ; elle devait être mère avec passion.

Ce n'était cependant guère de mode au XVIe siècle. L'autorité d'une part, le respect de l'autre, établissaient entre parents et enfants de si hautes barrières qu'il semblait impossible de les franchir. De beaux noms sauvaient de tristes sentiments : la dureté paternelle s'appelait de la fermeté, l'indifférence ou la crainte filiales un culte déférent. L'instinct du cœur ne prévalait point contre ces soi-disants principes de la raison, quitte à tomber trop tard dans un amer repentir. On se rappelle, dans Montaigne, les remords du vieux Montluc qui vit mourir un fils chèrement aimé sans jamais lui avoir laissé deviner cette affection. La tendresse du père se masquait si bien d'un abord despotique et glacial que le jeune homme mourut sans y donner de regrets ; ce qui en laissa de terribles au maréchal.

La princesse d'Orange prit médiocrement souci de l'usage et beaucoup du souvenir ineffaçable de l'amiral. Elle aima son fils comme son père l'avait aimée : sans faiblesse ni raideur,

avec toute la force d'une âme sevrée d'affections et toute la gravité d'un lourd devoir à remplir.

Des cinq enfants que la nature ou la pitié avaient faits siens; Frédéric-Henri venait, à juste titre, le premier dans son cœur. Dans cette privation de parenté si vivement sentie, elle voyait en lui son sang et le seul reste de son court bonheur domestique. Il était « son unique plaisir », son « soulagement », le grand objet de ses craintes et de ses espérances dans la vie. Elle ne l'avait jamais quitté, ne trouvant de consolation à son veuvage qu'auprès de ce berceau. De très bonne heure, elle s'occupa de le préparer par une éducation digne de son rang et de son nom, aux destinées qui pouvaient attendre le fils de Guillaume d'Orange.

L'obstacle était de la lui procurer sans séparation. Maurice de Nassau la prêchait fort pour qu'elle envoyât, selon l'usage, le jeune garçon faire ses études académiques à Leyde. Louise s'y refusait obstinément. Leyde était la ville la plus anti-française des Pays-Bas; on l'y avait insultée après la mort de son mari. N'était-il pas à craindre que, dans un tel milieu, on ne détachât d'elle Frédéric-Henri, qu'on

ne le « défrancisât ». Pour le garder sien d'idées et de cœur, il fallait l'élever sous ses yeux, avec son aide. En espoir de quoi, elle eut recours au célèbre Duplessis-Mornay, grand ami de feu l'Amiral et qui avait reporté sur la fille son amitié et même son admiration pour le père. Il écrivit à la demande de la princesse d'Orange un « Avis sur l'institution d'un enfant que l'on veut nourrir aux lettres».

En le lisant, Louise de Coligny s'aperçut avec chagrin qu'elle était incapable, malgré sa solide instruction, d'appliquer ou de faire appliquer sous sa direction un si savant programme.

«Je garde bien chèrement ce discours, écrit-«elle à l'auteur, avec le regret que je ne puisse «commencer à le mettre en pratique, mais nous «sommes ici en un pays si stérile d'hommes «propres pour la nourriture de la jeunesse «que je désespère d'en pouvoir trouver tant «que j'y demeurerai et malaisément ailleurs «s'il ne vous plaît, comme je vous en supplie «humblement, m'aider à un si bon œuvre et «que par votre moyen, j'en puisse recouvrer «quelqu'un digne d'une telle charge.»

Le précepteur tant désiré demeura introuvable. Maurice, qui en triomphait en sourdine, pressa davantage pour que Frédéric-Henri vînt à l'Université sans plus tarder. Le départ de M[r] de Turenne l'ayant laissée sans espoir de retour en France ou d'un établissement à Orange, Louise dut se résigner à Leyde. Moins soumise toutefois à l'abandon de son fils que de son pays, elle décida de le suivre à l'université, si peu que le projet plût au stathouder.

L'hostilité sourde de la population qui n'avait pas abjuré ses préjugés contre « la Française » lui rendit vite le séjour de Leyde insoutenable. Il fallut en venir à cette séparation tant retardée. Au moins avait-elle la consolation de laisser son fils aux mains de deux Français illustres, Du Moulin et Scaliger, attirés à l'Université par ses instances aussi touchantes que flatteuses.

Les quatre filles de Charlotte de Bourbon qui restaient avec elle depuis leur bas âge, lui adoucirent l'absence de Frédéric-Henri. La dispersion de la famille d'Orange avait commencé dès la mort du Taciturne. Tandis que le comte de Buren restait en Espagne et que

Maurice de Nassau reprenait aux Pays-Bas le rôle de son père, leurs sœurs trouvaient accueil soit à Buren, soit à Dillembourg chez leur oncle, le comte Jean.

L'aînée, Marie de Nassau, la fille d'Anne d'Egmont, rappelait de tous points sa mère et son frère, Philippe de Buren. Avec sa figure ronde et candide de vierge à la Memmling, elle avait une humeur douce et patiente qui la soumettait aux hasards de la destinée ou à la volonté de ses parents, sans qu'il y eût jamais de résistance à redouter de sa part. Ainsi attendit-elle dix ans le comte de Hohenlohe, un des lieutenants dévoués de Maurice, qu'elle finit par épouser. La seconde, Emilie, était fille d'Anne de Saxe. Elle en avait hérité, non les vices, mais l'humeur inquiète et romanesque, l'obstination : sa vie devait être une longue et triste aventure qui la sépara de tous les siens. Elle rencontra à Arnheim le prince Emmanuel de Portugal, fils d'Antoine de Crato, roi sans royaume et noble autant que gueux. Son infortune la séduisit ; au grand scandale de la famille d'Orange, et malgré les protestations de Maurice, l'entêtement de Saxe enté sur l'opiniâtreté de Nassau, la poussèrent dans ce

caprice jusqu'au mariage. Elle eut sujet plus tard de s'en repentir. Sa sœur, Anne, épousa son cousin germain, Jean de Nassau, stathouder de Frise et mourut un an après.

Deux filles de Charlotte de Bourbon avaient été enlevées à Louise de Coligny dès la première année de son veuvage. Elles étaient restées pour la jeune femme des inconnues, sinon des indifférentes. L'une, Catherine-Belgie se maria bientôt avec un prince allemand, le comte de Hanau qui lui donna quelques ennuis et beaucoup d'enfants. Flandrine, la dernière, eut une destinée bizarre; on l'avait confiée à sa tante, Madeleine de Longwie, abbesse du Paraclet d'Amiens, celle qui éleva jadis sa mère et la convertit à la Réforme. Elle-même, sur la fin de ses jours, abjura ouvertement le catholicisme. Henri III lui enleva aussitôt la jeune Flandrine pour la remettre à sa tante maternelle, Jeanne de Bourbon, abbesse de Ste Croix de Poitiers. Flandrine était petite, laide, et très sourde. Dégoûtée du monde dont elle ne connaissait seulement les ennuis, elle devint si fervente catholique que, les pratiques ordinaires ne lui suffisant plus, elle prit le voile. Ainsi par un retour singulier

des événements, la fille du Taciturne et de l'abbesse révoltée de Jouarre mourut pieusement au monastère de S[te] Croix.

La princesse d'Orange suivait de son mieux l'existence de ses belles-filles éloignées; elle leur témoignait en toute occasion sa bienveillance, applaudissant à leurs prospérités, prête à leur venir en aide dans le cas adverse, toujours et partout conciliante, l'unique lien entre les membres de cette vaste famille, si différents d'humeur et même de race. Mais à son histoire se rattache de façon inséparable celle des enfants qui demeuraient auprès d'elle. En 1593, une brillante union lui en enleva deux du même coup. L'aînée des filles de Charlotte, Louise-Julienne, épousa l'électeur palatin et emmena à Heidelberg, avec elle, sa sœur Emilie-Antwerpienne pour l'y marier vingt-trois ans plus tard au duc de Landsberg.

Restaient la seconde et la quatrième, Elisabeth et Brabantine, les enfants de prédilection de Louise.

C'est alors qu'eut lieu le voyage en France,

si longtemps ajourné (1594). Sans abdiquer toute volonté devant celle de son beau-fils, la princesse d'Orange en avait usé d'une manière si raisonnable avec lui, qu'il se chargea, en personne, d'obtenir le consentement des Etats. Il y aurait eu mauvais vouloir flagrant à le retarder davantage. L'abjuration de Henri IV avait pacifié la France, et, malgré les révoltes de leur conscience contre le « saut périlleux » du Béarnais, Messieurs des Etats gardaient trop de sens pratique pour lui en tenir rigueur. Ils se rendaient bien compte, d'autre part, que la nouvelle situation de Henri IV, doublant ses forces, doublait aussi sa valeur comme allié. Cette conversion arrêtait aussi peu Louise de Coligny, tolérante pour autrui autant que stricte pour elle-même ; elle se rangeait là dessus à l'avis de Duplessis-Mornay, de Sully et de tant d'autres fermes croyants qui furent en même temps de bons Français. Et puis, catholique ou huguenot, le Roi restait toujours le Roi, à ses yeux : une religion aussi.

Le départ de Mme d'Orange fut donc résolu pour lui permettre d'aller ranger ses affaires en souffrance depuis dix ans. Seulement on ne lui laissa pas emmener son fils. On prit le

prétexte de ne pas interrompre les études de Fréderic-Henri ; en réalité, on le gardait comme un sûr garant du retour de sa mère.

Le 26 juillet 1594 Louise arrivait à Paris, accompagnée de ses deux belles-filles, Elisabeth et Brabantine. Ce revoir de la patrie après une si longue absence dut évoquer bien des souvenirs dans l'âme de la princesse d'Orange. Le chemin qu'elle avait parcouru jeune, fiancée au plus grand homme de l'Europe, pleine d'un espoir courageux, elle le refaisait veuve, vieillie par l'inquiétude plus encore que par l'âge. Sa figure fatiguée de la vie avait perdu la fraîcheur et les fermes contours d'autrefois, l'éclat des yeux, tant remarqué, s'amortissait en lumière douce ; la lèvre se serrait, un peu lasse, creusant déjà le grand pli triste des Coligny : l'ensemble respirait tout entier une grâce souffrante. Telle apparaît la princesse d'Orange dans le beau portrait de Mireweldt, un portrait qui retient quand il attire.

Louise de Coligny reçut grand accueil à la cour de France. Henri IV se montra d'une cordialité chaleureuse à son égard. Il voulait honorer en elle la fille de son ancien

maître, la veuve d'un grand homme qui fut un allié précieux et la Française restée, malgré la distance et le temps, immuable dans la fidélité à son pays et à son roi, Madame Catherine, la sœur de Henri IV, ne se montra pas moins joyeuse de retrouver une ancienne compagne d'enfance et ce fut un grand remue-ménage de souvenirs entre elle, Mme de Rohan et quelques autres huguenotes ferventes qui formaient sa cour à Paris. Tout ce petit monde hérétique chantait les psaumes de Marot, assistait au prêche dans un coin du Louvre au grand scandale des Parisiens, chauds encore de la St-Barthelemy et de la Ligue. Mais les plaisirs de la cour de Henri IV sans rappeler le faste magique des Valois ni faire pressentir encore l'urbanité fine et galante qui fleurit plus tard, ne se bornaient point à entendre vêpres ou à chanter un choral. Il y avait souvent fête à la cour, bal dans le Louvre, parties de chasse à St-Germain. Mesdemoiselles d'Orange y brillèrent au premier rang, la seconde surtout, d'une beauté rare et du plus aimable caractère. Maurice, peu suspect de flatterie, n'avait pu résister au charme de sa jeunesse et de sa gaieté ; il ne l'appelait guère que «ma belle Brabant» et sa maussaderie ordinaire se déten-

dait en taquineries fraternelles dès qu'il l'avait auprès de lui. La princesse avait élevé ses belles-filles sans trop d'objections à la Française, rêvant de les marier en France où par leur mère, Charlotte de Bourbon, elles possédaient une nombreuse et puissante parenté. Toutes deux restaient fort attachées à la religion, avec une légère raideur puritaine dans leur attitude. Cette réserve avait son prix dans une cour qui se ressentait encore de la vie des camps et où la grossièreté licencieuse, les propos de verte allure coudoyaient l'extrême rigidité sans que l'entre-deux fût rempli.

Leur jeunesse charmante leur valut un cortège d'adorateurs qui devinrent vite des prétendants, tous du culte réformé, car elles tenaient beaucoup à leur religion. Brabantine, malgré ses quatorze ans, fut demandée en mariage par le duc de Rohan qui en avait quinze ; le petit duc faisait fort l'amoureux et sa mère l'empressée. Louise, malgré sa vieille amitié pour Mme de Rohan trouvait la précipitation bien grande. «L'âge de l'un et de l'autre me «donneront bien le loisir de la ramener», écrit-elle à Maurice de Nassau en lui faisant part de la proposition.

Les dix-huit ans d'Elisabeth étaient l'objet de recherches plus sérieuses. En tête des seigneurs qui demandaient la jeune fille en mariage, vint se placer le cousin même de la princesse d'Orange, ce vicomte de Turenne qui lui avait inspiré jadis une admiration si dévouée. Après huit mois de mariage, il était resté veuf et duc de Bouillon, Charlotte de La Marck lui ayant légué son duché. Sujet du roi par ses immenses domaines dans le centre de la France, il était prince souverain dans son petit état de la frontière. Ce double titre qui devait l'entraîner plus tard à une trop double conduite, lui assurait maintenant une situation des plus enviées. En outre, il venait d'être fait maréchal de France. Il avait un peu vieilli depuis son passage aux Pays-Bas, mais il conservait toujours sa grande mine, son esprit; d'ailleurs sa haute fortune rachetait ce léger désavantage. Enfin son alliance pouvait être utile à la Hollande, par la proximité et la position indépendante de son duché : pour une fille des Nassau, plus noble que riche, l'union était fort honorable.

Louise qui jugeait d'après ses sentiments, ne pouvait voir le bonheur de sa belle-fille en de meilleures mains, elle pressa le mariage de

tout son pouvoir, vantant le fiancé à Maurice, la grande autorité de la famille, dans les termes les plus propres à lui arracher un consentement: «C'est le seigneur de France le plus «estimé et le plus digne et accompagné de si «grands mérites que ses amis et ses ennemis «mêmes publient ses louanges».

Son beau-fils tardant à répondre, elle insiste avec un enthousiasme chaleureux: «Il n'est pas «besoin de vous dire son mérite et le rang «qu'il tient en ce royaume et combien votre «sœur sera heureuse avec un tel seigneur si «c'est chose que vous ayez agréable».

Maurice qui se faisait prier pour la forme, consentit enfin. Les fiançailles eurent lieu à La Haye et le mariage à Sedan, en grande pompe, le 16 Mars 1595. Louise y conduisit la jeune fille à son époux et c'est avec un orgueil tout maternel qu'elle annonce le grand évènement. «Votre cousine et chérubine est à présent Ma-«dame la Duchesse de Bouillon, fort heureuse «et fort contente d'avoir un mari qui en toute «sorte lui rend preuve de la plus parfaite «amitié.» (Lettre de Louise de Coligny à son neveu, Guillaume de Nassau.)

De Sedan, elle se dirigea sur Paris pour y terminer quelques affaires. Elle ne fit qu'y passer, car il lui tardait de revoir son fils si longtemps en mains étrangères. Elle cachait de moins en moins son intention de le consacrer à la France. «Qu'il caresse les Français», écrivait-elle de Paris à son neveu favori Guillaume de Nassau, sans prendre garde que l'exhortation plut beaucoup au stathouder. Elle avait même tenté, dans la joie causée par le mariage de la jeune duchesse, d'arracher à Maurice et aux Etats un consentement pour établir Frédéric-Henri en France. Le domaine royal voulait aliéner à bas prix une belle terre près Coutances et à l'achat de quoi elle aurait sacrifié 200,000 écus de son propre bien. Le stathouder fit la sourde oreille à cette généreuse et très politique proposition.

La princesse n'ose plus insister sans, au fond du cœur, abandonner son rêve. Dès son retour à la Haye, elle y revient nettement dans une lettre à son cousin, le connétable de Montmorency. «Monsieur, j'ai prié Monsieur de Ché-«ronne de vous témoigner que je vous nourris «un petit serviteur et parent qui sera tantôt «en âge d'aller rendre service à vous et au

«Roi. C'est aujourd'hui le principal de mes «souhaits qu'il pût aller être nourri en lieu où «il s'en rendrait plus capable qu'il ne fera, s'il «continue à demeurer ici.» (Fin 1596.)

Louise de Coligny rentra sans appréhension en Hollande. Par le mariage d'Elisabeth et l'alliance intime de la République batave avec Henri IV, qu'elle avait tant contribué à resserrer, elle se sentait établie en France. Aussi reprit-elle, avec joie, sa vie paisible à la Haye, tout occupée à reconquérir son fils Frédéric-Henri dont la douceur aimable cachait mal la froideur proverbiale des Nassau.

Elle essaya encore, à ce moment, d'arrêter Emilie, la sœur germaine de Maurice qui s'entêtait à épouser son chevalier portugais, au mépris «des principules allemands» que son frère eût préféré pour le bien de la maison et du pays.

Une flatteuse demande en mariage pour Brabantine adoucit un peu l'amertume que cette union causait au stathouder. Melle d'Orange était recherchée par le duc de la Trémouille, d'excellente noblesse, fort riche, fort protestant,

fort brave et point désagréable de sa personne. Le duc de Bouillon qui avait transmis la proposition, l'appuyait de tout son crédit. Les immenses domaines de la Trémouille joints à ceux de Bouillon, formaient aux Pays-Bas comme un prolongement depuis la frontière est jusqu'à l'Atlantique, à travers le centre de la France, dans une contrée très huguenote, et, malgré son apparente soumission, aussi hostile à la royauté catholique du Béarnais que jadis à celle de Henri III. Cette alliance pouvait, et peut-être espérait lui devenir dangereuse. Déjà La Trémouille, avec une indifférence de mécontent, au lieu de laisser au roi la mission de solliciter pour lui la main de Brabantine, s'adressait droit à Bouillon qui la demandait sans plus y être autorisé, en qualité de prince souverain.

La finesse politique de Henri IV ne se trompa point à ces petites manœuvres ; il y sentit un retour des vieilles habitudes factieuses et des ambitions égoïstes de ses deux sujets et s'en montra fort irrité. Ceux-ci, mieux préparés à exciter la colère royale qu'à la soutenir, comprirent la nécessité d'un accommodement, au moins pour obtenir l'aveu du roi au mariage.

Louise qui avait toute la confiance et l'estime de Henri IV pouvait mieux que personne mener à bien cette conciliation délicate. En sa qualité de mère, elle fut chargée de conduire Brabantine à la Trémouille pour les épousailles, en passant par Paris. Elle arriva dans cette ville à la mi-janvier 1598, avec la fiancée et Frédéric-Henri auquel on accordait enfin un congé d'un an pour aller devers le roi. Une lettre d'un joli enjouement annonça bientôt au duc le succès de son entreprise.

«Monsieur, nous sommes non seulement en «France, mais à Paris, à la cour et qui plus «est aux festins. Hier le roi me fit commander «expressément qu'il voulait que je me trouvasse «chez Zamet à souper, j'y allai donc avec Ma«dame. Au sortir de là, Monsieur le Grand «pria la compagnie et nous particulièrement «de façon que chacun jugea que nous ne nous «en pouvions défendre. J'en vois qui sont fâchées «de n'être point priées. Plût à Dieu que je «pusse leur donner ma place ; ils seraient con«tentés et moi aussi. Délivrez-nous bientôt, «Monsieur, de ces peines, autrement nous en «mourrons, car nous ne sommes pas accoutu«mées à ces veilleries et principalement après

«un si long et si fâcheux voyage.. .... Hier
«au soir, Sa Majesté me commanda de vous
«écrire que non seulement elle approuvait votre
«mariage et le trouvait bon, mais que même
«il pourrait bien, si vous l'en priiez, s'y trouver
«et que je vous mandasse qu'il désirait de vous
«voir et que, si je vous aimais comme il savait
«bien que je le faisais, que je vous le devais
«conseiller.»

Ce revirement de l'humeur royale n'avait pas été si facile qu'on le pourrait croire au ton léger de la princesse d'Orange. Lorsqu'elle avait été admise en audience chez Catherine de Bourbon, le lendemain de son arrivée, Henri IV s'était fort emporté contre l'audace de Bouillon et de la Trémouille, jurant et rejurant que c'était là une étrange conduite : «Je ne sais le mariage du duc que par vous. «Ventre saint-gris, de lui à moi, c'est peu respectueux». Louise avait dû présenter avec son habileté de femme la défense et la soumission de son futur gendre et le roi qui partageait par politique et par caractère les vues conciliantes de la négociatrice, s'était laissé calmer et avait donné «son consentement par considération pour sa cousine». Quelques jours après,

dans un souper d'apparat donné en l'honneur de la princesse d'Orange, il s'était détendu jusqu'à l'amabilité franche et c'est alors qu'il avait parlé d'assister au mariage de la Trémouille.

Il y eut encore quelques difficultés par l'obstination de la Trémouille à celébrer ses noces à Châtellerault, où se tenait l'assemblée générale des Eglises Réformées. Le roi voyait dans cette coïncidence une manifestation huguenote et insista pour qu'on choisît Saumur. Le duc s'entêta malgré les conseils de Louise qui dut une fois encore arracher une adhésion au roi. Après quoi, Messieurs de Bouillon et de la Trémouille se rendirent à Tours où devait passer Henri IV pour aller en Bretagne. Ils le virent, lui demandèrent l'oubli du passé et jurèrent soumission complète pour l'avenir.

Les noces se célébrèrent à Châtellerault avec un faste aussi grand que celles d'Elisabeth. Le cœur de la jolie Brabant n'avait guère pesé dans l'affaire et le nouveau marié ne fut point sans quelque peine à se le faire pardonner. Mais la jeune femme avait l'humeur douce, un bon esprit ; les premières bouderies conjurées,

elle prit bravement son parti et se mit à aimer ce seigneur donné par la politique comme s'il avait été celui de son choix.

La princesse d'Orange revint à Paris près de Frédéric-Henri qu'elle allait garder une année entière. Il se produit alors dans la tristesse ordinaire de cette existence une éclaircie soudaine et délicieuse. Elle est en possession de son fils, dans la patrie de son cœur, près de cette royauté qu'elle aime comme une religion, ses filles adoptives mariées, contentes, pas trop loin. Pour la première fois, elle sent le charme de la vie et s'y abandonne dans un bien-être confiant. C'est un épanouissement subit et doux de toute son âme dans une rayonnante maternité ; son arrière-saison s'illumine du sourire que sa jeunesse avait ignoré.

Nulle n'a été mère, belle-mère et grand'mère avec plus de grâce, de tendre dévouement et rien dans son temps ne ressemble aux lettres de famille qu'elle écrit alors et qu'un heureux hasard nous a conservées. Non qu'il faille demander à cette correspondance le beau rire à fleur de lèvre ou les accents passionnés qui font revivre après des siècles le souvenir et

l'enchantement de quelques-unes. Même on n'y trouverait pas cette verve d'imagination, cette finesse piquante ou cette grâce légère dont tant de femmes ont le secret. Chez Louise de Coligny, la solidité du jugement l'emportait sur la profondeur ou l'éclat de l'esprit. Elle aimait avec plus de tendresse que de passion et jusque dans ses effusions les plus naturelles, restait contenue par ses vieilles habitudes de réserve et le sentiment de l'autorité maternelle. Certaine finesse d'observation aiguisée par l'expérience lui suggérait bien parfois quelque spirituelle saillie, mais la charité chrétienne accourait vite amortir le trait ou le détourner. Elle ne se permit jamais d'avoir que l'esprit de son cœur, par bonheur, ce cœur était riche et suffisait à lui dicter les plus jolies pages de tendresse qui nous soient restées de son temps. Elle avait surtout et merveilleusement le sens de la vie, le bon sens, et elle écrivait posément, simplement, cette langue un peu roide et traînante du XVIe siècle qui, chez elle encore, a trop l'air de porter un vertugadin.

Frédéric-Henri était naturellement l'objet de sa plus constante pensée. Les lettres de la princesse d'Orange sont pleines de lui ; elle ne se

lasse pas d'en parler, avec tendresse, avec inquiétude, avec orgueil. La faveur que le roi lui témoigne, les succès qu'il obtient à la cour, les progrès de son éducation, reviennent avec des redites infinies et touchantes.

«Votre cousin ne sera plus petit quand vous «le reverrez, car il devient fort grand, princi-«palement depuis sa maladie, laquelle a été «cause qu'il a perdu beaucoup de temps aux «exercices auxquels il a commencé seulement «depuis six semaines. Et faut que je vous dise «que principalement à monter à cheval, il y «profite de telle façon que M. de Pluvinel dit «que s'il le peut avoir quelque temps, qu'il le «rendra un des meilleurs qui sortit de long-«temps de son école. Monsieur le Connétable «(le duc de Montmorency) et M. le Grand «(Roger de Bellegrade, grand-écuyer, plus tard «duc et pair sous Louis XIII), disent que s'ils «ne le voyaient qu'ils ne croiraient jamais qu'en «si peu de temps, il eût pu y être si bien....

« .... il se fait aimer du roi et de tous les «grands de cette cour. Vraiment il n'est pas «croyable l'honneur qu'il reçoit de Sa Majesté.

(Lettre au comte Guillaume de Nassau
Paris-Août 1598.)

«J'ai dit à M. de Dommarville qu'il vous «monde le ballet où votre petit frère a été et «où il a triomphé. Vous aurez les paroles des «airs qui y ont été chantés, à la première «commodité», mande-t-elle à sa chère Brabantine; et dans la lettre suivante, elle revient encore à ce ballet «dont votre petit frère était et des «premiers et de ceux qui ont eu le plus de «louanges.»

Don plus rare d'une âme vraiment aimante et humain, Louise de Coligny apportait cette même sollicitude tendre, ce dévouement absolu dans son affection pour les deux filles de son mari. Elle y est mère par le cœur comme les autres le sont par le sang et, suivant l'habitude, elle donne plus qu'elle ne reçoit. Elisabeth et Brabantine se conduisirent toujours en filles affectueuses, mais de nature assez froide, accoutumées avec l'égoïsme naturel des enfants à se laisser aimer comme chose due et prises d'ailleurs par des devoirs plus proches envers leurs maris et leur jeune famille. Des deux, Brabantine avait toutes les prédilections de Louise. Elle restait, douce, raisonnable, «bonne femme» disait Henri IV, tandis que sa sœur, sous l'influence de l'orgueilleux duc de Bouillon,

avait mis dans sa vertu plus de raideur et de hauteur qu'il n'était nécessaire. Aussi la correspondance est-elle plus fréquente et plus libre avec la jeune duchesse de La Trémouille. Le soin de bien pourvoir son gendre à la cour et d'épargner à Brabantine les menus embarras du ménage forme une des grandes préoccupations de Louise.

«Chère fille, ayant eu des nouvelles de Mon-«ceaux (où était le roi), depuis avoir fait partir «votre laquais, j'ai estimé vous devoir envoyer «celui-ci, afin que M. de la Trémouille fût «d'autant mieux éclairci par la lettre que je «lui envoie, de l'intention du roi. Sa présence «ici lui servira plus que chose du monde. Au «nom de Dieu, conseillez-lui d'y venir et en «cela ayez plus d'égard à sa fortune qu'à votre «contentement. Je sais bien que vous avez le «courage assez magnanime pour en cela sur-«monter votre volonté. Plus tôt il sera ici et «plus tôt il sera de retour auprès de vous.»

(4 Novembre 1598.)

«C'est le pied en l'étrier pour aller à Saint-«Germain que je vous écrit ce mot, remettant

«à M. de St-Christophe à vous écrire davantage. «Nous avons donné ordre à tout ce qui est «contenu dans votre mémoire. Je laisse ici «mon tailleur pour faire tout ce qui est de son «métier. Les tapissiers assurent que ce qui est «du leur sera prêt dans peu de jours; de façon «que je crois que rien ne vous manquera, au «temps où vous en aurez affaire», écrit-elle toute préoccupée d'éviter les soucis d'une installation à sa chère Brabantine et comme cette dernière insistait pour l'avoir auprès d'elle pour la naissance de son enfant, elle lui avoue avec un embarras moitié sérieux, moitié comique, la raison qui l'empêche de faire le voyage. M. de la Trémouille, quoique fort riche, était comme tous les grands propriétaires au sortir de cette époque de guerres civiles, fort endetté. Il avait emprunté de l'argent à sa belle-mère, beaucoup moins fortunée mais plus économe et ne se pressait point de le lui rendre. «J'en suis bien en colère contre lui, termine-«t-elle et ne lui écrirai point par dépit, encore «que j'aie prou de sujet pour lui écrire, mais «ma colère et mon partement soudain m'en «empêchent. Je vais me mettre en continuelles «prières pour vous. Puisque présente, je ne «puis vous rendre de services, absente, je vous

«rendrai celui-là qui est bien le meilleur de «tous. Et le cœur me dit que Dieu vous don- «nera un fils, car tout ce que je fais faire, «je dis toujours «pour le petit», sans y penser «et ne m'est jamais arrivé de dire «pour la «petite.»

(Paris, 6 Décembre 1598.)

«Un peu plus tard, revenant sur son grand «chagrin de ne pouvoir être auprès de la « jeune femme, elle continue : Et m'imagine «que vous donnerez un beau fils à M. de la «Trémouille pour ses étrennes. Non il est bien «certain que je ne lui pardonnerai jamais, ou «de longtemps, d'être cause que je ne suis pas «auprès de vous à heure où je ne crois pas «que je vous eusse rendu beaucoup de services ; «mais je sais bien que l'on est extrêmement «aise d'avoir ce qu'on aime et que l'on est «assuré d'être bien aimé, et sans doute si «j'eusse eu de l'argent, j'y fusse allée. Voulez- «lui en un peu de mal, je vous prie.»

(15 Décembre 1590.)

Le fils tant désiré naît enfin. Il faut entendre le cri de triomphe de la grand-mère.

«Ma fille, un fils! J'en pleure de joie. Enfin «je n'ai point de parole pour vous représenter «mon contentement, car il est par-dessus toutes «paroles et tous discours. Or, Dieu soit loué... «Mais je voudrais bien vous avoir vue et ouï «ce que vous disiez en vos maux et désire «bien de savoir comment vous vous serez portée «depuis.» Après quelques détails d'une intimité un peu vive où perce son ravissement, elle revient à ce cher nouveau-né. «Je meurs d'envie «de voir ce petit-fils et comment vos petits «mains le manient... J'admire que vous m'ayiez «écrit sitôt et si bien, car jamais vous n'écri- «vîtes mieux. Je garderai cette lettre pour faire «honte à celles que vous m'écrivez quand vous «êtes en santé. Et finit cette lettre avec la fin «de l'année, car voilà minuit qui sonne le «dernier de l'an.»

(31 Décembre 1598.)

La naissance tant désirée de ce petit-fils clôt pour la princesse d'Orange la brève et unique période heureuse de sa vie. Désormais elle retombe, degrés par degrés, dans les soucis qui avaient attristé son passé! C'est d'abord Frédéric-Henri qu'on lui enlève au commencement de 1599. Son congé d'un an expire et les

Etats le réclament pour prendre part, sous les ordres de Maurice, à la lutte toujours ouverte contre l'Espagne et qui touche à son heure décisive. Henri IV demande vainement une prolongation de séjour. La mère doit se résigner à cette dure séparation. Désormais les lettres à Brabantine sont assombries par le regret ou l'inquiétude de l'absent.

«Je suis si interdite du partement de votre «frère que je ne sais ce que je fais. Cela m'a «empêchée depuis que j'ai eu cette nouvelle, «d'écrire ni à vous ni à personne, car je ne «pense plus qu'au moyen de le faire retourner «avec quelque lustre et moyen de servir sa «patrie, de façon que je ne parle à cette heure «qu'hommes, armes et chevaux.»

(25 Février 1599.)

«Je me prépare bien aussi à des larmes au «partement de votre petit frère dont j'attends «d'heure en heure le dernier commandement; «qui est une occasion que je ne puis le vous «envoyer et vous assure qu'il a extrême regret.»

.... «Vous avez tort de vous plaindre de «ce que votre petit frère ne vous a point été

«voir, car il a eu encore plus de regrets que «vous. Et croyez, ma fille, que s'il eût été «possible, il eût fait ce voyage. Quand vous «ouïrez toutes mes raisons, vous jugerez bien «qu'il n'a pu et faut que je vous avoue que «j'ai été surprise en son partement, car je ne «pensais pas qu'il dût être mandé si tôt et «m'a fallu user d'une telle diligence pour ne «point faire attendre les vaisseaux que je n'ai «eu le loisir de lui faire mille choses qui lui «étaient nécessaires. Je n'ai point eu de ses «nouvelles depuis son débarquement, qui fut «hier huit jours avec un si bon vent que «j'espère que Dieu l'aura conduit heureusement.

.... «A cette heure, je viens d'en recevoir «une qui m'afflige un peu. C'est qu'en ayant «des lettres de votre bon pays par lesquelles «on m'assure que vos frères se portent bien, «on écrit à une de mes femmes qu'un des «laquais de votre petit frère est mort de peste. «Vous savez qu'il n'en faut pas tant à mon «appréhension pour me donner bien de la «peine. Mais je me fie que Dieu gardera ce «que nous aimons.»

.... Votre petit frère a été bien malade

«d'une fièvre qui l'a pris par trois fois et par ses «opiniâtretés de Nassau que vous connaissez, «car il ne se voulait garder en façon du monde. «Si j'eusse su son mal tel qu'il a été, il n'y «eût eu rien qui m'eût pu empêcher de passer «la mer.»

Et elle est mère si simplement, si maternellement que hors la santé et la présence de «son petit», elle n'a plus de désirs, plus d'ambitions, plus de vanités. En regard de cette fièvre qui la tourmente, il n'y aura pas même une mention de cette fameuse bataille de Nieuport qui donna le dernier coup à l'Espagne (2 Juillet 1600). C'était cependant une victoire suprême pour la République, une nouvelle et éclatante gloire pour Maurice, un premier triomphe pour Frédéric-Henri qui s'y était distingué par sa valeur.

Au moment du combat, le stathouder pris d'une inquiétude sur l'issue, avait voulu mettre le jeune homme à l'écart, à l'abri, pour qu'il pût en cas de malheur relever la fortune du pays et de la maison de Nassau. Frédéric-Henri ne répondit à ce sage conseil que par un refus indigné. «Vous me faites injure, mon frère, je

«veux vivre et mourir avec vous» et il ne quitta pas Maurice de tout le jour, se battant comme un diable «et courant bien des hasards» écrit un témoin oculaire, Ernest-Casimir de Nassau au comte Guillaume.

Louise, sans y être insensible, laissait à d'autres le soin de publier le jeune héroïsme de son fils. Une chose la réjouissait surtout dans la victoire de Nieuport, c'est que l'Espagne accablée ralentirait la lutte et que son fils, sur les instances du roi, reviendrait faire une apparition en France.

«J'ai quelque espérance que nous pourrons «bien voir cet hiver votre petit frère, que Mes-«sieurs les Etats ont envie de l'envoyer au roi «quand sa Majesté sera mariée pour se réjouir «de ce mariage et lui dire «A la bonne heure!» «comme on fait dans votre bon pays. J'en suis «extrêmement aise et principalement afin qu'il «ne demeurât point cet hiver en cette oisiveté «de La Haye, là où ils se débauchent extrê-«mement. Croyez que j'en ai écrit depuis deux «jours une bonne lettre à votre petit frère, par «laquelle je parle bien à lui. Votre cousin, le

«comte Ernest, est son grand gouverneur et «c'est lui qui le perd, je lui en veux bien mal.»

Mais aux batailles rangées avait succédé la guerre de sièges, guerre lente, pénible, méthodique, toujours «le pied dans l'eau». Celui seul d'Ostende devait durer trois ans, trois mois. Frédéric-Henri était comme son aîné trop enragé de guerre et d'ailleurs trop pénétré de son devoir de patriote hollandais, pour quitter la partie avant la fin. Il fallait donc se réduire aux lettres.

«J'attends des nouvelles avec une grande impatience....

«J'attends avec l'impatience que vous pouvez «imaginer, ce qui arrivera du siège d'Ostende. «J'en conçois cependant toute bonne espérance, «car ceux du dedans ont fort bon courage. Il «ne leur manque rien de tout ce qui est né«cessaire à une place assiégée. Vos frères sont «en Zélande pour apporter à leur secours tout «ce qui se pourra.»

Non moins tendres et régulières sont les effusions de la princesse d'Orange à Braban-

tine, dans l'isolement de cœur où la plonge la longue absence de son fils. C'est une vraie litanie de l'amour maternel.

«Si vous ne croyez que je suis toute à vous «et que je vous aime plus que ma vie, vous «avez extrêmement tort....

.... «Aimez toujours la pauvre mère qui «vous baise et mon petit cent mille fois.»

Elle aurait bien souhaité l'avoir à Sully pour lui servir de garde-malade dans un moment dangereux, «mais je ne me l'ose promettre «tant je le désire. Toutefois si vous étiez bonne «fille, vous donneriez ce moyen-là à votre mère «qui vous aime et vous chérit de toutes ses «affections et est plus à votre service qu'elle «ne peut vous dire.»

Elle se fait mieux que garde-malade, mondaine pour venir en aide à Mme de la Trémouille. Elle a peur que la province ne lui gâte le goût et s'avise, à quoi elle n'avait songé de sa vie, d'observer pour sa fille les modes de la cour. Il faut l'entendre disserter d'un grand sérieux sur «les robes de petit taffetas noir doublées

«d'autre petit taffetas de couleur et toutes dé-«coupées». En revanche, elle n'oublie pas non plus de l'entretenir, en bonne ménagère, du gouvernement, de sa maison, des domaines de Lierville et de Château-Regnard qu'elle administre avec une si belle économie.

«Je suis si empêchée de mon nouveau mé-«nage que vous ririez si vous me voyiez. Je «m'en vais lundi commencer à faire vendanges. «Je suis aussi affectionnée à mon jardin que «vous m'avez vue à celui de La Haye, mais «quoique je fasse, je ne rendrai jamais cette «maison agréable, car je n'y ai, ni bois, ni «eaux. Aussi si j'en puis tirer mon argent, «aimerais-je bien mieux en avoir une autre.»

(Lierville, 11 Octobre 1600.)

«Je fais faire un jardin et planter force arbres, «car je n'en ai trouvé un seul ici; mais j'ai «appris aujourd'hui de Mr de la Rainville, un «ménage qu'il dit qui vient de vous, à ce que «lui a dit Mr de La Noue: de quoi je me ré-«jouis infiniment, car cela m'exemptera d'une «grande dépense. C'est pour des ormes femelles «que je fais planter, que j'achète 50 francs le

«cent. Et il dit qu'en plantant des mâles que «j'aurai à beaucoup meilleur marché, les fai«sant enter, ils seront encore plus beaux que «les autres. Plût à Dieu que ma maison fût «aussi près de vous que Chavannes, nous nous «apprendrions l'une à l'autre de bons ménages.»

C'est d'un joli sentiment de la vie à la campagne, un mélange de détails d'intérieur et d'amour de la nature, avec je ne sais quoi de l'amour du pays qui fait penser au sonnet de du Bellay, son compatriote et son presque contemporain.

Une affection si intime avait, comme toutes les tendresses vives et profondes, ses heurts et ses malentendus, ses susceptibilités, ses querelles et ses raccommodents pleins d'effusion. Les caprices venaient naturellement des jeunes femmes. Louise apportait à les subir et à les pardonner une indulgence maternelle. Tantôt la perspicacité soudaine de Brabantine avait découvert qu'on cessait de l'aimer. Ce reproche, même sincère, et qui dénotait une affection vive jusqu'à la jalousie, ne laissait pas de bouleverser l'accusée qui aurait eu de bien autres raisons de le retourner à sa fille.

«Je finirai donc par vous avoir un petit «tancée, chère fille, de ce qu'il semble que vous «eussiez eu doute de mon amitié. Non, croyez, «mon cœur, que si rien au monde est ferme «et stable, que c'est la parfaite amour que je «vous porte. Les paroles et même dites sur ce «papier, sont de trop faibles témoignages pour «vous en donner assurance, mais votre bon «naturel, je m'assure, vous le persuade et mes «effets et services vous le feront toujours pa- «raître. Baisez bien ce petit mignon pour moi; «je m'assure que vous l'aimerez encore davan- «tage de ce qu'il ressemble à ce petit oncle. «Je m'imagine qu'il sera une aussi bonne pièce «que lui puisqu'il commence déjà à imiter ses «petites opiniâtretés.»

Un autre dissentiment ne fut point si facile à apaiser. Le duc de Bouillon qui s'enfonçait chaque jour davantage dans le parti des Mécontents, souffrait avec peine le dévouement passionné de sa belle-mère pour la couronne et sa faveur auprès du roi. Grâce à lui, Elisabeth et Brabantine s'aperçurent que la princesse d'Orange ne se montrait pas assez soucieuse de tenir son rang à la cour. Elle cédait trop vite et trop volontiers sur les questions

de préséance. Elle passait aussi pour trop amie de Melle d'Entragues, la favorite du jour. Certaine raideur hollandaise des deux sœurs et leur jeune vertu les révoltaient contre ces irrégularités de conduite qui passaient pour scandaleuses dans leur pays, tandis que les plus austères de France les acceptaient comme chose naturelle et dans les mœurs de la cour. La réponse de Louise de Coligny, mérite d'être citée tout entière, comme un chef-d'œuvre de bon sens, de fine raison et de dignité.

«Il faut que je réponde à ce que vous dites «avoir appris que je ne suis pas en cette cour «comme je le devrais, et que vous craignez «que cela soit un jour préjudiciable à vos frères. «Je vous prie de croire que je ne suis point «si malavisée que je fasse chose qui le leur «puisse être ni à aucun de la maison». Je crois que ce que vous voulez dire, c'est pour les rangs;» et pour rassurer l'orgueil de sa belle-fille, elle se met à lui expliquer longuement, et avec précision, de quelle manière elle s'arrange avec l'orgueilleuse Melle de Guise pour n'avoir pas à lui céder le pas, sans qu'il y ait dispute.

«Somme, vous devez croire qu'il ne fut ja-

«mais moins tenu de rangs, et quand s'en «tiendra, croyez que je ne m'y trouverai pas, «si je ne reconnais y pouvoir tenir celui que «je dois. Je n'ai garde d'en faire de grands «cancans, car ce serait bien cela qui serait pré-«judiciable, sachant qu'il y a ces quatre mai-«sons (Longueville, Lorraine, Montpensier et «Nemours), qui tiennent rang en France, qui «sont si proches du roi qu'il ne donnera jamais «d'arrêt à leur désavantage. Voilà pourquoi «j'aime bien mieux n'en faire point parler et «éviter de me trouver aux lieux où je prévoi-«rai que j'en pourrais avoir dispute, car je ne «veux pas faire comme firent dernièrement la «comtesse de S[t] Pol et M[me] d'Elbœuf qui eurent «des paroles bien grosses en la chambre de la «Reine.... Pour le temps que j'ai à demeurer «en cette cour, qui ne sera pas long, je crois «que je ne puis mieux faire que de n'y de-«mander point de rangs, puisque je suis en «doute d'y obtenir celui que je devrais avoir «et me mettrais au hasard d'avoir un arrêt «qui me serait desagréable là où et moi et tous «ceux de la maison sommes toujours sur nos «pieds pour le demander».

(27 Août 1601.)

L'incident n'étant pas clos, après cette première défense, elle la poursuit et la complète quelques jours après.

.... «Vous dites que vous n'êtes pas con-«tente des bruits que l'on fait courir de ma «faveur par le moyen de la marquise de Verneuil. «Je ne sais où on prend cette faveur, car si «vous étiez ici, vous verriez que je suis toujours «d'une même façon. A la vérité, le roi et la «reine me font l'honneur de me faire bonne chère «et n'y a pas d'apparence, au moins pour l'un «des côtés, que la marquise en soit cause. De «dire que je la maintiens en son crédit sont «deux choses qui ne s'accordent point, car il «faudrait donc que j'eusse plus de crédit qu'elle «et par conséquent ma faveur ne dépendrait «pas de la sienne, mais la sienne de la mienne. «La remarque que l'on a faite que nous étions «à St-Germain logées tout proche l'une de «l'autre, est fort véritable. Mais on ne dit pas «que Mme de Guise, Mme de Guercheville, elle «et moi, avions nos chambres toutes d'un même «rang comme en un cloître et que s'il est «arrivé que la mienne ait été plus près de la «sienne, il s'en faut prendre aux maréchaux «des logis et non à moi qui ne dispose pas de

«mon logis aux maisons du roi. Je m'assure «que l'on vous aura bien dit aussi que nous «mangions souvent ensemble, mais on ne vous «aura pas dit que Mmes de Guise et de Retz en «faisaient de même. On ne vous aura pas dit «aussi que je n'ai pas voulu loger au Louvre «parce que la chambre qu'on m'y donnait était «près de la sienne; aussi n'ai-je pas pris cette «excuse-là pour n'y point loger.

«De dire que je vois plus souvent ladite «marquise que la Reine, ah! pour celui-là, il «n'y a point d'apparence et faut bien que cette «invention provienne de quelque personne qui «me veuille mal et qui veuille bien épargner «la vérité! Car chacun sait et chacun voit que «je ne bouge pas de la chambre de la Reine. «Que je n'avoue avoir beaucoup d'obligation «à la marquise, je serais ingrate si je disais «autrement, mais je ne suis pas si sotte que «cela me fasse faire chose qui soit contre ce «que je dois. Mes actions ont prou montré «jusqu'ici ce que je suis, et ceux qui voudront «médire de moi, cela retournera plus à leur «blâme qu'au mien, car je n'en donnerai jamais «sujet, s'il plaît à Dieu, aux gens de bien, «pour les autres, ce me sera louange.

«Continuez donc à tenir mon parti, ma fille, «et pour cela, quand vous en ouïrez parler, «et pour mon rang, de quoi on vous parle «tant. Pardonnez-moi si je vous dis que vous «avez tort de demeurer sans réplique, comme «vous dites que vous faites, et demandez, s'il «vous plaît, à ces personnes qui en parlent «tant où c'est qu'ils aient vu que l'on ait tenu «rang et s'ils vous le peuvent remarquer, je «leur pardonne. Mais que dirai-je de vous, «ma fille, qui me condamnez tout platement, «me disant qu'il est tout certain que je fais «tort à votre maison et à vos frères. Certes «ce mot m'a pénétrée jusques au cœur, je «vous l'avoue.....

« .... Ma fille, je me souviendrai toujours «fort bien de qui j'ai eu l'honneur d'avoir été «femme et fille. C'est chose dont je chéris «trop la mémoire pour l'éloigner jamais de la «mienne.»

(20 Décembre 1601.)

Mme de la Trémouille comprit-elle bien le mépris de sa belle-mère pour de si mesquines vanités? Fut-elle convertie à cette belle indulgence d'une âme qui a trop vu les laideurs et

les misères de la vie, pour ne pas s'y habituer jusqu'à les plaindre et qui puise dans la joie de sa propre vertu une grande pitié pour les faiblesses d'autrui ? On n'oserait trop l'affirmer; elle se laissa toujours gagner à l'avocat sinon à la cause ! L'accord se rétablit et la correspondance de Mme d'Orange continue, toute remplie de ses tendresses de grand'mère qui grandissent avec ses petits-enfants.

Son petit-fils, Frédéric de la Trémouille, «Erry», le «mignon des mignons» prend d'autant mieux possession de son cœur qu'il ressemble «au petit oncle» Frédéric-Henri. Elle s'en empare; c'est toujours «notre enfant» et l'enthousiasme ne tarit pas.

«On me dit qu'il ne se peut rien voir de «plus joli que notre fils. C'est chose que je «crois aisément, car de ce que j'en ai vu, c'est «sans cajolerie que je le dis, mes yeux n'ont «jamais rien vu qui lui ressemble.»

Elle ne fait pas plus de difficultés d'imaginer que la petite sœur du prodige, qui n'a pas fini ses dents et qui ne marche pas encore

seule, sera sans contredit «une des plus belles de France.»

La gentillesse de Louise de Bouillon, sa filleule, ne la trouve pas moins prosternée. Elle joue tout le jour l'adoration des rois mages. Melle de Bouillon qui a trois ans est, bien entendu, «la plus belle et la plus jolie qu'il est possible.»

«Au reste, elle m'a prise en amitié si grande «que j'en suis extrêmement glorieuse, car ils «disent tous qu'elle n'a jamais caressé personne «que moi. Elle ne fait plus cas de père, ni de «mère, il n'y a que sa grand maman. Cela est «si violent que j'ai peur qu'il ne dure pas; je «ferai bien pourtant tout ce que je pourrai «pour conserver sa bonne grâce.»

La froideur qui se mit, dans la suite, entre la princesse d'Orange et le duc de Bouillon, l'empêcha de beaucoup remarquer derrière la jeune Louise et son frère aîné, certain cadet d'humeur taciturne, d'apparence gauche et froide comme un vrai Nassau et qui devait s'appeler plus tard le grand Turenne. Elle l'aima, sans jamais le bien connaître.

Brabantine, Elisabeth, leurs enfants n'étaient

pas les seuls objets de son affection si dévouée; elle l'étendait à ses gendres avec une délicatesse et un art irrésistibles.

Comme toutes les mères, le mariage de ses deux filles l'avait brouillée avec le vieil adage juridique «donner et retenir ne vaut.»

Elle voulait défendre sa place contre l'invasion d'un maître exclusif et bien puissant, mais comprenant que les jalousies seraient de mauvais goût et de mauvaise guerre, elle songea plutôt à circonvenir l'ennemi pour éviter de le combattre. Il aurait fallu la méfiance la plus obstinée et la sécheresse de cœur la plus complète pour ne pas rendre les armes à cette belle-mère idéale. Il n'est bons procédés, flatteries affectueuses qu'elle ne prodigue à ses «bons beaux-fils», à la Trémouille en particulier. L'entente avec le duc de Bouillon n'allait pas sans quelque froideur. A mesure qu'elle apprenait à le connaître, Mme d'Orange ne le reconnaissait plus. Son humeur inquiète, son insatiable ambition, ses hauteurs, ses chimères qui auraient sacrifié famille, fortune et repos à une satisfaction d'orgueil, la jetaient dans des étonnements effrayés. C'était donc là ce vicomte de Turenne,

cet ancien ami et cousin dont elle avait eu la dévotion ! Trop sensée pour lui en vouloir de sa propre erreur, elle ne lui pardonnait pas cependant d'avoir fait banqueroute à son admiration.

La Trémouille était d'humeur moins dangereuse. D'esprit caustique et trop frondeur, il rachetait par bien de l'amabilité dans les manières, de la fidélité dans les affections, ses intempérances de langue et de plume. Louise déploie toute sa coquetterie dans les lettres qu'elle lui écrit. Si indifférente d'ordinaire aux intrigues des courtisans, si portée au silence par réserve naturelle et par charité, elle devient, pour amuser ce cher gendre, la plus fine conteuse de «cancans» inoffensifs. N'y a-t-il pas une bien jolie malice dans ce portrait du comte Lamoral d'Egmont, fils médiocre d'un glorieux père ?

«Encore faut-il que je vous dise un mot du «comte d'Egmont. Il est plus fou qu'il ne fut «jamais. Il s'est proposé un voyage aux Indes, «là où il dit qu'il sera reçu roi, a déjà fait «toutes les lois de son royaume, donné toutes «les charges et offices. Il ne lui manque qu'une

«femme. Sans vanité, si j'y voulais entendre, «je crois bien que je serais la première refusante «ce beau royaume imaginaire. Je lui ai proposé «Mlle de Guise. Il m'a prié d'en faire sonder «sa volonté, à quoi je me suis obligée, mais «il aimerait encore mieux la petite Anne de «Rohan. Je lui ai promis d'en écrire aussi, «car il veut avoir plusieurs cordes à son arc. Vraiment il y a de la pitié en cet homme.

(Mars 1603.)

Son esprit lui servait en matière plus délicate et plus difficile. Toujours préoccupée de conciliation, elle vantait leurs maris à ses filles, ses filles à leurs maris. Le premier point tombait parfois bien à propos, pour M. de la Trémouille. Le duc allait souvent à la cour; il y brillait parmi les mieux. La jeune femme demeurée seule au fond de son château de province, avait eu d'abord des inquiétudes, des jalousies, que sa raison et sa froideur ordinaire ne lui permettaient guère d'avouer. Quoique pieuse et fort belle, son psautier ni son miroir ne lui mettaient l'âme en repos. La favorite, Mlle d'Entragues, était en particulier l'objet de sa crainte et de son aversion.

Elle la soupçonnait, bien à tort, de nourrir pour le duc de la Trémouille une passion aussi violente que celle de Gabrielle d'Estrées, jadis, pour M. de Bellegrade.

Louise, qui devinait les souffrances de sa belle-fille sans en souffler mot, trouvait moyen de les apaiser par le plus rassurant éloge.

« J'ai laissé votre bon et cher mari qu'il faut « bien que je vous dise que j'aime mieux que « je ne fis jamais, pour tant de démonstrations « d'amitié qu'il m'a fait paraître et surtout en « l'honneur qu'il m'a fait de vouloir que je « soie témoin au nom que portera mon petit- « fils.... Ce qui me le fait mieux aimer que « tout, c'est l'extrême amour qu'il vous porte, « car c'est chose certaine qu'il est passionnément « amoureux de vous. Je m'étonne de ce que « vous dites qu'il y a si longtemps que vous « n'avez reçu de ses lettres, mais à cette heure, « je sais bien que vous en aurez reçu et qu'il « n'aura pas failli à vous mander la bonne « chère que lui fait le roi et le commencement « de témoignage qu'il lui a rendu de sa bonne « volonté. — ... Il est fou de son fils. »

(Château-Regnard, 29 Octobre 1599.)

Quelques jours après, Brabantine lui écrivant la naissance de sa fille et le grand chagrin qu'elle avait eu de l'absence de M. de la Trémouille à ce moment, la belle-mère trouve mille raisons, et des plus éloquentes, pour excuser son gendre.

« .... Je m'assure que vous ne voudriez «pas qu'il eût laissé ici ses affaires imparfaites «pour votre particulier contentement. Tout «bonheur lui est venu à la fois, car le lende«main il a été reçu pair en la cour du Parle«ment, là où il a été accompagné de toute la «maison de Lorraine et de tous les seigneurs «de cette cour..... Au demeurant il se gouverne «de façon qu'il se fait aimer à tout le monde «et miracle de ce temps, il n'a point eu encore «de brouillerie....... Pour moi, je vous «assure que je l'aime mieux que je ne fis jamais «et vous estime la plus heureuse femme du «monde, car vous avez un des plus honnêtes «hommes du monde, de qui vous êtes parfai«tement aimée. Et avez raison de croire qu'il «n'a pas d'amour, car il est certain qu'il n'en «peut avoir que pour vous»....

(Paris, décembre, 1599.)

. Quoique ses gendres fussent de beaucoup plus riches qu'elle, leur prodigalité les mettait souvent dans l'embarras et l'économie de la princesse à même de leur venir en aide. M. de la Trémouille ne se pressait point de s'acquitter envers elle et la pauvre femme se trouvait souvent dans la pénurie pour avoir été trop généreuse. Ce genre de services qui se pardonne malaisément, ne parvint pas à troubler l'accord, tant elle mettait de délicatesse à ses réclamations, et de tendresse à les faire oublier. Elle eut cependant l'occasion de rabattre de son enthousiasme pour la sagesse des «bons beaux-fils» et dans les circonstances les plus propres à blesser son cœur, si fidèle au roi et à la France.

La paix de Vervins avait desarmé l'Espagne, la laissant vaincue, mal satisfaite et sourdement haineuse. Elle essaya de reprendre par des conspirations contre le roi l'avantage que les batailles lui refusaient. Son allié et son grand faiseur de trames, le duc de Savoie, passant à Paris, était parvenu à nouer une intrigue avec les mécontents de tous partis et à leur tête, Biron.

La princesse d'Orange connaissait trop bien

l'humeur de ses gendres pour ne pas trembler. Le duc de la Trémouille était le moins dangereux. Sans l'influence de son beau-frère, Bouillon, il se bornerait aux épigrammes. Il s'agissait donc de le maintenir en bons termes avec le roi. Elle y travaille de tout cœur. Tantôt elle lui glisse sous forme d'insinuations discrètes ou de félicitations anticipées nombre de conseils excellents : ainsi pour l'engager dans une voie où il ne fait qu'entrer à regret, elle le loue avec une belle chaleur d'avoir fait accepter en Poitou l'édit de Nantes qui soulevait les clameurs des fanatiques dans les deux camps. Tantôt elle le prévient du mécontentement ou des désirs secrets du roi et ne sait comment s'excuser sur son affection de ses conseils et de son ingérence forcée.

.... «Quand je serai une fois dans mes «marais de Hollande, il sera bien difficile de «m'en tirer, si votre service et de ce qui vous «touche ne m'y appelle. Car, pour cela, croyez, «cher enfant, que tout indisposée que je suis, «j'y courrais jusques au bout du monde.»

Pour le duc de Bouillon, elle avait la triste conviction qu'elle ne serait pas écoutée. Mais

Henri IV ni Sully ne s'endormaient au pouvoir. L'affaire découverte tourna mal pour les conjurés. Biron, qui recommençait après un premier pardon, y perdit la vie, Charles-Emmanuel un morceau de ses Etats. Lorsque la tête du maréchal roula sous la hache, il y eut un émoi profond dans la noblesse. L'instruction du procès, poursuivie après la mort du principal coupable, lui découvrait tous les jours de nouveaux complices, peu tranquilles sur le sort qui les attendait.

Louise de Coligny fut atterrée le jour où Henri IV lui apprit que Bouillon, cet ancien et fidèle serviteur, élevé par lui à tant de fortune, avait aussi conspiré. Le roi s'en doutait dès longtemps. L'évidence de cette ingratitude ne l'en frappait pas moins au cœur.

« Ce qui m'afflige le plus, écrivait-il au landgrave de Hesse, c'est d'avoir trouvé mon cousin, le duc de Bouillon, mêlé à cette affaire ; car j'eusse cru que mon royaume entier y eût participé plutôt que lui pour l'avoir chéri plus que nul autre de mes serviteurs. »

Outre l'affection, la politique du roi se trou-

vait embarrassée de la découverte. Bouillon était le chef des protestants de France et allié par son mariage à toutes les cours allemandes du culte réformé. Le punir en conscience, c'était risquer une guerre civile, une brouille fâcheuse avec les Pays-Bas, l'Electeur palatin. Henri IV tenta de ramener le rebelle par un pardon qui s'accordait mieux avec son humeur et son intérêt. On promit au coupable des lettres d'abolition et l'oubli du passé, s'il se repentait.

«Mon cousin, déclarait le roi, encore que je «n'ajoute foi à cette accusation, il importe au «bien de cet Etat et au vôtre que la chose «soit promptement vérifiée. Adoncques venez «me trouver en ce lieu de Fontainebleau, sou-«dain que vous aurez reçu la présente. Ce «faisant, vous étoufferez la mauvaise opinion «que les bruits de ce qui se passe pourraient «imprimer de votre intégrité. Vous mettrez «d'autant mon esprit en repos et je vous assure «que je favoriserai votre justification comme

«Votre bon maître et ami»

HENRI.

Bouillon se sentait trop compromis pour répondre à cet appel. Il continua de protester que le roi lui faisait tort par ses soupçons, qu'au reste il était prêt à s'en laver par devant la chambre mi-partie de Castres dont il était justiciable comme huguenot. Cette proposition d'échapper à la justice ordinaire pour s'en remettre à un tribunal gagné d'avance, ne pouvait être du goût du roi.

«Ce qu'il désire est contre la justice et je «n'y puis entendre pour la conséquence et pour «ma dignité. S'il est innocent, pourquoi craint-«il de paraître devant moi qui ne fis jamais «injustice à personne? Si le contraire, que «n'a-t-il recours à ma clémence de laquelle se «sont bien trouvés tous ceux qui s'y sont fiés. «D'ailleurs mes amis ne doivent être en peine «de ce fait et quant à mes ennemis, je ne les «dois pas craindre s'ils n'ont espérance qu'au «désespoir du duc de Bouillon.

(Lettre de Henri IV à son ambassadeur à Venise, Fresne-Canaye, 4 Février 1603.)

Le duc, sans répondre ni aux instances ni à la sommation du roi, s'enfuit à Genève, puis

à Heidelberg, chez l'Electeur son beau-frère, se posant partout en martyr de sa foi.

Partagée entre ses affections de famille et sa loyauté à la couronne, la princesse d'Orange souffrit plus que personne de la trahison de son beau-fils. Elle essayait de douter encore, de persuader au roi qu'il y avait folie plus que crime dans les agissements de Bouillon. Elle plaidait pour attarder les rigueurs royales dans l'espoir que le coupable viendrait à merci. Ses efforts étant vains, elle n'aspira plus qu'à quitter la France et à se consoler de ses déboires auprès de son fils. A La Haye de nouveaux mécomptes au sujet de son fils Frédéric-Henri, s'ajoutèrent à ses préoccupations pour son gendre. Ses lettres à Brabantine se font, quoi qu'elle en ait, l'écho de ses tristesses.

«Que je plains cette pauvre femme! (Elisa-
«beth). Mon Dieu! que ne voudrais-je point
«apporter de ce qui est en ma puissance pour
«son soulagement, car je connais ses appréhen-
«sions que je crois qui ne sont pas petites
«et certes ce n'est pas sans sujet. M[r] de la Tré-
«mouille m'a mandé que vous la deviez aller
«voir. M[r] de Bouillon me l'a mandé aussi. Je

«m'assure que ce lui sera une souveraine con-«solation que votre présence. Vous croyez bien «ces affaires là me donnent bien de la peine. «J'en ai eu beaucoup lorsque j'étais sur les «lieux où j'en savais plus de nouvelles qu'ici. «A cette heure que j'en sais moins, cela re-«double ma peine. Le meilleur remède est le «temps, la patience et l'humilité de Mr de Bouil-«lon. Mon opinion et celle de tous ceux de «deçà est telle et que s'il en recherche d'autres, «il ruinera ses affaires plus qu'il ne les avan-«cera. Je vous envoie à ce coup des lettres de «vos frères. Certes il ne se peut rien voir de «plus paresseux à écrire qu'ils sont et demeu-«rent et toujours en ces belles maximes : qu'il «n'y a rien au monde de plus inutile, que vous «savez bien qu'ils vous aiment et qu'ils sont à «votre service, que c'est tout ce que vous peuvent «représenter leurs lettres. Il me font mourir «quand ils se mettent sur ces opiniâtretés-là, «car il n'y a raison qui les puisse vaincre. Et «notez que Monsieur mon fils est un vrai singe «de son frère, car il a si bien composé ses «humeurs sur les siennes que c'est une même «chose.»

..... «Mr de Barneveldt a marié ces jours

«passés sa fille au sieur Van der Myle que vous «avez vu étudiant à Leyde et qui est un fort «honnête jeune homme. Nous y avons été trois «jours durant, tous les soirs en festins. Cela «s'appelle cinq heures à table et puis le bal «où votre aîné triompha de danser toute sorte «de danses pour me montrer qu'il n'a rien ou«blié ; mais mon fils ne danse plus rien que «des allemandes. Vous n'avez jamais rien vu «tant sur la gravité ; je pense qu'il a appris «cela en sa Germanie.«

Il y a bien du chagrin dans ce badinage où domine pourtant la joie du revoir et la secrète espérance de fondre toutes ces glaces. Louise ne pouvait se faire à l'idée que l'adolescent élevé par elle à la française, pour la France, et dont la grâce avait eu tant de succès à la cour, était devenu ce grand garçon lourd, froid, grave jusqu'à être morose et cérémonieux jusqu'au guindé. Il y avait en lui comme un retour offensif des origines germaniques des Nassau. Il goûtait peu la conversation, la société des femmes, les choses de l'esprit et beaucoup trop les longues beuveries en compagnie de ses cousins. Il n'avait au monde qu'une passion, la guerre, qu'un enthousiasme, son

frère Maurice, celui-là même que sa mère aimait le moins. Il en comprenait le génie, il entrait dans tous ses plans avec le zèle d'un fanatique et l'intelligence d'un successeur. Une certaine douceur froide le préservait d'ailleurs des affectations de brutalité du shathouder. Il ne se vouait pas encore à la couleur brune que Maurice ne pouvait quitter, même pour le deuil de ses parents. Et s'il avait moins de génie, il avait aussi moins d'ambition.

La princesse lutta pour le reconquérir. Elle, qui disait si fermement en 1598: «Je désire «que ce que j'ai en France y reste afin qu'il «se ressouvienne toujours qu'il a une mère «française», ne pouvait s'accoutumer au détachement de son fils pour tout ce qui n'était pas la Hollande. Elle reconnut bientôt qu'elle pourrait regagner son cœur, sans jamais rien pouvoir sur son esprit. L'ascendant de Maurice, le tempérament du jeune homme et d'ailleurs son devoir de Hollandais l'emportaient sur les désirs maternels.

Entre temps, les plaintes du duc de Bouillon chez les princes allemands n'arrangeaient pas ses affaires avec le roi. La Tremouille avait

pris fait et cause pour son beau-frère, brouillant les siennes à ne pas vouloir paraître à la cour «tant que justice ne serait pas rendue au bon droit». Louise allait de l'un à l'autre, n'ayant ni le cœur de les blâmer, ni la faiblesse, de les suivre, prêchant à tous la conciliation, et sans succès.

Brusquement, le 25 Octobre 1604, le duc de la Tremouille mourut. La cour royale était sur le point de le poursuivre pour son attitude séditieuse. Cette mort parut faire fléchir l'orgueil de Bouillon; il tenta un accommodement avec le roi. La princesse d'Orange n'eut pas longtemps à s'en réjouir. En juillet 1605, on découvrit qu'avec une audace et une perfidie rares, le duc travaillait par ses agents tout le centre de la France, le Quercy, le Limousin, le Poitou, l'Auvergne, où il possédait d'immenses domaines et où ses coreligionnaires étaient nombreux. La longanimité du roi se trouvait à bout. Cette fois il n'accorderait plus de pardon que sur la remise de Sedan, la forte place du duché, un danger constant pour la couronne entre les mains d'un prince aussi brouillon et turbulent.

Le rebelle refusa net. Sedan était le refuge

assuré de ses complices, le point d'appui de toutes ses machinations. Le Parlement de Paris instruisit alors le procès, tandis qu'une armée royale se préparait à marcher vers Sedan. Des deux côtés on hésitait avant d'entamer la lutte ouverte. Le roi, sûr de sa victoire, en redoutait pourtant quelques effets. Bouillon, malgré son courage et son orgueil, ne se dissimulait pas sa défaite, suivie de la ruine, l'exil pour lui et les siens. Sa femme, si fière et si brave, se désespérait à la pensée de ses enfants.

Un dernier effort de la princesse d'Orange les sauva. Malade, accablée, elle parvint jusqu'à Paris, obtint du roi un sursis au procès et au siège de Sedan et envoya son neveu, Odet de Châtillon, en dernière ambassade au duc de Bouillon. Celui-ci fléchit enfin et Henri IV s'empressa d'annoncer la bonne nouvelle à Louise.

«Ma cousine, je dirai comme César: «veni, «vidi, vici», ou comme la chanson:

Trois jours durèrent mes amours,
Et se finirent en trois jours
Tant j'étais amoureux ..... de Sedan.

«Monsieur de Bouillon a promis de me bien «et fidèlement servir et moi d'oublier le passé....»

Ainsi finit le complot, mais non les services de Louise de Coligny envers la France et le roi.

La Hollande, en effet, voyait approcher la fin de sa lutte avec l'Espagne. Le 26 Octobre 1604, Ostende s'était rendue à l'archiduc Albert d'Autriche, après un siège de plus de trois ans et qui avait coûté aux assiégeants 60,000 hommes et 100 millions; encore la garnison obtenait-elle le droit de se retirer à l'Ecluse avec armes et bagages, laissant les Espagnols maîtres d'un amas de décombres et de cadavres. Après un succès si désastreux, l'Espagne ne pouvait plus que traiter. L'Angleterre et la France offrirent leur médiation qui fut bien accueillie des Hollandais. Un héroïsme aussi continu lassait les plus patriotes. Ce peuple de marchands avait été un prodige de courage et d'abnégation; il arrivait une heure cependant où ses instincts bourgeois réclamaient satisfaction et la paix seule pouvait la leur donner. Aussi se montraient-ils moins soucieux de nouvelles victoires que du profit d'un bon traité.

Quant au stathouder, il prétendait, sans trop avoir tort, qu'il y aurait folie pour les Pays-Bas à vouloir s'arranger avec l'ennemi au moment même où la fortune tournait en leur faveur.

Henri IV avait des vues plus vastes ou des intérêts plus étendus que Maurice de Nassau. L'Espagne était assez abattue. Derrière elle, se levait un nouvel adversaire et plus puissant, l'Autriche, prête à reprendre la lutte contre la Réforme et à menacer l'équilibre de l'Europe. Dans l'intérêt général, il fallait s'apprêter au combat avant que l'ennemi eût atteint toute sa force, et le premier soin devait être de grouper toutes les puissances protestantes du Nord, en particulier les Hollandais passés maîtres en l'art de la guerre depuis le temps qu'ils la faisaient.

Il fallait trouver un agent diplomatique dont l'influence aux Pays-Bas fût assez grande pour faire triompher le parti de la paix et obliger, Maurice à s'y ranger.

L'ambassadeur français à la Haye, Jeannin, répétait sans cesse à son maître: «Envoyez sans

tarder Madame la Princesse d'Orange». Elle partit enfin, âgée déjà et d'une santé frêle, non sans appréhensions sur la longueur du voyage et la difficulté de sa mission. Le zèle de Louise de Coligny avait mauvais jeu contre les désirs et l'habileté du stathouder. Après six mois de traverses, l'hésitation vaincue et Maurice même paraissant se ranger au parti de la paix, un manifeste enflammé courait les villes de Hollande pour rallumer la lutte contre «l'éternelle ennemie». Jeannin, qui chantait déjà victoire, se trouva dans un état piteux. Henri IV, moins crédule, se fâcha violemment. Aussi le prince, menacé de perdre l'alliance française, se vit-il obligé de traiter. Le 9 Avril 1609 fut signée la trêve de douze ans qui reconnaissait l'indépendance des Provinces-Unies. Le roi mit une grande part du succès sur les bons offices de Mme d'Orange; mais le stathouder ne devait pardonner de longtemps à sa belle-mère ce premier échec de sa politique aux Pays-Bas.

Une fois encore, il serait inutile de chercher dans la correspondance de Louise de Coligny la moindre trace du rôle important qu'elle vient de jouer. A peine fait-elle allusion, dans une lettre à Duplessis-Mornay, aux affaires de

la Hollande. Elle en parle en toute humilité, en toute admiration pour la clairvoyance de «Monsieur le Prince, son beau-fils». Sans dissimuler les inquiétudes que lui cause l'état du pays, elle paraît surtout occupée de la famille de Nassau, de la santé et des visites de ses nombreuses belles-filles, de l'arrivée du comte de Buren, cet étranger, catholique et de cœur espagnol qu'une juste méfiance accueille dans les Pays-Bas et parmi les siens, du partage fort embrouillé de la succession du Taciturne, de la réconciliation d'Emilie de Portugal, pauvre et repentante, avec son frère le stathouder, surtout et toujours de «la mignonne», sa petite fille, Charlotte de la Trémouille qu'elle avait amenée de France pour l'élever.

Mme de la Trémouille, fort attachée aux principes, avait sur la faiblesse de cœur de la grand-mère des doutes qui lui venaient peut-être de ses propres souvenirs. Elle réclamait sans cesse en faveur de l'autorité. Les réponses de la princesse d'Orange sont un vrai cours d'éducation à la mode du XVIe siècle et mis en pratique par une femme de cœur et de sens.

«J'espère que vous aurez contentement d'elle

«(Charlotte), car c'est un esprit admirable et «qui, Dieu merci, ne s'incline à nulles mau-«vaises conditions, mais aussi elle ne peut en-«core s'arrêter pour apprendre ce que l'on «désirerait. Mais quoi! il faut l'avoir par pa-«tience et par crainte, car il y a beaucoup «d'enfance encore en elle et son esprit veut «être retenu par crainte et sa bonne amie ne «manque point à lui en donner et ne lui «épargne-t-on point la verge quand elle en a «besoin. Il est vrai que c'est le plus tard que «l'on peut, car je voudrais bien que la raison «et non la verge lui fît faire ce qu'elle doit. «.... Il est bien certain qu'elle n'a que le jeu «en recommandation. Et j'aime beaucoup mieux «qu'elle soit comme cela que si elle appliquait «son esprit comme font beaucoup d'autres qui «n'apprennent que de petites affèteries, à quoi «je vous puis assurer qu'elle n'est nullement «encline..... Son oncle (Frédéric-Henri) est «son grand gouverneur; aussi l'aime-t-il par-«faitement; ainsi font les deux autres, mais «mon fils est celui qui est l'ami de cœur. Votre «frère, le prince Maurice, lui fait toujours la «guerre, comme il faisait à vous, mais il l'aime «aussi tout ce qui se peut. Elle ne se peut si «bien apprivoiser avec l'aîné. Or encore une

«fois, ne soyez plus en peine d'elle, car je vous «assure que ce sera une très jolie fille.»

Louise de Coligny entretient aussi sa belle-fille de son projet du fond du cœur: revenir à la cour avec son fils et l'y marier à quelque belle et bonne Française, peut-être cette Anne de Rohan qu'elle aimait avec une tendresse de mère. Les affaires de Clèves et de Juliers retardaient seules son voyage. Lorsqu'elle partit enfin pour Paris, le 26 Juin 1610, son maître bien-aimé, Henri IV, venait d'expirer sous le couteau de Ravaillac. Elle sentit la France tomber avec son roi. Les grands, Bouillon à leur tête, se soulevaient partout contre l'incapacité de la régente, pillaient le trésor, établissaient l'anarchie sous couleur de bien public, aux traités honteux de Ste Menehould et de Loudun. Dans ce retour subit des audaces et des cupidités de la noblesse, l'intrigue espagnole reprenait vie et les honnêtes gens s'enfuyaient, désolés de ne rien pouvoir. Louise fit comme les anciens serviteurs de Henri IV; elle s'enferma tristement à Lierville dans un silence qui dura plus de trois ans. L'espoir de marier son fils ne lui restait même pas. Frédéric-Henri, se modelant sur Maurice, s'obstinait dans son

aversion pour les femmes, et la grâce d'Anne de Rohan ne l'avait pu convertir. Aussi le 5 Mai 1613, reprenait-elle avec lui le chemin de La Haye, joyeuse pour la première fois de retrouver «ses marais hollandais» ....«car tout ce «que j'ouïs par paroles et par écrit ne me «chante que tout présage de malheur en ma «pauvre patrie, de façon que ce n'est pas pour «me faire prendre envie d'y aller. Aussi n'en «ai-je nulle, mais bien d'user le reste de mes «jours ici, doucement à prier Dieu.»

Elle y vécut comme elle disait, tranquille, occupée du bonheur des siens, particulièrement de la pauvre Emilie de Portugal que ses malheurs lui rendaient chère à l'égal de M[me] de la Trémouille. Malgré leur récente réconcilialion, Maurice ne songeait guère à soulager l'infortune de sa sœur, soit en faisant accorder une charge au mari, don Emmanuel, soit en prenant avec lui quelques-uns de ses nombreux neveux, si bien que l'infortunée, blessée à fond par sa froideur, s'en alla «mourir de mélancolie» à Genève, laissant six filles sans avenir. (1625).

Malgré le peu de succès de ses dernières

instances, Louise voyait cependant, et non sans s'étonner, le changement de manières de son beau-fils à son égard. Il y avait toujours eu entre eux un profond éloignement. Les grands hommes sont comme les œuvres d'art; il faut les voir à distance et dans un certain jour. Sans «le guetter aux petites actions». Louise voyait son beau-fils trop et trop près pour le juger à sa valeur. L'homme privé lui masquait et lui gâtait l'autre.

Avec son intelligence de femme, plus vive que forte et très inhabile en la matière, elle ne sentait pas son génie guerrier. Le coup d'œil perçant de Maurice sur le champ de bataille, sa fertilité d'inventions stratégiques, sa merveilleuse prévoyance et son ascendant sur le soldat, ce calme imperturbable éclairé par instants d'audaces éclatantes et toujours heureuses, qui firent de lui, avec Parme et Spinola, et peut-être au-dessus d'eux, le plus grand capitaine de son temps, ne pouvaient être à la portée de la princesse d'Orange. Elle faisait chorus en bonne mère, aux louanges qu'on prodiguait à son beau-fils, estimant dans son for intérieur que Bouillon ou tel autre seigneur

français aurait bien montré même talent, s'il avait eu sujet de le déployer.

L'esprit politique du prince ne lui échappait pas moins. Elle apercevait l'action lente, infime de chaque jour, sans deviner la conception profonde qui la régissait; les agissements parfois tortueux de l'heure présente lui cachaient la belle netteté des résultats à venir. Elle le voyait enfin plus adroit que droit et sa pensée, aussi bien que son cœur, aurait protesté contre le jugement qui place aujourd'hui Maurice d'Orange au même rang que son père.

Ses défauts, au contraire, lui paraissaient évidents. La vue seule de ce petit homme trapu, à menton carré, les yeux clairs, lui donnait peur. On se garait de ses mots qui assommaient. Elle l'entrevoyait fort sceptique sous sa rigide orthodoxie et d'une ambition que son patriotisme ne suffisait pas à couvrir. Leurs intérêts enfin se choquaient dans la personne de Frédéric-Henri qui devenait un enjeu au lieu d'être un lien, Maurice étant trop Hollandais et Louise trop Française pour ne pas chercher l'un et l'autre exclusivement à gagner le jeune homme à sa patrie. D'un naturel

paisible et gênée dans sa charité chrétienne par les découvertes fâcheuses qu'elle pouvait faire au sujet du stathouder, la princesse d'Orange s'efforçait de garder toujours à son égard la soumission qu'il méritait comme chef de la maison. Or, elle-même était devenue un personnage dans les Pays-Bas. Par son double titre de veuve du Taciturne et de mère du futur stathouder, par ses gendres, par la considération dont l'entourait la cour de France, les plus importants des Pays-Bas s'étaient mis à priser son amitié. Les services qu'elle avait rendus par son rôle d'intermédiaire entre la République et Henri IV, et le soin qu'elle apportait à s'effacer dans les affaires publiques, faisaient estimer ses services sans qu'on eût jamais à les redouter, et ainsi sa réserve augmentait son influence sur bon nombre de Hollandais haut placés.

Une visite et une conversation du stathouder lui donnèrent le mot de l'affection subite qu'il lui témoignait. Le fait est rapporté par du Maurier, bien que les orangistes ne l'admettent point.

Depuis la trêve conclue avec l'Espagne, Maurice

s'était dégoûté d'un pouvoir que la faveur populaire pouvait renverser si aisément. Pour consacrer sa puissance et la faire durer autant que lui, le stathouder songeait à régner en droit comme en fait sur le pays qu'il avait sauvé, mais cette ambition commune à tous ses successeurs et qui devait parfois leur coûter cher, avait son adversaire le plus redoutable dans la personne de Barneveldt, le grand-pensionnaire de Hollande. Celui-ci était lié de la plus solide amitié avec la princesse d'Orange qui pouvait, en outre, user de son influence auprès de Louis XIII pour obtenir de la France la reconnaissance du nouveau roi.

Un jour de l'année 1617, Maurice se rendit donc chez la princesse d'Orange. « Madame, lui demanda-t-il tout d'un coup, verriez-vous inconvénient à ce que je fusse souverain de ce pays ?» Et il lui expliqua son projet. La princesse, dévouée avant tout à la maison de Nassau et d'ailleurs fort imbue du préjugé monarchique, s'y laissa vite gagner. Elle promit son aide auprès de Barneveldt.

« Je vous remercie, Madame, répondit Maurice, je n'attendais pas moins de votre affection. Au reste, en cette affaire, vous avez le principal

intérêt, car je n'ai qu'un héritier, votre fils, que j'ai élevé et que j'aime comme mon enfant. Ne me voulant pas marier, je n'en aurai pas d'autre. Ce sera donc lui qui profitera de mes travaux. Seulement, il faudrait que vous prissiez la peine d'en parler à M. de Barneveldt. Si j'ai son consentement et son assistance comme j'ai les vôtres, à coup sûr parviendrai-je à mes fins. Mais à personne autant qu'à vous, il n'en dira librement ses sentiments pour le respect qu'il vous porte.

La princesse d'Orange ne faillit pas de se rendre chez le Grand-Pensionnaire, qu'elle visitait souvent. Barneveldt avait trop de clairvoyance pour ne pas pressentir les ambitions de Maurice et trop d'attachement à la République pour ne pas s'y opposer. Il écouta jusqu'au bout les arguments de Louise, et secouant la tête, à son tour, il lui démontra son erreur. Le peuple hollandais, jadis en perpétuelle révolte contre ses comtes, à peine sorti d'une lutte acharnée contre son légitime souverain, n'irait pas abdiquer sa liberté pour se donner un nouveau maître : l'entreprise de Maurice aboutirait au désordre pour le pays, à la ruine pour lui et les siens.

Il mit si bien la justice et la persuasion de s n côté que la princesse ébranlée revint au stathouder, ajoutant au refus du Grand-Pensionnaire ses propres sollicitations pour le faire renoncer à son projet. Maurice parut se rendre, mais il ne pardonna pas à sa belle-mère le nouvel échec qu'il subissait. La volte-face subite et si féminine qu'elle venait d'opérer, n'était pas faite d'ailleurs pour augmenter la médiocre estime qu'il lui témoignait. Seulement sa rancune se tourna contre le véritable adversaire, contre Barneveldt et ne chercha plus dès lors qu'une occasion pour s'exercer. Les querelles religieuses qui agitaient les Pays-Bas depuis que la guerre nationale était suspendue, la lui fournirent bientôt.

A peine sortie des tourmentes qui avaient failli tant de fois l'anéantir, la jeune République, trop agitée encore pour comprendre et goûter la paix, s'était jetée avec ardeur dans une série de querelles théologiques dignes des temps byzantins. Gomaristes et Arminiens, partisans de la grâce ou de l'action, s'acharnaient l'un contre l'autre, avec ce fanatisme haineux propre aux diverses sectes d'une religion. Louise de Coligny, en vraie fille de

l'Amiral, Barneveldt, avec son esprit large et pacifique, s'étaient rangés du côté des Arminiens, ne voulant pas que le beau nom de protestants fût appliqué aux dévôts d'une doctrine plus absolue et plus étroite que le pire catholicisme. Maurice, malgré ses pratiques de calvinisme austère, avait laissé tomber ces dissensions dont il sentait le danger pour les Pays-Bas. N'ayant pas d'autre moyen de se mettre en hostilité avec Barneveldt, poussé d'ailleurs par le vent populaire favorable aux Gomaristes comme à tous les violents, il s'en déclara le chef.

Un jour qu'il assistait au prêche dans l'église fondée en 1590 à La Haye par Louise de Coligny, le pasteur Wtembogært, le plus illustre porte-paroles des Arminiens, aborda résolument le dangereux sujet qui divisait les deux partis. Il exposa sa consolante et vaillante doctrine de la justification par les œuvres, en termes si pathétiques que l'assemblée restait suspendue. Tout-à-coup le stathouder sortit de son banc et, comme saisi d'indignation, lui lança d'une voix haute : «Docteur, vous et vos pareils, vous êtes des ennemis de Dieu». Et brusquement, il sortit.

Une guerre impitoyable suivit cet éclat et cette condamnation. Par les soins de Maurice, un synode se réunit à Dordrecht. Des libelles injurieux vinrent dénoncer à la fureur populaire les principaux chefs des Arminiens : Barneveldt, Wtembogært et la princesse d'Orange. L'église de Wtembogært se fit déserte. Soit peur, soit conviction, le bas-peuple passa tout entier aux Gomaristes. Louise de Coligny ne continuait pas moins d'y venir avec son fils et soutenait par sa constance la fermeté du pasteur.

«Puis-je prêcher aux chaises», lui disait-il découragé, en lui montrant le temple vide.

«Si vous continuez à prêcher, répondait la princesse, mon fils et moi assisterons toujours à vos sermons en dépit des synodes».

Elle s'avançait trop. Frédéric-Henri cessa bientôt de l'accompagner dans l'église suspecte. Sans prendre ouvertement le parti de Maurice, il «se réservait» en bon héritier, forcé de ménager son frère. Malgré la vaillance qu'elle essayait de s'imposer, Louise se sentait envahie par une croissante tristesse. «Ici, écri«vait-elle en juillet 1617, tout est si embrouillé

«pour ces affaires de religion que je erains bien «qu'il n'en advienne mal. Il y a tant d'aigreur «et d'animosité de part et d'autre qu'il n'y en «eut, je crois, jamais davantage entre les pa- «pistes et nous».

Barneveldt, moins prompt à se laisser abattre, avait espéré couper court aux disputes et à l'exaltation populaire en demandant qu'il fût interdit aux ministres et aux professeurs de théologie de parler publiquement sur la prédestination. Cette tentative d'apaisement tourna toute la fureur contre lui. On se mit à crier à l'inquisition, au papisme, mots redoutables, qui faisaient voir rouge dès qu'on les prononçait. Barneveldt crut se sauver en se mettant sous la protection des Etats de Hollande. Maurice courut à main armée les dissoudre au nom des Etats-Généraux et faire comparaître devant ceux-ci le malheureux Barneveldt, les pensionnaires de Leyde et de Rotterdam et le secrétaire des Etats d'Utrecht. Ils furent tous emprisonnés à La Haye sous le chef de haute trahison.

Dans le même temps, le synode de Dordrecht, soigneusement composé de Gomaristes,

déclarait la doctrine d'Arminius «scandaleuse et tendant à rétablir le papisme» et ses adhérents dignes de la proscription. Wtembogært et ses partisans n'avaient pas attendu la sentence pour gagner à grand'peine l'étranger. La princesse d'Orange, menacée elle-même par l'arrêt d'exil, n'abandonna pas ses amis. A Wtembogært, elle écrivait sans crainte les protestations les plus amicales, lui offrant sa bourse et l'appui de son nom sur la terre d'exil. Elle en appelait à Duplessis-Mornay pour suspendre le procès inique et la condamnation probable de Barneveldt; elle faisait joindre à ses supplications les instances pressantes de la cour de France. Tout fut vain. Le 1er mai, le tribunal extraordinaire, réuni pour le juger, condamnait le Grand-Pensionnaire à la peine capitale.

Maurice pouvait encore faire grâce en sa qualité de stathouder. On conjurait la femme de Barneveldt d'implorer auprès de lui la grâce du condamné. «Est-il donc coupable pour que je demande sa grâce» ? répondit-elle fièrement. La princesse d'Orange vint à sa place, en suppliante, aux genoux de son beau fils. A ses prières et à ses larmes, il n'opposa qu'un

refus glacial. Le 12 mai, le Michel de l'Hôpital de la Hollande, l'homme éloquent, désintéressé, patriote, qui avait consacré sa vie au bonheur et à la gloire des Pays-Bas, mourut à 68 ans, de la main du bourreau, victime des passions populaires qu'il n'avait su ni partager ni asservir.

Sa mort laissa une tache sur le nom de Maurice, sans augmenter son pouvoir. Il ne prit pas davantage ce titre de roi qu'il avait si longtemps ambitionné. Peut-être se souvint-il qu'autrefois, à Rome, César le tout-puissant était mort pour l'avoir rêvé. L'accord ne se rétablit plus entre lui et la princesse d'Orange. Celle-ci ne pouvait oublier le souvenir de tant de cruautés, et d'incessantes tracasseries se chargeaient de lui prouver que le ressentiment de son beau fils n'était pas plus éteint. Les années achevaient de ruiner sa santé toujours frêle. Il ne lui restait plus de sourires que pour les saillies de la petite Angélique de Portugal, une des six filles d'Emilie, qu'elle élevait et dont elle assura l'avenir. Parfois encore, il lui venait quelque heureuse nouvelle de France, ainsi le mariage du jeune duc de la Trémouille,

fils de Brabantine, avec sa cousine, Marie de Bouillon.

«Que vous êtes heureuse entre les heureuses, «écrivait-elle à Brabantine, de voir Monsieur «votre fils avoir fait une si belle et bonne ren-«contre, car je crois, qu'il sera parfaitement «heureux avec une femme si bien née, sage, «vertueuse et bien nourrie comme est celle-ci. «Si je voyais un tel honneur préparé pour mon «fils, sans mentir, je crois que j'en mourrais «de joie, puisque l'on dit que les femmes en «peuvent mourir».

(La Haye, 28 Janvier 1619).

Elle n'eut pas ce bonheur tant souhaité. Frédéric-Henri s'obstinait au célibat; les princesses allemandes auxquelles sa mère se résignait, ne le tentaient pas plus que les Françaises. Bien plus tard et sur l'ordre exprès de Maurice qui menaçait à son lit de mort de le déshériter, il épousa sa cousine Amélie de Solms. Louise ne devait même pas garder auprès d'elle ce fils tant aimé. La guerre de Trente ans qui commençait, le lui enleva pour l'envoyer combattre obscurément au fond de la Bohême.

Dans sa terreur de Maurice, la princesse n'était pas loin de considérer cette mission comme une nouvelle perfidie. « On me l'a envoyé là-bas pour l'y faire tuer », répétait-elle à son ami, le pasteur Etienne de Courcelles.

Sous l'obsession de cette idée, elle voulut fuir la Hollande, rentrer mourir dans sa patrie. Avant de quitter les Pays-Bas, cette sorte d'instinct qui nous ramène aux lieux où nous avons beaucoup souffert, la conduisit jusqu'à Delft : la populace la reconnut, brisa son carosse et l'accabla d'injures. Elle arriva mourante à Paris, en mai 1620, et après avoir langui cinq mois à Fontainebleau où Marie de Médicis lui avait offert un asile, elle s'éteignit le 9 Novembre, à l'âge de 65 ans. La mort fut son premier repos.

Ainsi s'acheva simplement une vie si pleine de tragiques évènements. Le souvenir de Louise de Coligny méritait d'être conservé. Sa naissance et son mariage la mêlèrent aux plus grandes affaires de l'Europe; sans prétendre au rôle de femme politique, elle y exerça une action qui fut toujours à son honneur et à la gloire de son pays. La Hollande lui doit un

de ses plus illustres stathouders, le plus utile peut-être, car Frédéric-Henri unit au génie militaire du Taciturne la tolérance et la douceur d'âme que sa mère lui avaient léguées. Par le mariage de sa belle-fille Elisabeth avec le duc de Bouillon, elle donna Turenne à la France. N'eût-elle aucun de ces titres historiques à notre intérêt, elle reste dans ce XVI[e] siècle si riche en caractères originaux, une figure à part, en-dehors et au-dessus de son temps. Fille d'un siècle, d'un parti, d'une mère trop héroïque, elle a été la revanche du bon sens et de l'esprit de paix. Elle a eu le mérite rare d'unir dans la religion, dans la politique et dans la vie la plus rigide conviction à la plus large tolérance. Elle connut toutes les tristesses et l'art de les supporter, la vaillance tranquille, la force sans l'exaltation. Ces épreuves qui pouvaient l'endurcir, la firent seulement triste et la religion résignée. D'aucuns peuvent en admirer de plus grandes; on n'en trouvera point qui ait été meilleure Française, meilleure femme et meilleure mère.

Mémoire des jours de nativité de Mesdemoiselles de Nassau-Bourbon.

(Document en écriture du XVIe siècle, sans date ni signature et portant au-dessous «écrit à Mme de ?... Marquise de Mirabeau.)»

La Nativité de Mademoiselle Loyse.

Samedi, le dernier jour de mars, l'an 1576, entre les sept et huit heures du matin, Madame la Princesse accoucha en la ville de Delft, en Hollande, de la première fille qui fut baptisée le 29 avril ensuivant et nommée Loyse-Julienne par Madame la Comtesse de Culembourg au nom de M. le Duc de Montpensier, par Madame de Asparen au nom de Madame la Comtesse de Nassau, mère de mon dit seigneur le Prince et Monsieur de Ste-Aldegonde, au nom de Monsieur le comte de Hohenlohe, témoin dudit baptême.

Et d'autant que ladite demoiselle n'a pas été avantagée de quelques rentes et pensions à son baptême comme Mesdemoiselles ses sœurs, Madame sa mère lui a laissé par son testament la somme de dix mille francs à prendre par

préciput de ses biens de France, comme il appert par le testament de feue Madame.

Nativité de Mademoiselle Elisabeth.

Mardi, le 26 de Mars 1577, entre les six et sept heures du matin, madite dame accoucha en la ville de Middelbourg en Zélande de sa deuxième fille qui fut baptisée le 30 du mois ensuivant en la ville de Dordrecht en Hollande et nommée Elisabeth par Monsieur de Sidney, grand-écuyer de la reine d'Angleterre, au nom de Monsieur le comte de Leicester et par Messieurs les Etats de Hollande et Zélande comme témoins dudit baptême, lesquels dits Etats lui ont accordé une rente héritière de deux mille florins par an, dont ceux de Hollande ont pris à leur charge les quinze cents, ceux de Zélande les restants cinq cents florins, comme il est plus amplement aux lettres sur ce dépêchées et ci-après enregistrées.

Nativité de Mademoiselle Catherine.

Jeudi, le dernier jour de Juillet, l'an 1578, une heure après-midi, Madame accoucha en la

ville d'Anvers de la troisième fille qui fut baptisée au temple du château de la dite ville, le 26 de septembre ensuivant et nommée Catherine-Belgie par Madame la comtesse de Schwartzbourg, sœur de mondit seigneur le prince, Mademoiselle d'Orange sa fille, Monsieur de Clervaut au nom de Monseigneur Jean-Casimir et Messieurs les Etats de toutes les Provinces-Unies des Pays-Bas comme témoins à ce requis, lesquels dits Etats lui ont donné et assigné une rente héritière de trois mille florins par an sur la comté de Linghen, comme il appert par les lettres sur ce dépêchées.

Nativité de Mademoiselle Flandrine.

Mardi, le 18 d'Août, en 1578, à dix heures d'avant-midi, Madame accoucha à Anvers de sa quatrième fille qui fut baptisée au temple du château, le 18 d'Octobre ensuivant et nommée Flandrine par Messieurs les députés des Membres de Flandre et par Mademoiselle Anna de Nassau, seconde fille de son Excellence, comme témoins dudit baptême, lesquels membres de Flandre lui ont accordé une rente

héritière de deux mille florins par an, comme se vérifie par les lettres exprès sur ce dépêchées.

La rente de madite dame, à cause du dot de Madame sa Mère se monte à 3000 florins par an, a été accordée par Monsieur le duc de Montpensier le 17ᵉ jour de juillet 1600 avec mille écus d'arrérages.

Nativité de Mademoiselle Brabantine-Charlotte.

Mardi, le 17ᵉ de septembre 1580, à cinq heures du matin, madite dame accoucha, en Anvers, de sa cinquième fille qui fut baptisée audit temple du château, le 25 d'Octobre ensuivant et nommée Brabantine par Messieurs les Etats de Brabant qui lui ont accordé une rente de deux mille florins par an.

Nativité de Mademoiselle Emilie-Antwerpienne.

Samedi, le 9ᵐᵉ jour de Décembre 1581, à trois heures du matin, madite dame accoucha, en Anvers, de sa 6ᵐᵉ fille qui fut baptisée audit temple du château le 25ᵉ jour de Février

ensuivant et nommée Amélie par Madame de Mérode, au nom de Madame l'Electrice palatine et par Mademoiselle d'Orange, fille de son Excellence au nom de Madame la Comtesse de Meurs et par Messieurs du magistrat de la ville d'Anvers qui lui accordent une rente de deux mille florins par an, sa vie durant.

(Lettre de M. de La Noue aux Etats du Pays-Bas de Flandre.)

Messieurs,

Retournant de Gascogne où j'ai été quelque temps près du roi de Navarre, je faisais état d'aller à la cour pour accomplir le commandement qu'il m'avait fait. Mais aussi j'avais une affection singulière, étant là, de m'employer de tout mon pouvoir pour vos affaires. Je sais que votre cause est si juste que tous les gens de bien amateurs de police et ordre sont obligés de vous favoriser et assister, mais comme vous savez que les passions et animosités sont grandes et misérables fruits des guerres civiles, j'ai avis de tous nos amis qui sont là que je ne

devais parachever mon voyage pour ce qu'aucuns, sans le su de leurs Majestés, avaient délibéré de me faire déplaisir, même l'ambassadeur d'Espagne qui a crédit parmi vous, lequel m'a cuidé faire attraper à Paris ; on m'a réitéré par tant de fois cet avertissement que j'ai arrêté de ne bouger d'ici jusqu'à ce qu'il y fît plus sûr pour moi. Ce qui m'a apporté un extrême regret pour me voir privé de la communication que j'espérais avoir avec vous ; et comme la défiance ouvre l'esprit et amène les inventions, aussi aurons-nous peut-être, rompant une planche, trouvé moyen d'en redresser une autre. Ne pouvant donc pour le présent que vous écrire cette lettre, je vous prierai de vous en contenter. Elle servira pour témoigner la bonne volonté que j'ai au bien de vos affaires qui ne seront jamais si prospères que je le désire. J'ai horreur et compassion quand je considère les calamités que vous avez souffertes pour cette odieuse nation espagnole, laquelle en ces divers temps, s'est débordée en toutes sortes de violences sur vos peuples. Ingratitude vilaine, vu l'affection que leur portiez et le service que vous leur avez fait. Vous et nous sommes issus de cette très puissante nation gauloise les armes de

laquelle se sont senties en parties les plus éloignées et nous donne-t-on encore cette louange d'avoir toujours été très affectionnés à conserver notre liberté pour laquelle il est notoire combien nos meilleurs ont par le passé, valeureusement combattu. Ce qui me fait croire que cette vertu antique si se renouvellera en vous pour chasser les Espagnols qui, s'estimant comme anges, nous tiennent nous autres septentrionaux comme des bêtes et pour ce regard usent à l'endroit des personnes libres du traitement convenable à des esclaves. Je me fâche beaucoup que nous ne nous ressouvenions que nous sommes vos compatriotes, usant de même langage, ayant mêmes mœurs et coutumes et bien encore d'autres liens de proximité, afin que nous fussions aussi prompts à votre défense comme la raison et le devoir nous y convient, voyant même que vous la venez chercher et qui plus est, nous promettre oubliance des choses passées, renouvellement d'amitié et une bonne union. Je ne sais ce que je dois dire de notre malheur en ce qu'il semble que nous soyions aveugles et ayions perdu le jugement, d'être si paresseux à embrasser votre propre fait et nous y employer incontinent, car non seulement nous vous mettrions hors de misère,

mais nous-mêmes aussi et prévois bien que par notre imprudence le même bâton qui vous bat aujourd'hui frappera sur notre tête avant qu'il soit deux ans. Or, puisque vous êtes à notre cour, sachez que la coutume est d'obtenir les choses qu'on poursuit par une extrême importunité, afin que vous ne soyiez pas refroidis au premier refus, car par aventure, ils se pourraient raviser à la fin et suivre plutôt la raison que les mauvais conseils. Mais à tout évènement, quand vous n'obtiendrez votre désir, ne perdez point l'espérance ni le courage aussy, car vous savez bien que Dieu ouït le gémissement des affligés et favorise leur justice. Il vous ouïra et favorisera. Las ! combien de peuples battus par cette dure oppression, ont été délivrés par sa bonté. Cela vous doit rendre certains qu'il vous administrera ce qui est de besoin ; et puis c'est à cette heure que l'espoir et la valeur doivent redoubler, à cette heure, dis-je, que l'ennemi est entre vous comme assiégé et qu'êtes bien unis tous ensemble. Vous n'êtes pas aussi tellement dépourvus d'amis qu'il n'y en aie qui vous aideront. Le bruit commun est que don Juan d'Autriche vous parle de paix ; je voudrais que vous l'eussiez bonne, perpétuelle et assurée. Il vous

promet que les Espagnols sortiront et vous conserveront en vos privilèges, ce que je trouve beau. Mais, Messieurs, vous devez considérer de quelles finesses les Espagnols vous ont circonvenus. Je dis que cette nation n'oublie jamais les injures et moins les pardonne, car si le propre enfant de la maison, sans aucune coulpe, n'a pu obtenir miséricorde, pensez-vous qu'envers un sujet estimé rebelle et indigne de jouir des lois, l'on en veuille user aucunement. La mort de tous vos hommes illustres et ce dernier saccagement d'Anvers, ville renommée par tout le monde, montre bien la ferme résolution que ces gens ont prise de vous appauvrir et exterminer du tout, pour établir en votre province de nouvelles colonies étrangères. Les peuples du septentrion sont quelquefois induits à cruauté...... mais cette nation méridionale retient la haine et la vengeance en son esprit et produit de telles passions qu'il n'y a sortes de cruels et effroyables tourments qu'elle n'exerce sur les misérables qu'elle a surmontés. Vous devez bien ouvrir les yeux pour ne toucher pas à cette voie qui est fort glissante. Il vous accordera plus que vous ne demandez pour s'établir en votre pays tout doucement. Etant là, il gagnera le cœur de votre peuple, richesse

qu'il emploiera après pour vous opprimer; il les mettra dans vos châteaux et citadelles pour vous tenir bridés quelque temps. Après il suscitera de vieilles querelles contre les Français ne se ressouvenant plus du plaisir que vous lui avez fait, car la maison d'Autriche est ingrate et à l'occasion de la guerre, on fera que les Espagnols seront rappelés, non par compagnies, mais par légions. Elle disposera vos esprits en une haine universelle contre nous, pour vous en retirer sans y penser. On les recevra en votre pays en plus grand nombre et autorité que jamais. Par ce moyen, don Juan fera trois grands efforts, l'un de rompre l'amitié de nos deux nations, l'autre de remettre son autorité dans votre pays, c'est-à-dire la tyrannie et l'inquisition; le tiers pour nous achever de ruiner, nous qui alors serons en aussi piteux règne que vous. Car c'est dés cette heure que les Espagnols sont après pour faire rallumer la guerre en notre royaume. Je vous représente ces artifices et inconvénients, encore qu'en puissiez mieux juger que moi, non pour vous empêcher un accord assuré, lequel est toujours meilleur quand les conditions sont tolérables qu'une guerre périlleuse qui est cause de tous maux: mais c'est afin

que vous soyiez caultz avec une nation caulte et fine et que, venant à conclure quelque traité, vous preniez de si bonnes assurances qu'il ne puisse rester à nos ennemis réconciliés que la volonté de tout mal faire. Car si vous laissez la puissance à ceux qui vous sentent dignes de punition, vous vous trouverez sous le même joug tyrannique et ne leur manquera jamais de belles couleurs quand ils voudront attenter contre vous. S'il advient aussi que don Juan ne vous veuille recevoir aux conditions que vous lui proposerez et qu'il se prépare à la guerre, c'est à vous de ne vous point endormir et combien que ceux qui sont loin ne savent bien l'état des affaires et ne peuvent donner conseil à leurs amis, si ne laisserai-je vous montrer mon bon vouloir en votre endroit et selon la petite expérience que j'ai de faire des armes, de vous dire un mot de ce qu'il m'en semble, vous priant d'excuser et de recevoir en bonne part le zèle que j'ai à votre délivrance.

Don Juan ayant assemblé ses forces pour entrer en votre pays, ce qu'il pense faire sur le printemps, vous devez suivre un de ses trois desseins : premièrement de mettre sus une bonne et grosse armée..., etc. (Le reste de la

lettre n'est qu'une longue suite de détails militaires, tendant toute à encourager les Pays-Bas dans la voie de la résistance armée.)

---

4 Février 1583.

Lettre de ceux du magistrat d'Anvers contenant la vérité de l'entreprise du duc d'Anjou sur cette ville et plusieurs autres, avant le 17e de janvier 1583, écrite à la reine d'Angleterre.

Madame, la sincère affection laquelle il a plu à Votre Majesté montrer aux Pays-Bas durant ces misérables guerres et les très-grands bénéfices d'icelle reçus nous ont donné la hardiesse de représenter à Votre Majesté l'entreprise faite contre cette ville d'Anvers et plusieurs autres tant de Brabant que de Brabant (?), le 17me jour du présent mois de Janvier, selon le style nouveau.

Votre Majesté est assez informée des justes et légitimes causes lesquelles les Etats-Généraux ont eues de soutenir la guerre contre le roi d'Espagne et comme lesdits Etats, après avoir essayé par tous les moyens possibles et

même par l'intervention de Votre Majesté et tous les rois de la chrétienneté s'entretenir une réconciliation avec ledit roy par une tolérable, bonne et ferme paix sans y avoir su parvenir, ont été contraints de changer de seigneur et prince, ayant élu et choisi Monseigneur le duc d'Anjou, frère unique du roi de France, auquel aussi tous les Etats-Généraux ont fait serment et ceux de Brabant et même cette ville d'Anvers en particulier l'a reçu solennellement pour leur prince et seigneur et de lui pris et à lui aussi prêté le serment accoutumé et convenable en présence de plusieurs grands princes et seigneurs tant de votre royaume d'Angleterre que de la France et des Pays-Bas.

Or comme ceux de Brabant et de Flandre et généralement toutes les provinces l'ont reçu en grande joie et allégresse, s'assurant que le bon Dieu lui faisant la grâce d'obtenir victoire contre les Espagnols, remettrait bientôt le pays en une générale tranquillité, paix et concorde si longtemps désirées et quant en la fleur et prospérité ancienne, ont aussi fait et rendu l'obéissance en tous devoirs tels que très humbles et très obéissants sujets à leur légitime seigneur et prince, sont tenus de porter, ayant en tous

points non seulement accompli le contrat fait à Bordeaux, mais aussi s'étant élargis en plusieurs points et articles, mêmement celui des contributions, plus que ledit traité ne porte, ce qui nous assurait principalement les vertus de clémence, prudence et magnanimité dont avons toujours estimé être orné et doué ledit seigneur, du traitement que les bons sujets doivent attendre et espérer d'un prince défenseur et consolateur de la patrie.

Ce nonobstant, ayant Monsieur le Duc fait venir de France une assez bonne armée composée de cavalerie et d'infanterie française et d'un régiment environ de quatre mille Suisses, a fait assembler toutes lesdites forces et quelques autres auparavant venues, devant cette ville, les ayant logées ès faubourgs d'icelle le 15 et le 16 du mois passé et ayant déclaré de vouloir aller voir ladite armée, ledit 17[e] jour, environ une heure de midi a fait saisir par la garde de Suisses et de Français et les gentils hommes de sa suite, au nombre de deux cents au moins, tous à cheval, la porte de Kipdorf dont il était sorti avec intention de, quant et quant, faire entrer dedans la ville toute son armée; comme aussi du même instant entrèrent

trois ou quatre cents chevaux..... ou environ, vingt enseignes de gens de pied qui, surprenant la ville à l'imprévu et à l'heure qu'on était tous assis à table, étant auparavant saisie la porte et tués ceux de la garde sans résistance, occupèrent les remparts et les principales rues de la ville, étant parvenus jusqu'au milieu d'icelle, non loin du marché, criant «Vive la Messe ! Vive la Messe ! tue, tue, tue! Ville gagnée, ville gagnée !» Mais le bon Dieu qui n'abandonne jamais les siens, donna cœur et courage aux bourgeois........

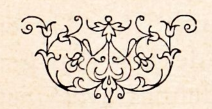
Cependant l'alarme donnée par toute la ville, incontinent furent mises en ordre aucunes enseignes des plus proches et Dieu par sa miséricorde donna la victoire aux bourgeois qui en chassèrent les Français, tant des remparts que hors de toutes les principales rues, dont ils s'étaient faits maîtres, les contraignant de s'enfuir vers la porte où ils étaient entrés et se ruèrent des remparts aux murailles du fossé, non sans grande effusion de sang, étant demeurés des bourgeois sur la place moins de quatre-vingts et entre iceux un colonel et un capitaine et des Français environ quinze cents; le régiment des Suisses et le reste de l'armée

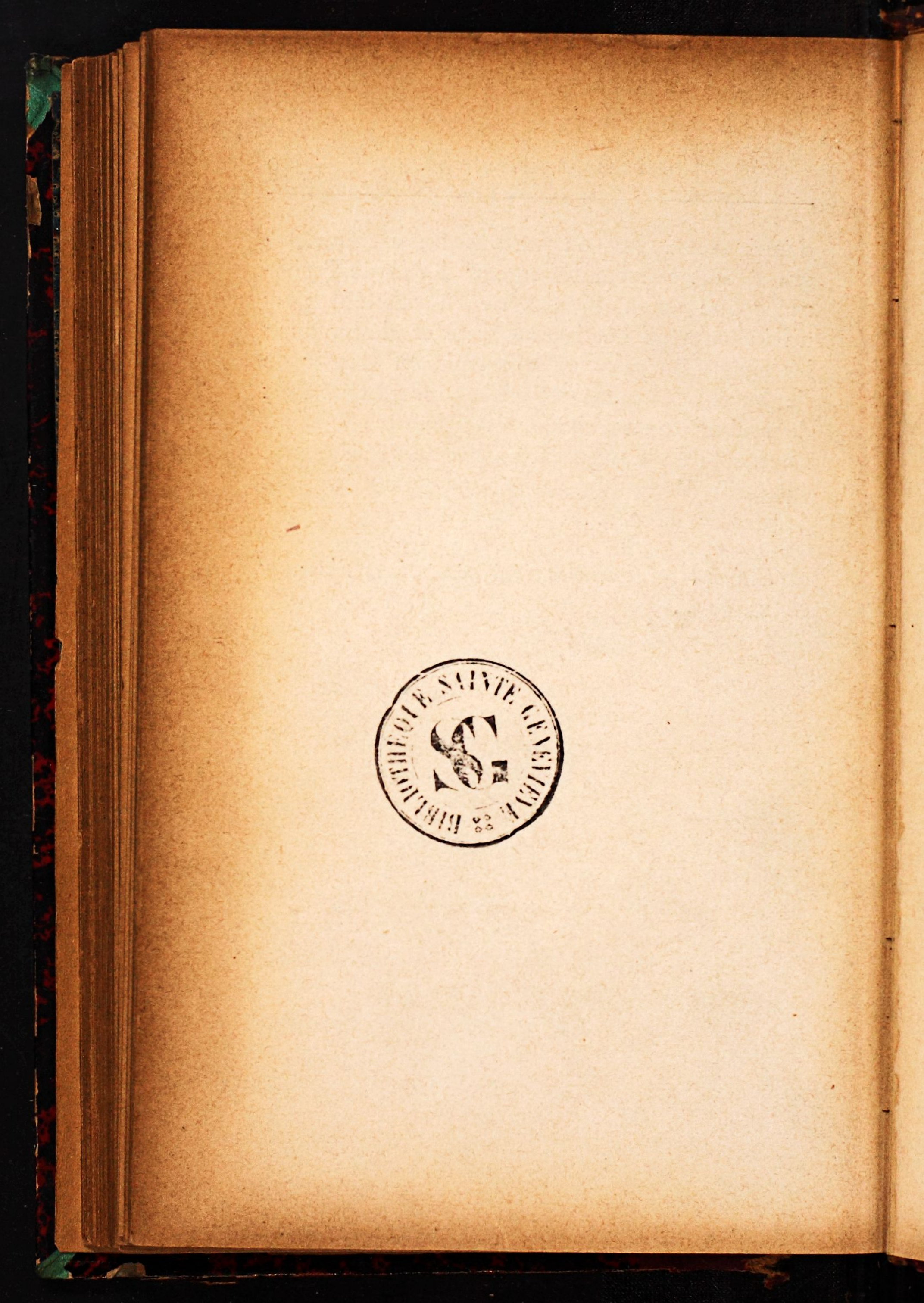
qui marchait vers la ville voyant la victoire par eux perdue, ont pris la retraite et ores que les Français n'eussent épargné les bourgeois, mais, au contraire, usé contre iceux de toute espèce de cruautés, ayant déjà commencé à piller et mettre le feu à deux endroits, si est-ce que les bourgeois après la victoire se sont si modérément comportés qu'ils ont épargné la vie à plus de quatorze à quinze cents, lesquels ils ont pris prisonniers et dont une partie avait été logée dans la ville, à intention, comme il est bien à présumer, de courir sus aux bourgeois en assistance de ceux du dehors, lesquels toutefois, voyant tout en armes, ne se sont osés montrer.

Monsieur le Duc étant dehors la ville, écrivit le même jour aux Etats-Généraux et à nous, renvoyant deux de nos bourgeois de ceux qui étaient surpris dehors avec instruction dont la copie est ci-jointe. Et ores qu'il semble qu'il veuille donner la coulpe à autrui et notamment à cette ville, toutefois puisqu'il a voulu faire de même à Bruges, Ostende et Nieuport, tout en un même jour, il est assez évident qu'il retire une résolution prise et projetée dès longtemps, à quoi certes personne ne lui en a

donné occasion et en portons un extrême regret, étant quasi entièrement déçus de l'espérance que avions que Dieu l'aurait élu pour un instrument de notre sûreté et délivrance ; les Etats-Généraux se sont mis en devoir de s'enquérir des causes et de la source et surtout de reviser toutes choses et y mettre le bien. Le succès de la négociation et ce qu'en dépend, entendra Votre Majesté plus particulièrement par lesdits Etats....

(Suivent les formules et protestations d'amour en usage....)




BIBLIOTHEQUE SAINTE GENEVIEVE
SG





